UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Analyse lexico-sémantique des mots récurrents de quelques discours prononcés par Jacques Chirac lors de sa campagne présidentielle de 2002

Barangabana, Didace; Sous la direction de: Dr. Melchior Ntahonkiriye

2011-08

UB,Faculté des lettres et sciences humaines

https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/876

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DE LANGUE ET LITTERATURE FRANÇAISES

ANALYSE LEXICO-SEMANTIQUE DES MOTS RECURRENTS DE QUELQUES DISCOURS PRONONCES PAR JACQUES CHIRAC LORS DE SA CAMPAGNE PRESIDENTIELLE DE 2002.

Par

Didace BARANGABANA

Sous la direction de:

Dr. Melchior NTAHONKIRIYE

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade de Licencié en Langue et Littérature Françaises.

Bujumbura, août 2011

DEDICACE

A notre regretté cher père, disparu sans cueillir les roses de son fils ;

A tous nos oncles qui ne sont plus ;

A toi notre brave mère SINZINKAYO Anatolie ;

A toute la famille NTIRUHOKA Omer ;

A la famille MUHITIRA Elie ;

A nos frères et sœurs ;

A nos cousins et cousines ;

A nos neveux et nièces ;

A vous toutes et tous qui pensez à nous ;

Nous dédions ce mémoire !

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier, au terme de ce travail, toutes les personnes qui ont contribué à son élaboration.

Nous pensons d'abord au Professeur Melchior NTAHONKIRIYE, Directeur de ce mémoire qui, malgré ses multiples tâches, a consenti à disponibiliser son temps pour guider nos premiers pas dans la recherche. Qu'il accepte de considérer ce travail comme le fruit de ses efforts.

Notre gratitude va ensuite à l'endroit de tous les professeurs de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines qui ont entretenu notre capacité intellectuelle. Sans leur dévouement, celle-ci ne serait pas ce qu'elle est pour le moment. Nous disons merci à tous les professeurs du Département de Langue et Littérature Françaises pour la formation intellectuelle et morale qu'ils nous ont donnée.

Nous exprimons également notre grande joie envers nos enseignants du primaire, premiers poseurs de pierre à l'édifice de notre bagage intellectuel ainsi que ceux du secondaire qui l'ont solidifiée.

A vous amis et amies qui avez été à nos côtés durant toute la durée de notre formation, trouvez ici, notre amitié sincère et notre indéfectible attachement. A toutes et à tous ayant contribué à l'aboutissement de ce travail, nous disons sincèrement merci.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

- Adj : Adjectif
- Adj poss : Adjectif possessif
- Adj ind : Adjectif indéfini
- p : Phrase
- SN : syntagme nominal
- SN1 : syntagme nominal n°1
- SN2 : syntagme nominal n°2
- SN3 : syntagme nominal n°3
- Dét : déterminant
- Dét ind : déterminant indéfini
- SP : syntagme prépositionnel
- SP1 : syntagme prépositionnel n°1
- SP2 : syntagme prépositionnel n°2
- SP3 : syntagme prépositionnel n°3
- G.I : groupe infinitif
- V inf : verbe infinitif
- Sing : singulier
- Pr. Ind : pronom indéfini
- Pr. Impers : pronom impersonnel
- Prop. Sub : proposition subordonnée
- Prop. Sub. Rel : proposition subordonnée relative
- Prop. Sub. Compl : proposition subordonnée complétive
- N1, N2, N3 : nom n°1, nom n°2, nom n°3
- Prép : préposition
- S.adj : syntagme adjectival
- Part.prés : participe présent
- Adv : adverbe

- Fém : féminin
- Inac : : inaccompli
- Tps : temps
- Pers : personnes
- Sing : singulier
- COD : complément d'objet direct
- Aux : auxiliaire
- V : verbe
- R1, R2, R3, R4, R5 : recueil n°1, recueil n°2, recueil n°3, recueil n°4, recueil n°5
- R.P.R : Rassemblement pour la République
- U.M.P : Union pour un Mouvement Populaire
- U.E : Union Européenne

TABLE DES MATIERES

DEDICACE i
REMERCIEMENTS ii
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS iii
TABLE DES MATIERES v

0. INTRODUCTION GENERALE 1

0.1. Introduction 1
0.2. Les motivations 1
0.2.1. Pourquoi le discours politique? 2
0.3. Objet de ce travail 4
0.4. Hypothèses de travail 4
0.5. Objectifs du travail 5
0.6. Portée et limites du travail 5
0.7. Articulation du travail 8

CHAP I. CADRE GENERAL DE L'ETUDE 9

I.1. Clarification des concepts théoriques 9
I.2. Le rapport entre l'analyse du discours et la linguistique 11
I.3. Genèse de l'analyse du discours 11
I.4. Approches actuelles de l'analyse du discours 15
I.4.1. La lexicologie 16
I.4.2. La lexicométrie 16
I.4.3. La lexicologie non quantitative 17
I.5. L'analyse syntaxique 20
I.6. L'approche énonciative 22
I.6.1. La distance 24
I.6.2. Les personnes 25

I.6.3. La modalisation 25
I.6.4. Les concepts de transparence et d'opacité 26
I.6.5. Le concept de tension 26
I.6.6. Quelques procédés énonciatifs : la subjectivité ou l'objectivité 27
I.6.7. Quelques lois de l'énonciation 28
I.7. Cadre méthodologique 29
I.7.1. Description du corpus 30
I.7.2. Délimitation du corpus 30
I.7.3. La méthode de travail 31
I.8. Cadre socio-historique 33
I.8.1. La montée de la violence ou de la délinquance 33
I.8.2. Une compétitivité économique au ralenti 34
I.8.3. Le chômage reparti à la hausse 35
I.8.4. La loi sur les 35 heures 36
I.8.5. La pente de la pauvreté 37
I.8.6. La Couverture Maladie Universelle (C.M.U) 37
I.8.7. La marche vers la réforme des retraites 38
I.8.8. Les dissensions internes de la gauche plurielle 39
I.8.9. La décentralisation du pouvoir 40
I.8.10. Jean Marie LEPEN et la nécessité de repli sur soi 41
I.9. La publication des résultats électoraux du 1er tour 42
I.9.1. Le combat de deux personnes 42
I.9.2. Qui est Jacques CHIRAC ? 43
I.9.2.1. Le gouvernement d'Alain JUPPE 44
I.9.2.2. Le gouvernement de Lionel JOSPIN 45

CHAPITRE II. ANALYSE SYNTAXIQUE ET LEXICO-SEMANTIQUE 47

II.1. La France 48
II.1.1. Les actants 48

II.1.1.1. Les actants 1 48
III.1.1.1.1. Les actants 1 des verbes d'action et d'état 49
II.1.1.1.2. Les actants 1 des auxiliaires modaux 53
II.1.1.1.3. Les actants 1 des verbes performatifs 56
II.1.1.2. Les actants 2 57
II.1.1.3. Les actants 3 59
II.1.1.4. Les associations 63
II.1.1.5. Les circonstants 65
II.1.1.6 La qualification 66
II.2. La démocratie 68
II.2.1. Les actants 1 68
II.2.2. Les actants 2 69
II.2.2.1. Les actants 2 des verbes d''état 69
II.2.2.2. Les actants 2 des verbes d'action 69
II.2.3. Les actants 2 des auxiliaires modaux 71
II.2.2.4. Les associations 72
II.2.2.5. Les circonstants 73
II.2.2.6. Les qualifications 74
II.3. L'Etat 76
II.3.1. Les actants 1 77
II.3.1.1. Les actants 1 des verbes d'état 77
II.3.1.2. Les actants 1 des auxiliaires modaux 78
II.3.2. Les actants 2 79
II.3.2.1. Avec les auxiliaires modaux 79
II.3.2.2. Avec les verbes d'action 80
II.3.3. Les actants 3 81
II.3.4. Les associations 83
II.3.5. Les qualifications 84
II.4. L'Europe 86

II.4.1. Les actants 86
II.4.1.1. Les actants 1 86
II.4.1.1.1. Les actants 1 des verbes d'état 87
II.4.1.1.2. Les actants 1 des verbes d'action 89
II.4.1.2. Les actants 2 90
II.4.1.3. Les actants 3 92
II.4.1.4. Les circonstants 92
II.4.1.5. Les qualifications 94
II.4.1.6. Les associations 95
II.5. Le gouvernement 96
II.5.1. Les actants 1 96
II.5.1.1. Les actants 1 des verbes d'action 97
II.5.2. Les actants 2 100
II.5.3. Les actants 3 100
II.5.4. Les associations 101
II.5.5. Les qualifications 102
II.6. Les Français 103
II.6.1. Les actants 103
II.6.1.1. Les actants 1 104
II.6.1.1.1. Les actants 1 des verbes d'état 104
II.6.1.1.2. Les actants 1 des auxiliaires modaux 107
II.6.1.3 Les actants 1 des verbes d'action 109
II.6.1.2. Les actants 2 112
II.6.1.3. Les actants 3 113
II.6.1.4. Les qualifications 116

CHAPITRE III. ASPECTS ENONCIATIFS DU DISCOURS ETUDIE 117

III.1. Les fonctions du langage 117
III.1.1. La fonction expressive ou émotive 117

III.1.2. La fonction impressive ou conative 120
III.2. Les formes énonciatives 122
III.2.1. La distance 122
III.2.2. La modalisation 123
III.2.3. Transparence et opacité 127
III.2.3.1. La transparence 127
III.2.3.2. L'opacité 129
III.2.4. La tension 131
III.2.5. Les personnes et la forme possessive 133
III.2.5.1. Les personnes 134
III.2.5.1.1. Je 134
III.2.5.1.2. Nous (Je+tu+il…) 135
III.2.5.1.3. Vous 137
III.2.5.1.4. Les formes possessives : notre/nos, votre/vos 138
III.2.5.1.4.1. La forme possessive : notre (nos) 138
III.2.5.1.5. La forme votre/vos 139

CONCLUSION GENERALE 141

BIBLIOGRAPHIE 147

0. INTRODUCTION GENERALE

0.1. Introduction

La réflexion théorique sur le discours remonte aux années 1920 et se trouve fortement imprégnée de la linguistique structurale. Mais, il faudra attendre 1950 pour assister à l'éclosion des premières approches véritablement organisées sur le problème du discours en linguistique.

L'analyse du discours est donc une discipline qui se cherche encore. Elle n'a pas encore reçu ses lettres de noblesse en linguistique. Néanmoins, elle fascine bien des chercheurs : sociologues, psychologues, linguistes, etc. C'est pourquoi l'analyse du discours de campagne présidentielle serait une contribution à l'enrichissement de cette discipline.

Notre réflexion porte sur quelques discours prononcés par Jacques CHIRAC, candidat à la présidence de la République française en 2002.

0.2. Les motivations

En parcourant les domaines de recherche scientifique susceptible de traiter un tel sujet, nous avons opté, rappelons-le, pour « l'analyse du discours ». La rigueur de ce domaine, nous a beaucoup séduit en ce sens qu'il combat à tout prix les probabilismes et toutes autres interprétations textuelles hâtives guidées par le fameux « c'est évident ».

Nous nous sommes alors intéressé à la France en général et au discours de campagne de Jacques CHIRAC dont la langue maternelle est évidemment le français en particulier. Et cela n'a rien de surprenant étant donné que nous

avons fait notre formation universitaire dans le Département de Langue et Littérature Françaises. Mais le fait important qui nous a fasciné est de découvrir le langage du politicien de notre siècle pour tenter d'expliquer le contenu qui, d'emblée, semble intéresser les hommes politiques mais aussi les linguistes dans la mesure où ils favorisent la production d'une littérature riche et abondante.

Une autre motivation est que le discours étudié est prononcé par un président qui, paradoxalement, se situe dans l'opposition. Il a perdu la quasi-totalité de ses pouvoirs au profit de son premier ministre de gauche, deux ans seulement après le début de son premier mandat en 1995.

En tant que premier ministre, Lionel JOSPIN est en charge de toute la politique intérieure du pays et il peut intervenir aussi sur la politique internationale.

Mais en 2002, c'est le retournement de la situation en faveur de Jacques CHIRAC car il a reconquis ses pouvoirs à un score éclatant.

Nous avons été frappé par un score sans précédent qui s'élève à 82,21% des voix pour un président qui, hier, dans l'exercice de ses pouvoirs, se trouvait dans un espace relativement limité et nous avons senti le souci de soumettre ses discours de campagne à l'analyse.

0.2.1. Pourquoi le discours politique?

Les discours possibles sont en nombre infini. Mais tous ces discours ne sont pas analysables. L'analyse d'un discours suppose sa mise en relation avec ses conditions de production, ce qui n'est pas toujours facile à l'analyste.

A ce dernier, MAINGUENEAU propose de privilégier le discours politique. Voici ce qu'il dit :

> *«pour travailler avec le maximum d'efficacité mieux vaut chercher à équilibrer discours et conditions de production pour que leur articulation soit la plus riche possible, il nous semble que cela implique en partie le succès actuel de l'analyse de corpus de discours politique. »*[1]

Il découle de ce qui précède qu'une bonne étude résulte de la mise en relation des énoncés produits dans le discours politique et du contexte de production de ces énoncés.

GUESPIN abonde dans le même sens que MAINGUENEAU:

> *« Si l'on ne veut pas introduire le laxisme dans ce domaine encore neuf qui est l'analyse du discours, il s'impose de se spécialiser dans le textes dont les règles discursives soient les moins capricieuses possibles. A ce titre, l'énoncé politique est particulièrement satisfaisant »*[2]

Le même auteur continue en disant qu'il est facile de faire la typologie du discours politique. Cela est, en quelque sorte, un avantage pour les chercheurs. Nous pensons qu'une analyse linguistique des énoncés tirés des discours nous permettra d'aboutir à des résultats fiables.

[1] MAINGUENEAU, (D), *Initiation aux méthodes d'analyse du discours,* Paris, Hachette, 1976, p.18.

[2] GUESPIN, (L.), *Problématique des travaux sur le discours politique*, in langages 23, septembre.1971, pp.22-23.

0.3. Objet de ce travail

Nous avons précisé mais d'une façon implicite que nous voulons analyser les mots fréquents contenus dans quelques discours qu'a prononcés Jacques CHIRAC au moment de sa campagne présidentielle de 2002.

0.4. Hypothèses de travail

Toute analyse qui se prétend scientifique suppose des hypothèses préalables, c'est-à-dire des affirmations provisoires que l'analyse doit confirmer ou infirmer. Dans ce travail trois hypothèses émergent :

1. Tout discours politique est déterminé par ses conditions de production. Les discours de campagne n'échapperaient pas à cette règle. Ainsi, la structure syntaxique des données linguistiques permet aux chercheurs de détecter le non-dit du locuteur.

2. Le contexte socio-historique du moment révèle à l'analyste une piste d'analyse. Nous voulons montrer que le vocabulaire, les structures syntaxiques et les relations du locuteur avec ses rivaux reflètent les conditions socio-historiques de production de ce discours.

3. Presque tous les locuteurs s'effacent dans leurs énoncés, si bien qu'on peut parler d'une véritable expulsion des sujets d'énonciation. Pour le cas d'espèce, le pronom « je » est rarement utilisé. Ce qui concourt à la production des discours opaques.

0.5. Objectifs du travail

Grâce à des méthodes d'analyse du discours, nous nous proposons de dégager, à partir des notions choisies dans le corpus, le contenu des discours prononcés par Jacques Chirac au moment des élections présidentielles de 2002.

Cependant, force est de constater que nous ne pouvons y arriver qu'après avoir répondu à ces questions : Qui parle ? A qui ? De quoi ? Comment ? Pourquoi ?

En effet, la façon dont les discours sont présentés doit nous intéresser. Ils livrent des informations indispensables aussi bien sur le locuteur que sur le contenu de son message. Les raisons qui ont présidé à la production de ces discours, autrement dit les conditions de production nous fournissent les derniers renseignements nécessaires à notre analyse.

D'ores et déjà nous devons reconnaître que ces objectifs ne seront que moyennement atteints car les problèmes ne manquent pas. C'est pourquoi, nous sommes amené à préciser d'emblée la portée et les limites de notre travail.

0.6. Portée et limites du travail

La présente étude a des limites que nous nous proposons d'inventorier avant la poursuite de notre travail.

L'analyse du discours, comme d'autres l'ont déjà signalé, est une discipline qui se cherche encore. Elle se situe toujours dans la phase d'expérimentation et il ne faut donc pas attendre d'elle des résultats spectaculaires.

A ce sujet écoutons plutôt Denise MALDIDIER :

> *« Car c'est par une phase d'expérimentation que l'analyse de discours passe nécessairement aujourd'hui »*[3]

C'est le même auteur qui poursuit en disant :

> *« Nul ne peut dire ce qui sortira de l'actuelle phase d'expérimentation. Quoi qu'il en soit de l'avenir de la discipline, on ne peut en tout cas affirmer qu'en organisant des confrontations inouïes, en voulant tenir à la fois le lexique, la syntaxe, le discursif, la langue, la société, l'histoire,.... Elle a été, elle est, elle aura été, elle sera un lieu d'aventures dont on ne peut mesurer encore touts les retombées »*[4]

D'aucuns se demandent le bien-fondé de cette discipline et mettent en doute ses résultats. Pour certains, c'est tout simplement une perte de temps car on emploie des méthodes compliquées pour aboutir à des conclusions que beaucoup d'autres peuvent tirer par une simple lecture. A ce propos, Michel PECHEUX dit :

> *« L'analyse du discours ? C'est bien cette discipline grâce à laquelle on met dix ans à établir ce qu'un lecteur moyennement averti saisit en dix minutes »*[5] .

La question essentielle qui se pose est de savoir le statut exact de l'analyse des discours vis-à-vis de la linguistique. Des prises de position s'affrontent.

[3] MALDIDIER, (D.), « *L'avant propos* » in langages 81, p.5.
[4] MALDIDIER, (D.), *op. cit.*, p.7.
[5] PECHEUX, (M.), « *L'analyse du discours* » in langages 62, 1981, p.6.

Dominique MAINGUENEAU s'y exprime comme suit :

> « *Ce dont souffre l'analyse du discours ce n'est pas seulement d'une difficulté de s'articuler sur le champ des sciences humaines. C'est aussi d'une difficulté à constituer son unité à l'intérieur de la théorie linguistique* ».

Néanmoins, force est de reconnaître que la linguistique a déjà atteint un certain degré de maturité .sa terminologie bien établie, son degré de formalisation assez poussé lui permettent de préciser son objet avec rigueur et objectivité.

Dès lors, la linguistique devient séduisante quand elle aide les autres disciplines comme l'analyse discours qui se tourne vers elle, espérant y trouver toute la rigueur nécessaire à son bon fonctionnement.

En dépit des réticences que nombre de linguistiques formulent à l'endroit des résultats peu fiables de l'analyse du discours du fait du caractère flou de son objet, malgré des rapports parfois obscurs qu'elle entretient avec la linguistique d'une part et avec les autres disciplines d'autre part. Nous pensons que l'analyse du discours a quand même le mérite de se méfier des évidences affirmées *« Il vaut mieux démontrer ce qui peut apparaître évident que de se contenter de l'affirmer. »*[6] précise ainsi ROBIN

Une question non moins fondamentale et qui nous concerne directement réside dans l'objectivité de l'analyse. Nous espérons contourner l'aspect passionnel et partisan même si la culture de l'analyste possède des inférences certaines sur les résultats escomptés.

[6] ROBIN, (R), *Histoire et linguistique*, Paris, Armand colin, 1973 p.3.

Georges VIGNEAUX notifie ce qui suit :

> *« On fait souvent de ces discours une lecture orientée politiquement q'il serait illusoire bien sûr de penser qu'une analyse peut se faire sans prise de position même implicite au préalable pour conclure que la neutralité de l'analyse est un de ces buts difficiles, voire inaccessibles »*[7].

Quant à nous, notre souci est de faire un éclairage sur le contenu des discours de compagne du candidat de droite à l'Elysée en 2002.

Cependant, nous nous heurtons à l'obstacle de toute analyse concernant l'objectivité évoquée ci-dessus. Nous courons le risque de tirer des conclusions taxables de sentimentalistes ou de parti pris. D'où une analyse extra-communautaire serait susceptible de moins de reproches.

0.7. Articulation du travail

Notre travail sera articulé en trois chapitres :
Le premier traitera du cadre général de l'étude. Dans le deuxième on fera l'analyse syntaxique et lexico-sémantique. Le dernier chapitre sera réservé aux aspects énonciatifs du discours étudié.

[7] VIGNAUX, (G), « *L'argumentation et discours de la norme* », in langages 52, Décembre 1978, p.119.

CHAP I. CADRE GENERAL DE L'ETUDE

I.1. Clarification des concepts théoriques

On ne peut ne pas s'interroger sur ce qu'on peut appeler « discours » et « énoncé ».

La notion de « discours » est employée avec des acceptations très variées, des plus restrictives aux plus larges et il en va de même pour celle de l' « analyse du discours ».

Dans la perspective de l'école française, le discours est défini comme suit :

> *« Un discours est une dispersion de textes que leur mode d'inscription historique permet de définir comme un espace de régularité d'énonciative. »*[8]

L'énoncé est défini par DUBOIS comme suit :

> *« La suite de phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de communication ; c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne. Ainsi, un regard jeté sur un texte du point de vue de sa structuration en langue en fait un énoncé, une étude linguistique des conditions de production en fera un discours. »*[9]

[8] CHAUVEAU (G.), « *Analyse linguistique du discours jaurésien* », Langage 52, Décembre, 1978, p.11.
[9] DUBOIS (J.), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, 1973, p.32.

A son tour, Chauveau affirme ce qui suit :

> *« Dans la perspective structurale, lorsque le terme ne renvoie pas à la notion de parole (Ferdinand de Saussure) ou d'énoncé (Bloomfield. L.) ; il est à peu près l'équivalent de texte au sens d'une structure close, l'ensemble de leur relation. »*[10]

En bref, MAINGUENEAU attache une grande importance aux régularités énonciatives et les conditions de production.

Quant à CHAUVEAU, son affirmation se base sur la structuration et les relations entre les éléments d'un énoncé.

Nous ne doutons nullement de la pertinence de la structure et des relations entre les composantes d'un énoncé mais nous considérons l'énoncé comme un élément clos, objectif, à l'intérieur duquel, il faut cerner le procès d'énonciation. C'est pour cette raison que nous retenons les définitions de MAINGUENEAU (qui nous semblent claires) telles que formulées précédemment.

Après avoir passé en revue ces quelques acceptations des termes « discours » et « énoncé », voyons ce qu'on peut entendre par « discours politique ».

Un discours n'est pas nécessairement politique parce qu'il est prononcé par un locuteur statutairement politique ni parce qu'il est adressé à tel(s) ou tel(s) autre(s) destinataire(s), ni même parce qu'il contient des idées ou un

[10] CHAUVEAU (G.), *op.cit.*, p.32.

vocabulaire reconnus politiques. Il l'est à la fois par sa situation et par « sa structure interne »[11]. Ce que MAINGUENEAU appelle conditions de production et régularités énonciatives

Avant d'aborder les différentes approches de l'analyse du discours, analysons d'abord les relations qui existent entre la linguistique et l'analyse du discours.

I.2. Le rapport entre l'analyse du discours et la linguistique

Il est évident que les rapports entre la linguistique et l'analyse du discours sont très étroits. Il semble que l'analyse du discours fait de plus en plus appel aux notions relevant de la problématique de l'énonciation. D'où une bonne analyse exige une maîtrise de la part de l'analyse.

Comme toute discipline, l'analyse du discours a connu une genèse, prospère sous la direction de certaines écoles qui donnèrent leur point de vue sur ce qui est l'analyse du discours et la linguistique.

I.3. Genèse de l'analyse du discours

C'est avec Ferdinand de Saussure qu'est née l'analyse scientifique du discours lorsque, pour la première fois, il a établi la dichotomie langue/parole.

Considérant que la langue est plus systématique pour tout le monde et la parole plus individuelle, Saussure et ses disciples estiment que seule la langue peut intéresser le linguiste.
Quant à la parole, elle est soumise au hasard.

[11] DUBOIS (J.), *Avant-propos à J.B. Marcellesi, Etude sociolinguistique : le congrès de Tour,* Décembre 1920, p.16.

Les structuralistes avancent que l'universel s'étudie mieux que le spontané. On comprend plus ou moins l'intérêt porté sur les recherches en phonologie et en syntaxe.
Les résultats spectaculaires enregistrés dans le domaine de la linguistique ont permis à cette discipline de s'imposer au sein d'autres sciences humaines.

Dès le début du XX^{ème} siècle, l'analyse de contenu se fait d'une façon plus scientifique. Elle prend son essor aux Etats-Unis surtout dans la presse. Elle sera beaucoup employée pendant la deuxième guerre mondiale pour identifier les journaux subversifs.

Par ailleurs, les partisans du formalisme Russe de l'école de Genèse et cela depuis Saussure ont soutenu le courant d'une linguistique de la parole et l'opposent à la fonction de communication essentielle pour l'étude de la langue :

> *« Une fonction d'expression des phénomènes émotionnels, subjectifs individuels ; qui pose les problèmes de l'étude des énoncés supérieurs à la phrase, notamment de tout ce qui touche à l'énonciation »*[12].

Les lexicologues ne prennent plus le mot comme une unité graphique isolée ; ils reconnaissent progressivement la nécessité de prendre en considération des environnements plus larges. C'est ainsi que les co-occurrences, les incompatibilités, les oppositions,... commencent à intéresser l'analyste.

[12] DUBOIS (J.), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1973, p.32.

Le distributionnalisme américain, quant à lui, admet que la linguistique doit s'attacher également aux énoncés supérieurs à la phrase et il élabore avec Z.S. HARRIS au moyen des classes d'équivalence, une véritable procédure de réduction et de formalisation de corpus.

L'Ecole Française, elle, met en relation le locuteur et les procédures de production des énoncés. Elle tente ensuite de relier le discours au groupe social auquel il est destiné. Notons que d'autres chercheurs auraient travaillé sur l'analyse du discours.

Le domaine de l'analyse du discours n'a pas intéressé uniquement les Européens et les Américains. Les chercheurs burundais ont aussi été attirés par ce domaine. Le premier chercheur burundais qui s'est intéressé à ce domaine est Elie BAKIZA dans sa thèse intitulée : contribution à l'analyse linguistique du discours politique au Burundi (1958-1986) réalisée en 1986.

L'autre chercheur est Albert MBONERANE. Celui-ci a réalisé, en 1987, une analyse lexico-sémantique et une interprétation des mots plus récurrents dans le vocabulaire politique de l'Afrique du Sud.

Quant à Anne-Marie KUBWAYO, elle a analysé le jeu pronominal dans un cadre énonciatif des discours politiques burundais de 1962-1966. Elle a attaché une importance au système pronominal en l'occurrence les pronoms personnels dans le processus langagier. Il s'agit d'une application directe aux discours politiques burundais prononcés par le roi MWAMBUTSA IV, ceux du roi NDIZEYE et ceux des premiers ministres respectifs.

La contribution d'Alfred KWIZERA se remarque dans son analyse du discours juridique. En effet, ce chercheur s'interroge sur le mode de

fonctionnement du langage juridique. Ainsi, grâce aux procédés, il a étudié ce qui caractérise le discours y relatif mais aussi ce qui en conditionne la production. Partant de l'hermétisme patent à travers les textes de ce genre, il présuppose une organisation particulière du discours juridique.

Le discours religieux n'a pas été oublié. Il a été analysé par Canisius NAKINTIJE. Celui-ci s'est intéressé au discours de Monseigneur Julien GORJU premier vicaire du Burundi et principal acteur dans l'implantation de la religion catholique au Burundi. Il conclut que le discours religieux est didactique et utilise des méthodes persuasives.

Déogratias HODARI, quant à lui, s'est intéressé au discours politique soviétique sur la paix et le désarmement. Son analyse vise à démontrer que ce discours présente l'union soviétique en particulier et les pays socialistes en général comme des « Champions » de la paix. Dans ce cas, les pays de l'OTAN, les Etats-Unis, en tête, sont mis sur le banc des accusés. Ce sont eux, laisse entendre le discours, qui s'opposent au désarmement et qui perturbent la paix dans le monde.

Révérien SINDAYIGAYA s'inscrit dans la continuation d'Elie BAKIZA et d'Anne Marie KUBWAYO. Soucieux de réserver une attention particulière à notre pays, il a centré son analyse sur les notions d'unité et de démocratie figurant dans le discours politique du président BUYOYA sous la troisième République.

Ses conclusions dégagent le caractère plus didactique que polémique du discours politique burundais sur l'unité et la démocratie. Son analyse énonciative a révélé, en plus, le caractère hautement didactique dans ce genre de discours et où le locuteur s'implique moins.

Joseph NSHIMIRIMANA s'est intéressé à l'analyse du discours journalistique puisé dans la presse écrite belge francophone de 1993. Grâce aux procédés linguistiques, son analyse vise à démontrer à quel point la presse belge véhicule des accusations à l'endroit du Burundi essentiellement lors des violences.

Signalons que Pierre BIHIZI, grâce à la méthode de l'analyse de contenu, démontre que le type de discours se retrouvant dans la presse écrite burundaise en 1993 reste essentiellement polémique.

En ce qui nous concerne, notre travail ne va pas se centrer sur des citations ou commentaires comme on le remarque dans la presse. Notre analyse se basera sur les quelques discours prononcés par Jacques CHIRAC lors de sa campagne présidentielle de 2002.

I.4. Approches actuelles de l'analyse du discours

L'analyse du discours ne s'est pas encore constituée en une science autonome. De plus, elle n'a pas encore affirmé sa méthode et elle est à la recherche de son objectif. Voici ce qu'en dit MAINGUENEAU :

> *« L'analyse du discours se constitue par un travail de bricolage (...), elle n'est encore qu'au stade où elle essaie un peu tous les outils méthodologiques disponibles »*[13].

Voyons la part de la lexicologie dans l'analyse linguistique du discours. L'évolution de la lexicologie donnera sans doute à l'analyse linguistique un instrument de travail très important. Nous aurons entre autres instruments : la lexicométrie et la lexicologie non quantitative.

[13] MAINGUENEAU, *op.cit.*, p.22.

I.4.1. La lexicologie

A ses débuts, la linguistique ne pouvait que s'intéresser à la phonologie et à la morphologie, domaines plus techniquement accessibles. Ce sont MATORE et MOUNIN qui, les premiers, tenteront d'appliquer le structuralisme à l'étude du vocabulaire préalablement structuré. Il faudra attendre Jean DUBOIS pour voir l'étude du vocabulaire s'étendre sur des domaines plus vastes. Voici comment celui-ci définit le lexique :

> *« Le lexique est un système où toutes les unités sont coordonnées les unes aux autres »*[14].

C'est là une innovation en lexicologie car le mot cesse d'être désormais une unité graphique isolée.
Dans les pages qui vont suivre, nous nous penchons sur les quelques aspects de la lexicologie à savoir : la lexicométrie et la lexicologie non quantitative.

I.4.2. La lexicométrie

Il s'agit d'une analyse de textes basée sur la statistique. Le relevé des fréquences est important dans l'analyse du discours car l'interprétation de la réalité visée, doit tenir compte de la régularité quantitative d'apparition d'un item ou d'une expression.

Signalons que l'absence d'un mot peut être significative dans la mesure où on peut y déceler une volonté camouflée de ne pas assumer solennellement l'énoncé lorsqu'il s'agit par exemple d'une déclaration publique.

[14] DUBOIS (J.), cité par MAIGUENEAU, *op.cit.*, p.32.

La lexicométrie est un instrument statistique pouvant permettre à l'analyste d'avancer des hypothèses de travail.
Néanmoins, force est de réaliser qu'elle accuse des lacunes, en témoignent les reproches qui lui sont lancées par certains auteurs notamment Pêcheux, Robin et Marcellesi. Ces derniers s'insurgent contre ces décomptes fréquentiels de la lexicométrie et proposent de tenir compte des effets de sens, de recourir aux conditions de production et au contexte.

En définitive, la lexicométrie est un moyen et non une fin en soi. Une lexicologie plus qualitative, que quantitative vole au secours de ce « décomptage fréquentiel ». C'est ainsi que la lexicologie appliquée essaie de cerner le fonctionnement d'un mot dans un discours.
Il s'agit d'étudier ses relations syntagmatiques et paradigmatiques avec d'autres unités linguistiques dans les strictes limites du discours considéré. C'est cette voie que va suivre notre analyse.

I.4.3. La lexicologie non quantitative

Même si la lexicométrie opère sur des contextes, elle touche la partie superficielle et maints effets de sens lui échappent. Elle exige une confrontation avec d'autres pratiques lexicologiques telles que la notion d'emploi, celle de connotation et des liens sémantiques afin de déboucher sur une analyse du discours plus solide et qui est à l'abri de tout soupçon. Il nous semble utile de nous entendre sur le terme « emploi ».
Même le sens d'un mot peut s'identifier avec ce qu'il signifie, il serait en grande partie intimement lié à son utilisation (emploi).
Rappelons l'aphorisme de Witt GENESTEIN :

« Ne cherchez pas le sens d'un mot, cherchez quel emploi on en fait »[15].

Dans un discours, la lexicologie appliquée cherche à dégager le fonctionnement d'un mot en étudiant ses relations syntagmatiques dans le discours.

L'autre notion importante est la connotation. Celle-ci est un ensemble de significations successives, accessoires, secondes. Elle aide à préciser le statut lexical des unités d'un discours. Il nous paraît aussi utile de rappeler que les liens sémantiques jouent un rôle important dans la lexicologie qualitative.
Le centre de lexicologie politique de SAINT-CLOUD est souvent une référence pour quiconque veut procéder à une analyse linguistique du discours.

En effet, TESNIERE a élaboré une théorie en se basant sur le modèle posé par l'Ecole Normale supérieure (E.N.S) de SAINT-CLOUD.
Il définit les actants comme suit :

« Personnes ou classes qui participent à un degré quelconque du procès (...), les actants diffèrent entre eux par leur nature, qui est elle-même fonction de leur nombre dans le nœud verbal (...), il y a des verbes sans actants et des verbes à deux actants »[16].

C'est donc la nature du verbe qui détermine le nombre des actants dans un énoncé simple. D'une façon générale, l'actant 1 fait l'action, l'actant 2 supporte l'action tandis que l'actant 3 est celui au bénéfice ou au détriment duquel se fait l'action. Comme nous le constatons, les actants seront toujours

[15] WITT GENSTEIN, cité par SINDAYIGAYA (R.), *Le discours politique sur l'unité et la démocratie (1987-1992)*, Essai d'analyse sociolinguistique, Mémoire, U.B, Bujumbura, 1993.
[16] TESNIERE (L.), *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincsieck, 1976, pp.105-106.

des substantifs ou des substituants de substantifs. Les circonstants déterminent selon TESNIERE, l'expression des circonstances dans lesquelles se déroule le procès.

La sémantique du mot a eu son mérite parce qu'elle a conduit les chercheurs à étendre leurs théories et recherches à une phrase et même à des énoncés. Cette sémantique du mot accuse beaucoup de lacunes actuellement.

En effet, même si l'on a essayé de tenir compte des relations paradigmatiques qu'entretient un terme avec ses co-occurrents, il reste séparé du discours. Le sens du mot se complique de plus en plus, qu'on a recours à une autre méthode, celle des énoncés, qui tient compte des relations syntaxiques et sémantiques des mots. Dans cette optique, MARCELLESI dit ceci :

> *« L'analyse lexicale, en procédant à la désarticulation systématique du texte, fait éclater ses structures discursives et syntaxiques ; elle est donc incapable d'en rendre compte. Par ailleurs, si l'on admet avec les linguistes que le sens résulte essentiellement des systèmes de relations fort complexes, il apparaît que ces méthodes ne peuvent lui donner qu'une représentation très pauvre »*[17].

Vu les insuffisances de l'analyse lexicologique, les linguistes essaient de les combler en proposant une approche syntaxique qui rend compte de la combinaison des unités lexicales.

[17] MARCELLESI (J.B.), *op.cit.*, p.10.

I.5. L'analyse syntaxique

Le pionnier de cette méthode est HARRIS dans le cadre du distributionnalisme américain. Au départ, l'analyse se limitait à la phrase mais plus tard, comme le dit Régine Robin, elle fut étendue à un niveau supérieur à la phrase, c'est-à-dire le discours suivi.

Elle se présente comme une tentative pour élaborer une procédure formelle d'analyse des segments supérieurs à la phrase, permettant de tenir compte des relations transphrastiques qui peuvent s'obtenir dans les textes.

Pour HARRIS toute langue peut se décrire par une structure distributionnelle sans devoir faire appel à l'histoire ou au sens :

> *« Le but de la méthode n'est pas de chercher le sens du texte, mais de déterminer comment sont organisés les éléments qui le constituent »*[18].

Ce qui importe c'est la récurrence de certains éléments linguistiques à l'intérieur des phrases. Ainsi la première opération va consister à déterminer les classes d'équivalences :

> *« Deux éléments sont dits membres d'une même classe d'équivalence lorsque (a), ils se trouvent dans les environnements identiques, ou lorsque (b), ils se trouvent dans les environnements équivalents (membres eux-mêmes d'une même classe d'équivalence »*[19].

[18] PREVOST-CHAUVEAU (G.), *op.cit.*, p.14.
[19] PREVOST-CHAUVEAU (G.), *op.cit.*, p.14.

Ceci dit, il faut souligner qu'il n'est pas toujours facile de former des classes d'équivalences, la structure d'un texte étant rarement récurrente. C'est pourquoi, il faut avoir recours aux transformations. Notons qu'en aucun cas, ces dernières ne peuvent décrire ou expliquer les mécanismes de la langue. Leur rôle est de régulariser des phrases uniquement. Avec un texte ainsi découpé et transformé, l'analyste parie à rendre les procédures de comparaison rigoureuse.

Des efforts ont été déployés dans le sens d'améliorer la méthode de HARRIS. Mentionnons les travaux de D. MALDIDIER est de M. PECHEUX. Dans son article « vocabulaire politique de la guerre d'Algérie »[20], MALDIDIER assigne aux transformations grammaticales une double mission. Non seulement elles lui permettent d'accroître le rendement des classes d'équivalences mais aussi de :

> *« Tenir compte des rapports de formation entre les propositions de la gradation selon laquelle le mot proposition est plus ou moins assuré par le sujet d'énonciation »*[21].

Pour ce qui est de l'analyse automatique du discours, MAINGUENEAU va au-delà de la phrase et embrasse même plusieurs discours en s'intéressant aux protagonistes, aux conditions de production du discours.
Ainsi écrit MAINGUENEAU :

> *« L'analyse purement interne d'un seul discours n'a aucune pertinence, l'analyse automatique du discours se*

[20] MALDIDIER (D.), *Cahier de lexicologie* n°15, 1969, p.81.
[21] MALDIDIER (D.), *op.cit.*, p.81.

> *donne pour corpus un ensemble de discours de production (...). Les conditions de production ne doivent pas être considérées comme un rempart au bon fonctionnement de la langue, comme s'il existait une sémantique neutre, idéale qui puisse tenir lieu de référence »*[22].

Les recherches de nos jours prennent en considération plusieurs discours en intertexte et tiennent compte chaque fois des conditions de production des discours. La détermination du corpus devra alors tenir compte de ces nouveaux paramètres.

Face à cette limite déjà énoncée, il nous est donné de conclure avec Maingueneau que :

> *« Le problème qui se trouve posé est d'enrichir l'analyse du discours par une analyse tenant compte des problèmes énonciatifs »*[23].

Ceci dit, nous tenons à signaler que, comme l'analyse lexicologique, l'analyse syntaxique accuse des lacunes et doit être complétée par l'approche énonciative.

I.6. L'approche énonciative

BENVENISTE définit le vocable «énonciation » comme « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation ».

Voici ce qu'en dit DUBOIS :

[22] MAINGUENEAU (D.), *op.cit.*, pp.84-85.
[23] MAINGUENEAU (D.), *op.cit.*, p.119.

> *« L'énonciation est présentée soit comme le surgissement du sujet dans l'énoncé, soit comme la relation que le locuteur entretient par le texte avec l'interlocuteur ou comme l'attitude du sujet parlant à l'égard de son énoncé »*[24].

Quant à COURDESS, il ajoute ce qui suit :

> *« L'énoncé serait le texte réalisé tandis que l'énonciation reste l'acte de production de ce texte »*[25].

DUBOIS complète l'idée en disant ceci :

> *« Ailleurs et sans s'identifier aux mécanismes de production de génération des énoncés, l'énonciation serait avant tout un procès, comme le texte est une structure »*[26].

Pour qu'il y ait théorie de l'énonciation, la présence des éléments comme le locuteur, l'allocutaire, leurs statuts, le contexte ou la situation de production du discours est donc nécessaire. Quatre concepts caractérisent cette théorie. Il s'agit, selon DUBOIS de la distance, la modalisation, la transparence/l'opacité et la tension :

> *« Le sujet parlant adopte vis-à-vis de son énoncé une attitude déterminée, par laquelle il s'inscrit ou au contraire s'en évade complètement (...) le locuteur indique s'il adhère ou refuse d'adhérer à son discours. L'adhésion plus ou moins grande est manifestée par des*

[24] DUBOIS (J.), *op.cit.*, p.15.
[25] COURDESS (L.), « *Blum et Thorez en mai 1936, analyse des énoncés.* », Langue française, Paris, Larousse, 1971,p.100.
[26] DUBOIS (J.), *op.cit.*, p.103.

modalisateurs. La transparence ou l'opacité se définissent par le rapport que le récepteur entretient avec l'énoncé, (...) la tension définit la dynamique de rapport établi entre le locuteur et destinataire »[27].

Explorons tour à tour les quatre concepts fondamentaux.

I.6.1. La distance

La distance permet de situer l'énonciateur et son énoncé. Lorsqu'il y a une certaine coïncidence entre le sujet de l'énonciation et le sujet de l'énoncé la distance tend vers zéro. A l'inverse, la distance est maximale lorsque le locuteur veut que son énoncé soit assumé par la communauté ou lorsqu'il cherche à s'adjoindre à ses allocutaires. Voici ce que dit MAINGUENEAU : *« le sujet considère son énoncé comme partie d'un monde distinct de lui-même »*[28].*

Rappelons que les déictiques constituent une catégorie d'embrayeurs qui permettent d'avoir une vue globale du concept de « distance » comme nous le dit MAINGUENEAU :

« La fonction des déictiques est d'inscrire les énoncés-occurrences dans l'espace et le temps par rapport au point de repère que constitue l'énonciateur. En aucun cas par conséquent, il ne faut dissocier personnes et déictiques. Même si la personne y joue un rôle dominant, la triade moi-ici maintenant est indissociable, clé de voûte de toute l'activité discursive »[29].

En bref, l'emploi des déictiques vient compléter celui des pronoms.

[27] *Ibidem.*
[28] MAINGUENEAU (D.), *op.cit.*, p.119.
[29] MAINGUENEAU (D.), *op.cit.*, p.21.

I.6.2. Les personnes

Pour tout discours, le locuteur privilégie certains pronoms eu égard à la place qu'il occupe dans l'énoncé. BENVENISTE s'est intéressé à l'étude des pronoms. Pour lui, « Je » et « Tu » sont les véritables personnes du dialogue. Ils renvoient aux rôles respectifs du locuteur et de l'allocutaire, rôles indissociables et irréversibles. Cette réversibilité peut changer un « je » en « tu » dans un discours. « Nous » et « Vous » seraient selon MAINGUENEAU, non les pluriels de « Je » et « Tu » mais des personnes amplifiées.
Quant à la 3^{è} personne, BENVENISTE l'appelle une non-personne.

I.6.3. La modalisation

C'est un concept qui désigne la manière d'adhésion du sujet parlant à son énoncé comme le dit MAINGUENEAU :

> *« Il s'agit plutôt d'adhésion très soulignée ou non, en baisse ou non etc. c'est une courbe continue que le locuteur doit interpréter : le locuteur tient-il ou non à ce qu'il dit »*[30].

Les auxiliaires modaux tels que « devoir », « vouloir », « croire », ..., montrent l'adhésion du locuteur aux énoncés produits. Ils expriment aussi les diverses modalités de nécessité, d'obligation, de possibilité, de probabilité, ...Nous nous intéresserons sans doute à ces derniers puisque les discours analysés contiennent eux aussi des modalisateurs.

[30] MAINGUENEAU (d.), *op.cit.*, p.21.

U. B.

I.6.4. Les concepts de transparence et d'opacité

Les deux termes sont en situation d'opposition. La transparence est maximale lorsque :

> *« Le récepteur s'identifie au sujet d'énonciation qui s'efforce comme si c'était le récepteur qui émettait lui-même le discours. Le récepteur prend donc en charge le message comme s'il était à l'intérieur du locuteur »*[31].

En ce qui concerne l'opacité, l'allocutaire assume un énoncé dont les modalisations lui échappent. Cela signifie qu'il cherche à rendre transparent ce qui est opaque en se faisant lui-même énonciateur.

I.6.5. Le concept de tension

C'est le rapport qui existe entre le sujet parlant et l'allocutaire. Ce rapport consiste, pour le locuteur à chercher à persuader le second. Le discours est dit tendu, lorsque le sujet parlant cherche à conquérir l'adhésion d'un interlocuteur.

La tension se détermine par l'étude du verbe, des temps, des aspects et des modes. Elle se termine par l'étude des déterminants, des performatifs, des auxiliaires modaux, des verbes « être » et « avoir » et des pronoms.

Après avoir évoqué les concepts principaux de l'énonciation. Voyons maintenant les quelques procédés énonciatifs à savoir la subjectivité ou l'objectivité.

[31] MAINGUENEAU (D.), *op.cit.*, p.21.

I.6.6. Quelques procédés énonciatifs : la subjectivité ou l'objectivité

Notre aperçu sur l'approche énonciative serait tronquée si nous passions sous silence les problèmes d'objectivité et de subjectivité dans les discours des hommes politiques.
Ainsi, Kerbrat ORECCHIONI qualifie une expression d'objectivité comme suit :

> *« L'objectivité peut être comprise sans qu'on ait besoin nécessairement de prendre en considération la personne qui l'exprime »*[32].

Tandis qu'une expression subjective et occasionnelle est : « Toute expression pour laquelle, il est nécessaire d'orienter chaque fois sa signification actuelle suivant l'occasion, la personne qui parle ou sa situation ».

Toutefois, la détermination de la subjectivité dans l'énoncé reste une tâche difficile dans la mesure où la présence de l'énonciateur ne se manifeste pas nécessairement par la figure d'un « je » linguistique, une description « impersonnelle » peut être éminemment « subjective ». Une phrase telle que « c'est impossible » a beau se donner par usurpation des allures objectives et semble émaner d'un sujet universel. Elle reste marquée subjectivement.
La subjectivité peut emprunter la voie du « Il » et l'objectivité celle du « Je ». La phrase « Il trouve que » c'est « impossible » est plus objective que « c'est impossible ».

[32] KERBRAT (O.), *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1980, p.150.

Après cet essai de différenciation d'expressions objective et subjective dans l'énonciation, il nous semble nécessaire de dégager certaines « lois » de l'énonciation.

I.6.7. Quelques lois de l'énonciation

Il existe un certain nombre de principes qui relèvent d'un cadre déontologique régissant l'échange verbal. Nous tenons à signaler certaines lois : La loi de l'informativité qui exige du locuteur de donner sur le thème dont il parle, les renseignements les plus forts qu'il possède et qui sont susceptibles d'intéresser le destinataire.

Pour adoucir la brutalité des propos dans un discours, il faut respecter la loi de la convenance. Pour des raisons de politesse et de la courtoisie, dans certaines circonstances, le locuteur est obligé de diluer le degré de sévérité dans le discours.

La loi de la sincérité vaut pour les assertions mais aussi pour les interrogations. Il peut paraître paradoxal d'admettre l'existence d'une telle loi quand il est souvent reconnu au langage verbal, au titre de l'une de ses propriétés les plus spécifiques, la possibilité d'utiliser ce système sémiotique pour tromper autrui ou transmettre des informations fausses.
L'exemple :

> *« Je suis allé au cinéma mardi dernier, mais je ne le crois pas » montre clairement que le « discours est un jeu régi par les règles et, parmi ces règles, il y en a une, selon*

laquelle, celui qui fait une affirmation doit affirmer ce qu'il croît être la vérité »[33].

La loi de la sincérité ne dit pas que l'on croit nécessairement à la vérité de ce que l'on accepte ou que l'on a toujours l'intention de tenir promesses. Elle énonce simplement que parler, c'est se prétendre sincère. Au-delà de la loi de la sincérité, l'ironie peut glisser dans le discours.
Cette forme ironique se caractérise par deux propriétés dont l'une peut être considérée comme étant de nature pragmatique. Ironiser c'est se moquer d'une « cible » et l'autre de nature sémantique (ironiser c'est dire le contraire de ce que l'on veut laisser entendre).

Après avoir passé en revue toutes ces lois de l'énonciation, nous constatons que dans la détermination du sens de l'énoncé doivent entrer en jeu deux types de signifiants extra-verbaux. Les mécanismes interprétatifs sont complexes. L'opération de décodage est un processus fort aléatoire, variable d'un sujet à l'autre. Le rôle du récepteur ne se réduit pas à celui de son réceptacle de valeurs qui se livrerait d'elles-mêmes. Décoder un énoncé c'est se livrer à u calcul interprétatif plus au moins complexe et réussi et qui consiste entre autres choses à supporter les mobiles que le locuteur peut avoir de produire un tel énoncé.

I.7. Cadre méthodologique

Comme nous l'avons précisé, nous nous sommes proposé d'étudier les discours prononcés par le candidat du parti de la droite Française, l'U.M.P, Jacques CHIRAC.

[33] LYONS (L.), *Eléments de sémantique*, Paris, Larousse, 1979, p.199.

Tout le corpus est tiré des cinq discours de campagne présidentielle répartis en deux catégories :

Les trois premiers sont prononcés dans ses dernières campagnes du premier tour dans les villes de Bordeaux, de Poitiers et de Lille tandis que les deux derniers sont prononcés au début du deuxième tour dans les villes de Rennes et de Lyon.

I.7.1. Description du corpus

Georges MOULIN donne du corpus :

> *« Ensemble d'énoncés écrits ou enregistrés dont on se sert pour la description linguistique »*[34].

Voilà ce qu'en dit Laurence BARDIN :

> *« Le corpus est l'ensemble des documents pris en compte pour être soumis aux procédures analytiques. Sa constitution implique souvent des choix, des sélections et des règles »*[35].

I.7.2. Délimitation du corpus

Nous aurions aimé appliquer la méthode de l'analyse du discours sur tous les discours de campagne présidentielle du candidat de la droite Française à l'Elysée.

Malheureusement nous n'avons pas pu mettre la main sur tous ses discours. Nous nous sommes alors contenté d'analyser les discours de fermeture du premier tour et d'ouverture du deuxième tour de notre locuteur.

Les cinq discours passent en revue les grands thèmes, les moments forts, les grands projets du candidat de l'U.M.P. Ils comportent beaucoup d'éléments

[34] MOULIN (G.), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, PUF, 1974, p.89.
[35] BARDIN (L.), *Analytique de contenu*, Paris, PUF, 1977, p.95.

redondants ainsi que des phrases ayant des mots pivots qui seront soumis à l'analyse.

Sachant qu'il est difficile voire impossible, eu égard à nos capacités et à nos moyens limités, de travailler sur tous les discours de campagne de Jacques CHIRAC (2002), nous estimons que notre corpus est représentatif car, selon Laurence BARDIN, *« L'échantillonnage est dit rigoureux si l'échantillon est une partie représentative de l'univers de départ »*[36].

Le corpus choisi obéit à la règle de la pertinence puisque les documents choisis permettront d'atteindre nos objectifs et nos hypothèses de travail.

Ainsi constitué et décrit, le corpus doit évidemment être découpé, travaillé et analysé. Nous décrivons dans le point qui suit les opérations que nous allons effectuer sur les énoncés du corpus.

I.7.3. La méthode de travail

Dans notre analyse syntaxique et lexico-sémantique tout le corpus n'est pas soumis à l'analyse. Nous allons d'abord le réduire. La première opération a été celle que Laurence BARDIN appelle « la lecture flottante ». Nous avons lu le corpus plusieurs fois et de façon minutieuse. En fonction de nos hypothèses et de nos objectifs, nous avons retenu six notions que nous avons jugées essentielles compte tenu de leur fréquence et surtout de leur effet sur la vie globale du pays. Ce sont des notions telles que : La France, les Français, l'Europe, la démocratie, le gouvernement, l'Etat.

[36] BARDIN (L.), cité par HODARI (D.), *Le discours politique soviétique sur la paix et le désarmement (1983-1986)*, mémoire, U.B, 1990, p.45.

En second lieu, nous avons relevé toutes les propositions contenant les notions à analyser. Ces propositions sont tellement larges de façon à sauvegarder les sens de l'unité relevée. Dans ce découpage, nous nous intéresserons non seulement aux six notions essentielles mais aussi à leurs associations, à leurs qualifications, à leurs circonstants etc. Le nouveau texte plus homogène que le premier aura subi à son tour un nouveau découpage. Grâce aux transformations, nous allons le simplifier pour avoir des phrases de base que décrit Pierre KUENTZ :

> *« Loin d'être un point d'arrivée, la phrase de base se présente comme une construction abstraite du chercheur destinée à faire apparaître les éléments réellement pertinents »*[37].

Les éléments ont été groupés par réseau et ainsi nous allons obtenir le corpus de base. Chaque réseau a été décrit au niveau syntaxique avant l'interprétation sémantique. En effet, une analyse du discours comporte ses propres particularités méthodologiques dépendantes des hypothèses de travail qui lui sont spécifiques. Nous allons nous servir de la théorie des actants élaborée par TESNIERE et modifiée par Elie BAKIZA et qui est résumée dans le tableau suivant :

[37] KUENTZ (P.), « *Parole-discours* », Langue française 15, 1952, p.23.

Actant 1	Actant 2	Actant 3	association	circonstances	Equivalents	Qualification

Tableau illustratif du corpus

Recueil	Discours	Date & lieu
R1	1er	Le 15 avril 2002 à Bordeaux
R2	2ème	Le 17 avril 2002 à Lille
R3	3è	Le 19 avril 2002 à Poitiers
R4	4è	Le 23 avril 2002 à Rennes
R5	5è	Le 25 avril 2002 à Lyon

I.8. Cadre socio-historique

La période électorale est généralement propice à l'introspection et à la discussion d'une problématique. C'est ainsi que les discours tenus par les politiciens Français plus précisément tiennent compte des défis qui hantent la France de 2002.

Pour le cas d'espèce, le candidat de droite française a mis l'accent sur la montée de la violence ou de la délinquance.

I.8.1. La montée de la violence ou de la délinquance

Les chiffres de la délinquance publiés par le ministère de l'Intérieur montrent une recrudescence spectaculaire de la violence sur le territoire.

En effet, les infractions constatées ont progressé en 2002, soit un total de 2.021.111 faits enregistrés contre 1.844.493 de l'an précédent.

Des faits divers sanglants font preuve de la montée de l'insécurité : la reprise des agressions antisémites, le recensement de 395 actions violentes

contres les lieux de culte, les écoles, les cars de ramassages scolaires, l'agression très médiatisée d'un retraité, les individus roués de coups par des jeunes racketteurs, des atteintes contre des personnes, les forces de l'ordre,...

De plus, une personne par semaine, parfois deux ou trois, est assassinée par une arme à feu lors des guerres toujours plus meurtrières au point qu'au mois de mars, le Ministre de l'intérieur doit reconnaître l'existence de zones hors-contrôle en France. Il les qualifie de « spécialités criminelles ». Dans les cités sévissent des bandes agrégées autour des noyaux durs de prédateurs hyperactifs et multirécidivistes.

Les acteurs de terrain à savoir les gardiens d'immeubles, les responsables associatifs, les travailleurs sociaux confirment que les jeunes sont à l'origine d'une grande partie des actes déclarés.

Au problème sécuritaire s'ajoute le ralentissement de la compétitivité économique.

I.8.2. Une compétitivité économique au ralenti

Surendettée, la France est également balayée par les vents d'une compétition impitoyable où le risque majeur d'un déclin sans précédent obsède les actifs, les lucides, les entreprenants.

En effet, le pouvoir d'achat est l'un des plus faibles du continent. Les déficits publics sont énormes. Les impôts et les charges très élevés, les tracasseries administratives apparaissent comme des carcans qui brident et freinent l'élan économique.

En conséquence, les entreprises ne sont plus attractives. Certaines d'entre elles ferment leurs portes et beaucoup d'autres se délocalisent hors de leurs

frontières afin de produire à moindre coût. De nombreux jeunes s'en vont pour exprimer plus librement leur dynamisme, pour éviter les pesanteurs bureaucratiques.

Pour redynamiser l'économie, notre locuteur proposait de mettre les forces vives au service de l'emploi, de libérer les énergies. En clair, diminuer les impôts et charges qui pèsent lourdement sur l'économie française et de réduire les contraintes administratives qui retardent le développement des entreprises car pour CHIRAC « l'esprit de l'entreprise » demeure « le principal levier de la croissance » et donc de l'emploi.

Notons que l'affaiblissement de la compétivité économique engendre la hausse du chômage.

I.8.3. Le chômage reparti à la hausse

Le taux de chômage a augmenté au cours de l'année 2002 laissant craindre, dans une conjoncture économique défavorable, une aggravation de la situation de l'emploi en France.

Ainsi, les statistiques font état de 4,8% de plus par rapport à 2001, année qui avait déjà connu une augmentation de 2,2%. Le nombre d'emplois stables et qualifiés a reculé pendant que celui des emplois précaires explosait. Le nombre de salariés par intérim a pratiquement doublé sous le gouvernement de gauche instauré à partir de 1997, pour atteindre 700.000 au début de 2002.

En 2002, 18% de la population âgée de moins de 30 ans est au chômage et 30% de cette même population occupe un emploi précaire. Les postes à temps partiel, que des centaines de milliers de personnes ont dû accepter faute de mieux, ont contribué, avec toutes les autres formes d'emplois précaires, à

grossir le rang de ceux que les Américains appellent les workings poor, c'est-à-dire les pauvres en activité.

Dans le but de réduire les effets du chômage, le gouvernement JOSPIN a instauré les emplois dits « aidés » qui sont précisément de type : contrat emploi-solidarité, les emplois-jeunes, les RMi-jeunes.

1. Dans le contrat Emploi-solidarité (CES), le titulaire a un statut de salarié rémunéré au minimum légal et employé à mi-temps dans les collectivités locales, dans les organismes de droit privé à but non lucratif ou par des personnes morales de droit public. L'essentiel de la rémunération est prise en charge par l'Etat. Ce contrat est placé sous le signe de la lutte contre l'exclusion professionnelle.
2. Dans les Emplois-jeunes, l'Etat finance les emplois, désigne les employeurs, détermine les postes à occuper et la durée de leur exercice, définit les publics concernés. Ce sont les défavorisés à savoir les jeunes sans formation ainsi que les jeunes diplômés qui sont les bénéficiaires. Après l'expiration du contrat c'est le retour au chômage.
3. Les RMI-Jeunes sont conçus pour prendre en charge les jeunes qui n'ont pas bénéficié de l'emploi. Ces jeunes sont concentrés dans l'assistanat où ils perçoivent un revenu minimum d'insertion (RMI).

En plus de ces emplois « aidés », le gouvernement JOSPIN a pensé que la création d'emplois passerait par la réduction du temps de travail.

I.8.4. La loi sur les 35 heures

Selon cette loi, tous les salariés ne vont plus dépasser 35 h/semaine indépendamment de leurs secteurs. Cette loi, même si elle répondait à certaines aspirations, a été autoritairement imposée en dehors de tout dialogue social.

Cette loi improvisée a semé la confusion dans les services publics et les hôpitaux et a pesé fortement sur le fonctionnement des entreprises, sur le travail des commerçants et des artisans, car elle n'a pas pris en compte les différences de situation entre les secteurs et entre les entreprises.

Elle a eu pour conséquence un alourdissement de la dépense publique qui s'est traduit par des prélèvements injustifiés sur les régimes sociaux et elle a contribué à la création des inégalités entre les salariés.

Malgré ces mesures qui visaient selon Jospin l'amélioration des conditions de vie des Français, force est de constater que la France continue de franchir la pente de la pauvreté.

I.8.5. La pente de la pauvreté

En 2002, après 4 années de très forte croissance internationale, la France, elle, connaît tant de pauvres, tant d'exclus. 4 millions de personnes vivent sous le seuil de la pauvreté. Parmi eux, il y a les grands blessés de la vie, les démunis qui relèvent entièrement de la solidarité nationale et ceux qui ont perdu leur emploi et qui aspirent à retrouver une activité et une place dans la société.

Le gouvernement JOSPIN a assuré pour les démunis et les pauvres, des soins de santé gratuits à travers son système de « la couverture Maladie universelle ».

I.8.6. La Couverture Maladie Universelle (C.M.U)

L'instauration de la C.M.U devrait procurer une assurance de base à des personnes dépourvues de moyens financiers d'accéder aux soins de santé.

Les détracteurs de JOSPIN disent que l'accès aux soins de santé est loin d'être universel car il y a toujours des oubliés de la santé. Ils citent notamment tous les petits salariés du secteur public ou privé, tous les retraités modestes. Leur préoccupation est d'assurer l'égalité face à la santé.

En plus de la réforme sanitaire, le gouvernement JOSPIN a tenté de réformer le système des retraites.

I.8.7. La marche vers la réforme des retraites

Il convient de rappeler que le gouvernement JUPPE a essayé en 1995 d'étendre les mesures de réforme des retraites imposées aux salariés du privé à ceux du public. Deux millions de manifestants sont descendus dans la rue pour protester contre le plan juppé. Cette mobilisation sans précédent a obligé le gouvernement à céder et est en grande partie responsable de sa défaite lors des législatives anticipées de 1997.

Craignant alors de se heurter à un front social qui pouvait se constituer autour de la défense de la retraite, le gouvernement JOSPIN s'est contenté de jouer la montre dans la réforme des retraites. C'est ainsi qu'il a commandé des rapports sur la réforme des retraites dans le secteur public.
C'est le rapport Harpin qui proposait d'accroître la durée des cotisations à quarante deux ans et demi, comme seule solution face à un avenir des retraites présenté comme dramatique et infinançable.

Le rapport Teulade, au contraire, considérait le système de répartition comme un système viable face à la pression des chantres de fonds de pension privés. Il émettait un certain nombre de propositions.

A la suite des recommandations du rapport Teulade, le gouvernement JOSPIN a mis en place le Conseil d'Orientation des Retraites (C.O.R). Celui-ci a conclu dans ses travaux qu'il était possible de sauver la retraite par répartition notamment en ouvrant de nouvelles pistes pour assurer son financement.

Bien que ces rapports aient fait des constats alarmistes sur l'avenir des retraites et aient cherché ainsi à rendre inévitables les futures réformes, ils sont restés lettre morte.

Un autre fait social qu'il importe de signaler est sans doute la question des rapports existant entre les partis de la gauche plurielle à la veille des élections présidentielles de 2002. Ces partis sont menacés par la dissension.

I.8.8. Les dissensions internes de la gauche plurielle

Une coalition de quatre principaux partis à savoir le Parti Socialiste (P.S), le Parti Communiste (P.C), les Verts et les radicaux de gauche a permis à la gauche de remporter les élections législatives anticipées en 1997 au détriment de la droite représentée par Jacques CHIRAC, alors, président de la République.

Mais en 2000, la gauche plurielle souffre peu à peu d'une dégradation de son image : les dissensions internes fragilisent la gauche. J. P CHEVENEMENT en désaccord avec la volonté du 1er ministre de donner à la Corse un statut particulier a quitté le gouvernement. Les radicaux de gauche, les verts, le Parti Communiste décident les uns et les autres de présenter un candidat à l'élection présidentielle.

Portant déjà les germes de division, la gauche va connaître à elle seule, en 2002, huit candidats aux élections présidentielles alors qu'on attendait une candidature unique pour toute la gauche. Ces marques de division viennent pour

mettre en cause l'entente de la gauche. A cet effet, les Français relevant de ce bloc sont manifestement divisés.

Rappelons qu'à partir de 1997, année de la dissolution de l'Assemblée Nationale par Jacques CHIRAC qui s'est soldée par sa défaite, la gauche gagnante a privilégié la recentralisation du pouvoir. Mais la droite représentée par Jacques CHIRAC a toujours défendu sa décentralisation. C'est donc en 2002, l'occasion de plaider encore en sa faveur.

I.8.9. La décentralisation du pouvoir

L'aspiration des Françaises et des Français à participer davantage aux décisions qui les concernent chaque jour est de plus en plus forte. Ils ont assez de l'étatisme, du pouvoir central ou de l'existence d'un Etat pyramidal qui décide de tout, de façon uniforme.

Il est question, donc, d'arrêter de tout vouloir décider depuis les bureaux parisiens, de rompre avec la monopolisation de tous les pouvoirs en vue de les partager avec les autres notamment les élus locaux, de faire échec à toute forme de recentralisation en soutenant les libertés locales.

Il s'ensuit que la distance entre le citoyen et le décideur est aboli par plus de proximité, d'écoute, de participation et de dialogue.

La nécessité de créer la démocratie de proximité est guidée par le fait que les décisions importantes de la vie quotidienne doit être prise au plus près du terrain pour que chacun puisse y participer et pour qu'ainsi toutes les réalités, tous les besoins soient pris en compte.

Notons qu'à propos de la politique extérieure, la France se bat corps et âme pour maintenir son poids et sa place de choix en Europe et partant dans le monde entier. Mais, cette volonté peut être contrariée par les déclarations de J.M. LEPEN à Lyon et à Rennes plaidant pour le repli sur soi de la France.

I.8.10. Jean Marie LEPEN et la nécessité de repli sur soi

J.M. LEPEN rejette avec fracas la construction européenne car elle dérive vers une entité supra-nationale, supra-étatique qui passe par l'éclatement de la nation. Il stigmatise les euristocrates aux ordres de l'oligarchie internationale cosmopolite et trouve qu'il y a complot contre la nation et la volonté de dissoudre l'identité nationale.

La construction européenne est devenue pour lui, synonyme de bureaucratie, de gaspillage, de corruption, de complot contre le pays.

C'est ainsi que le leitmotiv de LEPEN c'est la sortie de la France de toutes les structures européennes y compris l'union européenne car il trouve que l'Europe est la source de tous les malheurs que connaît la France (que ce soit en agriculture, en industrie,...).

Le maître mot de la pensée lépiniste est le retour à la pleine souveraineté qui passe par la cessation de l'éclatement de la nation et en profite pour proposer l'abandon de la monnaie unique en consultant le peuple français et la dénonciation de tous les traités européens.

Notons en passant qu'en plus, de cette préoccupation européenne, la France est appelée à peser de son poids pour faire face aux défis mondiaux tels la lutte contre les grands trafics internationaux, la protection de

Il a connu deux premiers ministres durant son premier mandat. Il s'agit d'Alain JUPPE de 1995 à 1997 et de Lionel JOSPIN de 1997 à 2002.

I.9.2.1. Le gouvernement d'Alain JUPPE

Le 7 mai 1995, Jacques CHIRAC est élu président de la République au second tour de l'élection présidentielle face au socialiste Lionel JOSPIN à un score écrasant. Il nomme Alain JUPPE de son parti, le R.P.R, comme son premier ministre.

Son projet de réforme de la sécurité sociale provoque un mouvement social de grande ampleur mené par plusieurs syndicats soucieux du maintien des acquis sociaux dans le secteur public. Le contexte économique reste morose : taux de croissance insuffisant, stagnation de la consommation due à l'accroissement de la pression fiscale et à la montée du chômage, augmentation des dépenses de santé,...

Ces événements étaient en pleine contradiction avec ses promesses de campagne et de nombreux électeurs se sont sentis trahis. Il y a plusieurs grèves notamment dans la fonction publique. Alain JUPPE devient très impopulaire et la popularité de Jacques CHIRAC est au plus bas.

Afin de redonner de la légitimité à son gouvernement, de relancer son action politique, Jacques CHIRAC opte de dissoudre l'Assemblée Nationale. Cet acte intervenu deux ans uniquement après son élection à Elysée ne lui porte pas de succès. Déçus par les promesses non tenues, les électeurs optent pour les socialistes qui remportent à un score élevé les élections législatives. Jacques CHIRAC sera contraint de nommer Lionel JOSPIN comme premier ministre.

I.9.2.2. Le gouvernement de Lionel JOSPIN

Après la coalition de plusieurs partis de la gauche pour remporter les élections législatives précipitées de 1997 au détriment de Jacques CHIRAC, celui-ci est obligé de désigner Lionel JOSPIN, secrétaire du parti socialiste au poste de premier ministre. C'est déjà la perte d'une grande partie de ses prérogatives au profit du numéro deux dans le pays. Lionel JOSPIN dispose d'un atout de taille qui lui permet d'annoncer un programme de gouvernement conforme à ses promesses.

Il va bénéficier, dès son arrivée au pouvoir, d'une évolution favorable de la conjoncture économique. Non que la France retrouve les taux de croissance spectaculaire de l'époque des années glorieuses mais que la croissance est régulière et soutenue.

Il en résulte une atmosphère d'optimisme et de renouveau qui tranche avec la morosité des années antérieures, qui contraste avec la cascade d'échecs des gouvernements précédents. Cela permet au gouvernement d'obtenir des résultats sociaux et économiques conformes aux promesses électorales de la gauche.

Pourtant, sa popularité tend à s'abaisser. C'est en 2001 que le retournement de la conjoncture attendu de longue date par le président se produit : c'est le ralentissement de la croissance, le chômage qui repart à la hausse et avec lui, les difficultés et le mécontentement des Français, les impôts et les charges élevés, la délocalisation des entreprises, la montée de l'insécurité, les revendications à travers des manifestations et grèves,...
Face à cela, le gouvernement JOSPIN se montre impuissant.

S'appuyant sur ce retournement de l'opinion, le président de la République, Jacques CHIRAC, déclenche des hostilités contre son premier ministre. Il conteste point par point le bilan du gouvernement et donne ainsi le ton à une offensive reprise par le R.P.R dans le pays.

CHAPITRE II. ANALYSE SYNTAXIQUE ET LEXICO-SEMANTIQUE

Le présent chapitre constitue une application directe des théories de l'analyse du discours sur le corpus tiré de quelques discours prononcés par Jacques CHIRAC au moment de sa campagne présidentielle de 2002. Pour avoir un corpus proprement dit, il nous a fallu des phrases de base desquelles nous avons extrait les noyaux : ce sont ces noyaux qui nous ont servi de corpus.

D'après DUBOIS, le noyau est :

« Une partie de la phrase de base. »[38]

Il ajoute :

« Le noyau est constitué de deux parties : le syntagme nominal (SN) et le syntagme verbal (SV) qui en sont les constituants immédiats (P⟶SN + SV) »[39]

Le noyau représente la phrase :

« Active, déclarative, affirmative, appelée aussi phrase noyau ou phrase nucléaire. »[40]

Pour aborder les six notions à savoir « La France », « les Français », « la démocratie », « le gouvernement », « l'Europe », « l'Etat », nous comptons développer des réseaux sur base de leurs structures syntaxiques.

Dans le but de dégager le contenu de notre corpus, il nous faut définir chacun des lexèmes relatifs aux six notions. Nous ferons recours à d'autres disciplines pour relever l'aspect interprétatif de l'analyse.

[38] DUBOIS, J., *Dictionnaire de linguistique*, Librairie Larousse, 1973, p.343.
[39] Ibidem
[40] Ibidem

II.1. La France

La France est un pays de l'Europe occidentale. Au départ, habité par les peuples dit « gaulois », la France a accueilli d'autres peuples venant d'autres pays faisant de ce pays l'un des plus peuplés de l'Europe. La capitale reste Paris.

II.1.1. Les actants

Nous avons trouvé dans le corpus des énoncés relevant des actants 1, des actants 2 et des actants 3.

II.1.1.1. Les actants 1

La France joue la fonction de sujet. Cette notion entretient des relations avec :

- Les verbes d'action
- Les verbes d'état
- Les auxiliaires modaux
- Les performatifs

Toutefois, nous avons éprouvé des difficultés à fixer la ligne de démarcation entre ces différentes catégories. Malgré ce problème évident, saisir la portée de la notion en dégageant les traits lexicaux des verbes dont elle est le sujet sera notre tâche.

II1.1.1.1.1. Les actants 1 des verbes d'action et d'état

P ⟶ SN + SV

SNI ⟶ Dét + N

N1 ⟶ La France

N1 ⟶ { - commun ; -Animé ; - Concret }

SV ⟶ V + { SN2 ; SP + adj ; Comp. + SP ; SN2 + adj + SP ; SP + SN2 + adj + SP ; SP + SN2 + SP ; Compl. Relative + adj ; SN2 + SP ; SP + SP }

V ⟶ { action ; + sujet humain ; + sujet animé }

SN ⟶ { Dét + N2 ; Dét + adj + N2 }

N2 ⟶ { + commun ; - concret }

SP ⟶ prép + infinitif

prép ⟶ de, à

Dans l'énoncé, c'est le verbe qui gouverne tout. En effet, sa fonction principale (+ action) confère à l'entité « France » un rôle actif. La France devient agent d'une action et acquiert de ce fait (+ humain).

1. La France est un grand pays. (Lyon, p.2)
2. La France est une grande nation. (Bordeaux, p8)
3. La France a une âme, une personnalité, une vie. (Bordeaux, p.1)
4. La France a vocation à être pionnière. (Bordeaux, p.8)
5. La France ne veut pas d'une Europe lointaine et abstraite. (Lyon, p.7)
6. La France sera plus grande dans une Europe puissante. (Lyon, p.7)
7. La France n'est pas un petit pays insoucieux des autres. (Lyon, p.7)
8. La France n'a pas vocation à être un pays enfermé dans ses frontières. (Rennes, p.10)
9. La France a vocation à être le moteur de l'Europe. (Rennes, p.10)
10. La France sera de moins en moins attractive. (Lille, p.2)
11. La France est confrontée à une situation grave. (Rennes, p.2)
12. La France tourne au ralenti. (Bordeaux, p. 6)
13. Une nouvelle France est en marche. (Poitiers, p.7)
14. La France a la capacité d'avancer. (Bordeaux, p.6)

Dans les neuf premiers énoncés, le locuteur rappelle la place de choix de la France au sein de l'Union Européenne que ce soit au moment de la parole ou dans le futur proche.

En effet, cette place est mise en cause par des voix discordantes en faveur du retrait de la France au sein de l'Europe. Trouvant que la construction

européenne va à l'encontre de la souveraineté nationale, Jean Marie LEPEN, président du Front National (F.N) plaide pour la sortie de la France de l'Union Européenne. Cela transparaît dans les discours prononcés respectivement à Lyon et à Rennes.

Pour le locuteur, il ne s'agit pas d'applaudir, d'accueillir à bras ouverts ces déclarations. La France évoquée est loin d'être une France isolée, marginalisée qui ne s'intéresse pas aux autres pays. Elle est plutôt une France qui doit faire entendre sa voix au sein de l'Europe qu'elle souhaite.
Dans ces énoncés, il y a ceux qui sont construits avec le verbe être. Ils ont la structure suivante :

V ⟶ { - action ; + état ; + attributifs } ⟶ être

Le verbe « être » n'est pas pris au hasard. Le locuteur veut caractériser la France. La place de la France dans l'Union Européenne et partant dans le monde entier est illustrée par les définitions que le locuteur attribue à celle-ci. Par grand pays, grande nation, plus grande, il montre le rôle de la France parmi les grands décideurs de l'Europe et par voie de conséquence de la planète. Aussi prouve-t-il que la France, pour garder cette place privilégiée, n'a pas à opter pour le retrait de la France au sein de l'union comme cela est sollicité par l'extrême-droite.

Cette France qui a perdu son statut de grande puissance avec la deuxième guerre mondiale s'est tournée alors vers l'Europe pour tenter d'exister encore dans le concert des nations. Est née donc l'idée de la construction européenne qu'il faut entendre comme l'ensemble du processus de rapprochement économique et politique entrepris par les pays de l'Europe occidentale pour

d'une part surmonter leurs divisions et leurs antagonismes historiques, d'autre part faire face à l'éclosion de leur puissance dans un monde dominé par les géants soviétiques et américains.

Cette place conquise non sans peine risquerait d'être annihilée par les enseignements du Front National visant l'isolationnisme de la France quant à la recherche des intérêts de l'Union Européenne.
A cet effet, le locuteur conseille la désapprobation de ces propos pour que la France reste une nation dont la voix porte loin.

D'autres énoncés sont construits avec les verbes « avoir » et « vouloir ». ils ont la structure suivante.

V ⟶ { + action ; - état ; + possess }

Avec le verbe « avoir », le locuteur valorise positivement la France. Il évoque ainsi les qualités de la France. C'est une France qui a une vie, une personnalité. Ces qualités qu'elle incarne font qu'elle est respectée aussi bien en Europe qu'au monde entier.
Il évoque ensuite ce qui attend la France pour que cette image ne soit pas ternie. Elle n'est préservée que lorsqu'elle ne prête pas attention aux dires de Jean Marie LEPEN qui invite les Français à se désolidariser des autres Européens.

Avec le verbe « vouloir », le locuteur semble être rassuré que la France sera désintéressée par les sollicitations de l'extrême-droite en faveur de la singularisation de l'Hexagone vis-à-vis de l'Europe. La France est plutôt appelée à construire l'Europe où chaque citoyen apportera sa pierre angulaire car le projet européen se fait au bénéfice de lui.

Pour les cinq derniers énoncés, on a la structure suivante :

P ⟶ SN + SV

SN1 ⟶ Dét + N

N1 ⟶ La France

N1 ⟶ { - commun ; - animé ; - concret }

SV ⟶ V+ { comp. rel + adj ; SP ; SN + GI }

La France connaît au moment de la campagne présidentielle une compétitivité faible au niveau économique. Cela est dû au fait que le pays est asphyxié par une fiscalisation et une réglementation écrasantes. Le niveau de vie des Français qui se dégrade, la délocalisation des activités économiques vers d'autres cieux au détriment de la France, la perte de la place de la France au niveau continental et même sur l'échiquier mondial en sont les corollaires.

C'est la bonne occasion pour le locuteur de mentionner que la situation vécue n'est pas une fatalité. Une fois élu, il s'acharnera à stimuler l'épanouissement économique en abaissant les impôts et charges élevés, en assouplissant les réglementations qui assaillent les Français. Il croit en la réussite de l'opération car les énergies économiques seront libérées.

II.1.1.1.2. Les actants 1 des auxiliaires modaux

DELAHAYE affirme que les auxiliaires modaux « *permettent de déterminer l'ordre d'importance aux yeux de l'acteur, des modalités d'action*

(...) le recours de l'auteur aux modalités est particulièrement révélateur de ses attitudes profondes, il est lié à l'idéologie dominante »[41]

P ⟶ SN + SV

SN ⟶ Dét + N1

N1 ⟶ La France

SV ⟶ mod + { SN2 ; V. inf + SP ; V. inf + SN2 + C du nom ; Pr.ind. + V.inf + prop. Sub. de but }

Où mod ⟶ { devoir ; Vouloir }

SN2 ⟶ Dét + N2

SP ⟶ prép + SN2

Prép ⟶ { de }

L'ensemble (mod + V.inf) prouve le degré de conviction du locuteur face à son énoncé.

1. La France veut le changement. (Rennes, p.4)
2. La France doit retrouver confiance en elle, dans ses institutions, dans son système d'assurance sociale, dans sa justice. (Lyon, p.13)
3. La France doit garder la maîtrise de son destin. (Lyon, p.6)
4. La France veut défendre l'honneur de la démocratie. (Rennes, p.1)
5. Ce que doit faire la France pour que s'exprime son génie. (Bordeaux, p.1)

La France se heurte à une conjoncture inhabituelle au moment de l'élection présidentielle.

[41] DELAHAYE, (Y.), *La frontière et le texte*, Paris, Payot, 1977, pp.150-151.

En effet, au niveau sécuritaire, les chiffres de délinquance publiés par le ministère de l'intérieur montrent une recrudescence spectaculaire de la violence sur tout le territoire. Notons que les infractions constatées atteignent un taux de 3.58 % en 2002 alors elles oscillent autour de 2,2 % en 2001.

D'une façon spécifique, en janvier 2002, la police cherche à démanteler dans un quartier de Lyon un gang qui tue les individus et vole des voitures pour les revendre. C'est la reprise des actions violentes contre des lieux de culte, des écoles, les cars de ramassage scolaires à Rennes.

Au niveau judiciaire, c'est l'incapacité de la justice de sanctionner les délits orchestrés par les bandes criminelles. Au niveau social, c'est la réforme des retraites qui tarde à être effective comme cela a été promis par Lionel JOSPIN devenu premier ministre de Jacques CHIRAC.

La situation économique de la France est entravée par les impôts et chargés élevés, les tracasseries administratives.

Par ailleurs, la France n'est pas à l'abri du terrorisme. Les attentats du 11 septembre 2001 en Amérique montrent que la France doit faire tout pour éviter les menaces terroristes.

A travers ces énoncés, le locuteur veut répondre aux préoccupations sociales en rétablissant la paix dans le pays depuis que l'insécurité monte en flèche, en faisant fonctionner la justice qui a à décider des sanctions à infliger aux délits commis par les bandes criminelles. C'est aussi le moment propice d'abaisser les obligations fiscales et d'adoucir les lourdeurs administratives qui menacent l'essor économique. Ce sont aussi les exigences de lutte contre le

terrorisme qu'il compte mettre en œuvre pour que le destin du pays ne puisse pas être contrarié par des temps incertains et des menaces nouvelles.

II.1.1.1.3. Les actants 1 des verbes performatifs

J.L AUSTIN précise que les verbes performatifs sont des verbes : *« dont l'énonciation revient à réaliser l'action qu'ils expriment et qui décrivent une certaine action du sujet parlant. »*[42]

P ⟶ SN + SV

SN ⟶ Dét + N1

SV ⟶ V + { SP + SN2 ; V Inf + SN2 + C du nom + adj ; V Inf + SN2 + GI }

V ⟶ { + action ; + sujet humain }

SN ⟶ Dét + N2

N2 ⟶ { - humain ; -concret }

SP ⟶ prép + N3

Prép ⟶ { en, pour }

1. La France jouera en Europe un rôle moteur. (Lille, p.2)
2. Elle fera entendre sa voix pour défendre la démocratie. (Lille, p.3)
3. La France a pris une large part dans la proclamation d'un humanisme universel. (Lyon, p.1)

[42] AUSTIN, J.L., cité par DUBOIS, J., *op cit*, p.366.

Les traits contextuels relatifs aux verbes en présence confèrent à la France le statut d'agent humain. Selon le locuteur, la France est reconnue comme une nation qui s'est illustrée dans l'épanouissement de l'humanisme. On se souvient de l'œuvre louable des auteurs français tels François RABELAIS, Marguerite de NAVARE, Clément MAROT, etc. qui ont développé et fait connaître ce courant littéraire dans d'autres nations.
Elle sera aussi appelée à montrer qu'elle est une terre de la démocratie et de la liberté.

C'est, donc, illogique que la France reconnue comme un pays renfermant les valeurs ci-haut citées revienne pour jouer contre elle-même en se singularisant d'autres pays européens comme le voudrait Jean Marie LEPEN. Contrairement aux sollicitations de l'extrême droite, la France est appelée à occuper une place primordiale au sein de l'Europe pour montrer qu'elle est la terre incarnant ces valeurs et qu'elle est prête à continuer à les défendre.

II.1.1.2. Les actants 2

La structure syntaxique se présente de la manière suivante :

P ⟶ SN + SV

Comme les actants 2 sont intégrés dans le syntagme verbal, nous nous limiterons à ce dernier lors de l'analyse des actants 2.

SV ⟶ V + SN2

SN2 ⟶ Dét + N2

N2 ⟶ La France

N2 ⟶ { - commun ; ± concret ; ± animé }

1. Je veux une France qui protège ses citoyens. (Lille, p.4)
2. Je veux une France qui combatte efficacement la pauvreté. (Lille, p.3)

3. Je veux une France qui garantisse la cohésion sociale. (Lille, p.5)

Le constat est que la France est l'objet d'action incarnée d'abord par le verbe « vouloir » conjugué au présent ensuite par le verbe « voir » resté à l'infinitif. Il n'exprime ni un ordre ni une obligation encore moins une contrainte. C'est l'expression d'un souhait spécifiant le type de « France » voulu par locuteur ou ses compatriotes.
Parmi les tâches de la France comme celles de tout autre pays, il y a celle de la protection des citoyens. Or, ce rôle n'est pas convenablement assuré car la violence fait des ravages.

En effet, des boulimiques de l'agression nourrissent les bandes criminelles. C'est un mineur de 18 ans arrêté en février 2002 dans la cité chaude de Lille et qui avoue 350 vols avec violence en 3 mois. Il dit qu'il attaque des femmes vulnérables, des vieilles ou celles qui boitent. Chaque sac arraché lui rapporte de 10 à 50 euros.

La violence prend une grande ampleur au niveau national de sorte que lors d'une interview télévisée le 14 février 2002, le Président de la République J. CHIRAC avait dressé un réquisitoire contre l'équipe jospin concernant l'insécurité :

> *« Nous sommes arrivés à un point absolument inacceptable et il faut y mettre un coup d'arrêt, cette insécurité croissante comme une déferlante et inacceptable est totalement contraire à l'esprit des droits de l'homme. »*[43]

[43] http://www.tal.univ.paris3.fr.

Le premier énoncé est donc préféré à point nommé pour signifier que la France n'a pas à assister impuissamment à la montée de la violence. Elle est plutôt invité à mettre fin à cette instabilité pour que les citoyens se sentent sécurisés.

Concernant les deux énoncés qui suivent, le locuteur rappelle qu'avec l'année 1997 le gouvernement JOSPIN a procédé, dans l'intention de réduire le chômage, à la création d'emplois dits « aidés », une politique qui, d'après lui, ne manque pas de lacunes.
C'est notamment l'Emploi – Jeunes où le gouvernement donne des postes aux jeunes qu'ils occupent pour une durée déterminée. D'autres sont pris par RMI-Jeunes où le gouvernement prend en charge des jeunes concentrés en lieu donné.

Le locuteur révèle qu'il a compris le problème de ces jeunes et les rassure que l'avenir leur est ouvert. Après avoir abrogé cette pratique, il s'attachera à donner à chaque jeune les moyens de prendre sa vie en main, de trouver sa place, d'accéder à un premier emploi au lieu de l'enfermer dans une promesse désespérante de l'assistanat sans emploi, à combattre la pauvreté en aidant les plus démunis et en les orientant vers le travail, la liberté et la responsabilité plutôt que de les renfermer dans des logiques d'assistance.

II.1.1.3. Les actants 3

P ⟶ SN ou pronom pers. (p.p) + SV
SN ⟶ Dét + N1

SV ⟶
- SP + C.du nom + SP2
- V.inf + SP
- V. inf + SN + V. inf + prop.sub.
- SP + SN + C. du nom
- V. inf + SP + SN + C. du nom
- SP + V. inf + SN +SN2
- SP + V. inf + SN + SP2 + C. du nom
- SP + V. inf + SN

SP ⟶ prép + SN3 (SN2) (SN1)

Prép ⟶
- pronom
- à

SN3 ⟶ Dét + N3 (N2) (N1)

1. Nous sommes au temps de l'ambition pour la France. (Lille, p.1)
2. Je me présente avec un grand projet pour la France. (Rennes, p.5)
3. Je veux m'adresser à toute la France. (Rennes, p.5)
4. Affirmer l'occasion de dire ce que nous voulons pour la France. (Lille, p.2)
5. Une volonté claire qui donne à la France les moyens d'action. (Lille, p.5)
6. Je veillerai à permettre à la France la réduction du temps de travail. (Lille)
7. Il appartient à la France de défendre la liberté et la dignité. (Lyon, p.8)
8. Il appartient à la France d'apporter sa pierre à l'édification de la paix. (Lille, p.8)
9. Il appartient à la France de porter le rêve européen. (Lyon, p.7)

Grâce aux prépositions « à », « pour » et surtout au trait du verbe (+ transitif indirect), la France est bénéficiaire de l'action posée par les Français ou elle en est le centre.

En effet, dans les quatre premiers énoncés, le locuteur précise que la France vit une période exceptionnelle de son histoire. C'est le moment où les candidats aux élections présidentielles annoncent leurs projets de société et les Français sont tenus à exprimer leur volonté en décidant pour qui ils peuvent voter après qu'ils soient affrontés à la rivalité des projets.

Dans le 5è énoncé, le locuteur rappelle que la France peut se heurter à l'irréalisation des projets suite aux blocages politiques. Il fait allusion à la lutte politique qui semble être engagée durant son premier mandat où à partir de l'an 1997 le gouvernement est dirigé par Lionel JOSPIN de la gauche.

C'est ainsi que le 14 juillet 1997, lors de l'entretien avec la presse le Président J. CHIRAC critique la politique gouvernementale du 1er ministre Lionel JOSPIN et affirme :

> *« Je ne crois pas qu'il y ait de domaine réservé ou un domaine partagé, il ya quelques domaines essentiels où le rôle du Président, Je dirais, s'impose comme gardien dans le domaine de vigilance. La constitution prévoit des choses et ces choses, donnent, notamment une prééminence et je dirais, donnent un peu le dernier mot au président de la République. »*[44]

Par contre, au conseil des ministres du 16 juillet 1997, le 1er ministre JOSPIN, conteste que le président de la République puisse avoir le dernier mot dans quelque domaine que ce soit. *« Il n'ya pas, dit-il, de domaine de la politique française où le président aurait le dernier mot. »*[45]

[44] htt://www.academon.fr./discours de-Jacques-Chirac-du 14 juillet 1997.
[45] Htt://www.libération.fr/politique-la réplique-cingalnte- de Jospin-à-Chirac du 16 juillet 1997.

Compte tenu de ces rivalités entre la gauche et la droite, le locuteur fait un clin d'œil à l'électorat pour qu'il l'élise à un score qui s'impose et cela lui éviterait des difficultés dans l'accomplissement des promesses faites.

Dans le sixième énoncé, le locuteur promet que la France va adapter la réduction du temps de travail aux exigences différentes de divers secteurs. Or, cela n'a pas toujours été ainsi. Le gouvernement JOSPIN a imposé une réduction du temps de travail à tous les salariés. L'horaire hebdomadaire est fixé à 35 heures. Le locuteur trouve cette décision illogique car chaque secteur à ses ambitions, son rythme de travail.
Il prône alors des modalités d'application diversifiées. Il promet d'ailleurs à celui qui le voudra de travailler davantage s'il veut gagner plus.

Dans les 7, 8ème énoncés, le locuteur invoque le rôle de la France dans la recherche de la paix internationale. Or, les menaces du terrorisme sont prévisibles dans le monde. On fait allusion aux attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis d'Amérique, aux hostilités du Moyen-Orient qui opposent Palestiniens et Israéliens et qui peuvent influer sur la stabilité planétaire.

La France est alors appelée à faire montre de sa puissance en luttant contre le terrorisme et en aidant les belligérants à renouer avec le dialogue car il n'y a pas d'issue par les armes. Pour ce, elle ne cessera de proclamer un certain nombre de valeurs qu'elle incarne et cela au profit de l'humanité.
Ces valeurs sont entre autres : la liberté, la dignité, les droits de l'homme, les droits des femmes, les droits des enfants, la tolérance et la démocratie.

Mais la voix de la France ne porterait pas loin si le pays venait à opter pour la marginalisation par rapport au reste de l'Europe comme le voudrait

l'extrême-droite. C'est pourquoi il affirme que la France n'a pas à s'écarter du reste de l'Europe.

II.1.1.4. Les associations

Le réseau des associations reflète principalement deux structures syntaxiques :

a. SN ⟶ SN1 de SN2

association ⟶ { SN1 / SN2 }

b. SN ⟶ SN2 de SN1

association ⟶ { SN1 / SN2 }

En (a), les associations se trouvent en SN1 et le SN2 est la notion de « France ». En (b), les associations se placent en SN2 et en position de SN2 se place la « France ». Pour le premier cas, le groupe des associations présente un SN1 dont les traits caractéristiques du nom sont :

SN ⟶ Dét + N

N ⟶ { - humain / - animé / - concret }

Il importe de préciser que la présence de la préposition [de] est à ce point régulière, que ses différents traits syntaxiques à travers les associations méritent d'être élucidés pour qui veut procéder à l'interprétation sémantique des réseaux comme les nôtres.

Soulignons qu'au regard de notre corpus, la première structure sera privilégiée du fait de l'ampleur des occurrences des énoncés qui y sont relatifs.

A ce titre, la notion vient en position de SN2 tandis que les syntagmes nominaux qui lui sont associés se trouvent placés en SN2.

1. Chacun d'entre vous aura entre ses mains une partie du destin de la France. (Lyon, p.1)
2. Chacun est responsable du destin de la France. (Lille, p.1)
3. Vous voulez jouer toutes les cartes de la France. (Lille, p.1)
4. Je veux ranimer la passion de la France. (Poitiers, p.1)
5. L'avenir de la France est entièrement entre nos mains. (Poitiers, p.7)
6. Ce qui importe c'est l'avenir de la France. (Lyon, p.8)
7. Il en va de l'image de la France sur la scène internationale, de sa capacité à être écoutée, respectée.
8. Vous voulez, en un mot, la France de la sûreté reconquise et de la fraternité retrouvée. Une France de la jeunesse, de l'intelligence et des talents. (Lille, p.2)

L'analyse nous montre que la prép « de » appelle les traits [+ poss.] et [+ abstr.] Les énoncés ci-après nous montrent que le SN2 possède SN1 : (1), (2), (3), (4), ...

En ce qui concerne le trait [+ abstr.], on cite les énoncés (1), (2), (3), (4), (5), (6). Il semble que le trait [+ action] des verbes à partir desquels on a formé des noms, joue un rôle principal dans ce genre d'association.

Le propagandiste témoigne de la nécessité d'un changement qu'il envisage pour la France. Il n'est possible que si tout Français en est conscient car, pour le locuteur, il est inacceptable que la France continue à assister impuissamment à la dérive sécuritaire, que les jeunes continuent à être pris en charge à travers les RMI-jeunes ou bénéficier d'un emploi à durée déterminée à

travers les Emploi-jeunes au lieu de leur montrer comment ils peuvent se prendre en charge eux-mêmes.

Il a donc compris ses problèmes et il les comprend toujours. C'est pourquoi il en propose de surcroît leur gestion qui est le résultat de la décision du peuple français.

II.1.1.5. Les circonstants

TESNIERE en dit ceci :

> *« Les circonstants expriment les circonstances de temps, de lieu, de manière, ... dans lesquelles se déroule le procès (...). Les circonstants sont toujours des adverbes (de temps, de lieu, de manière, etc.) »*[46]

Au regard des énoncés de base, la structure syntaxique des circonstants est la suivante :

P ⟶ SN + SV

V ⟶ [+ action]

SP ⟶ prép + SN2

Prép ⟶ { en }

Prép ⟶ { + lieu }

SN2 ⟶ { en } + N2

N2 ⟶ la France

N2 ⟶ { - commun, -animé, -concret }

[46] TESNIERE (L.), *op.cit.*, pp.102-103.

La préposition [en] attribue un trait [+ lieu] au lexème [France].Le locuteur part d'une référence qui lui sert de tremplin pour l'action. Il juge la politique sanitaire du gouvernement JOSPIN de lacunaire car beaucoup de Français ne sont pas concernés par la couverture maladie universelle. Il évoque à titre illustratif, les petits salariés du secteur public ou privé, les retraités modestes. Laisser donc une partie de la population à elle-même, estime-t-il, peut porter atteinte à l'union des Français.

C'est la bonne occasion pour le locuteur de tranquilliser les Français en affirmant son intention de garantir à tous les mêmes droits et avantages.
Ex : L'unité contre les forces de dispersion et de division, pour que tous les Français aient les mêmes droits et obligations en France. (Poitiers p.1)

II.1.1.6 La qualification

La structure syntaxique des qualifications est la suivante :

P ⟶ SN+S adj

SN ⟶ Dét+N

N ⟶ Dét+N

N ⟶ [La France]

S adj ⟶ adj

La notion d'adjectif qualificatif peut être appréhendée sous deux angles : celui d'attribut et celui d'épithète. Le 1er est attaché au substantif qu'il suit directement. Signalons que par hasard, on a des énoncés concernant uniquement ce dernier cas.

1. Vous voulez une France puissante, écoutée. (Lille, p.2)
2. Vous voulez une France forte. (Lille, p.2)

3. Je vous demande de vous rassembler pour une France démocratique participative, ouverte, accueillante, aux idées et aux passions. (Poitier, p.7)
4. Je vous demande de vous rassembler pour une France assurée, rassurée, libérée qui joue tout son rôle dans l'Europe. (Poitiers, p.7)
5. Je vous demande de vous rassembler pour une France audacieuse, tournée vers l'avenir. (Poitiers, p.7)
6. Je veux une France solidaire qui reconnaît le droit de chacun à la dignité. (Lille, p.3)

Le locuteur qualifie la France voulue aussi bien par lui-même que ses compatriotes. C'est une France qui doit préserver sa place de choix au niveau européen, voire mondial. Or, cela ne pourrait avoir lieu si la France se retirait de l'Europe comme le proposait l'extrême-droite. C'est pourquoi il plaide pour une France intégrée au sein de l'Union Européenne.
Le locuteur n'oublie pas d'exprimer son intention de garantir la solidarité nationale. La France connaît à l'époque tant de pauvres, d'exclus. L'effectif atteint 4 millions. Cette catégorie de personnes défavorisées a besoin de secours. Pour le locuteur, il est impératif de l'assister pour promouvoir la dignité humaine.

Il découle de notre analyse que le locuteur présente la France comme une grande nation occupant une place de choix au sein de l'Union Européenne voire dans le monde entier. Pour préserver cette position stratégique, elle appelée à couper court aux sollicitations de l'extrême droite visant le retrait de la France au sein de l'Europe. De plus, selon ce discours, la France doit résoudre les défis sécuritaires et économiques et sociaux pour rester à l'avant-garde d'autres nations.

II.2. La démocratie

La démocratie est un mode de gouvernement en vogue dans les Etats modernes. On la définit comme le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple.

Même si la démocratie constitue le type de régime le plus désirable, elle fait l'objet de critiques acerbes de la part des écrivains.
A titre illustratif, pour Montesquieu, la démocratie est instable et ses principes ont tendance à la corruption.
Quant à Pierre BRISSOTI, la démocratie *« est un épouvantail dont les frippons se servent pour tromper les ignorants ».*

II.2.1. Les actants 1

Dans le corpus, nous n'avons trouvé qu'un seul énoncé en actant 1 avec des verbes d'état.

P ⟶ SN +SV
SN ⟶ Dét + N1 + présentatif
Dét ⟶ [Déf : féminin, sing ;]
SV ⟶ V + N2
V ⟶ Etre

Dans cet énoncé, nous avons la structure suivante :

SV⟶ Etre + N2
SN ⟶ La démocratie

- La démocratie c'est la responsabilité. (Lille, p.4)

Devant la multiplication des lieux de décisions qui caractérise le monde, le pouvoir central doit faire le lien avec les autres, les actionner, les fédérer, les

entraîner. Or, cette coopération entre les différents échelons de responsabilité ne semble pas préoccuper le gouvernement de Jospin. C'est le moment opportun pour le locuteur de mentionner qu'il garantira la cohérence des décisions entre tous les niveaux de responsabilité en établissant la relation entre le local et le national et partant l'européen et le mondial.

II.2.2. Les actants 2

En actant 2, nous disposons des verbes d'état, d'action et des auxiliaires modaux.

II.2.2.1. Les actants 2 des verbes d''état

Dans l'énoncé relevé, les traits du verbe sont les suivants :

V ⟶ [- action, - sujet humain, - sujet concret, - sujet animé, -résultat]

- L'Europe c'est la démocratie. (Rennes, p.2).

Le locuteur répond par la négative à l'appel de Jean Marie LEPEN qui invite la France à se retirer de l'Union Européenne en exprimant son attachement indéfectible à l'Europe qui renferme des valeurs dont la démocratie.

II.2.2.2. Les actants 2 des verbes d'action

P ⟶ { GI ; Part. prés + SV }

SV ⟶ V + SN2

SN2 ⟶ La démocratie

V ⟶ [+ transitif, ± résultat, + action, - complément animé, + sujet humain]

1. Pour libérer la démocratie locale. (Rennes, p.9)
2. Pour défendre la démocratie. (Rennes, p.3)
3. En libérant la démocratie locale. (Lyon, p.5)

Comme on le voit, le lexème « la démocratie » est l'objet d'actions dont le sujet se dote du trait [+ humain]. Le trait [+ transitif] exprime le fait que le verbe admet le lexème comme complément d'objet direct. Celui-ci étant inanimé (cf. le trait [- compl.animé]).

Le deuxième énoncé est proféré à un moment précis celui de la rencontre d'un homme politique et d'un peuple. C'est ce dernier qui est interpelé pour sauvegarder la démocratie en votant selon ses sensibilités, ses convictions et ses engagements.

La décentralisation du pouvoir ne figure pas davantage au rang des priorités du nouveau gouvernement formé par Lionel JOSPIN à l'issue des élections parlementaires de Mars 1997 comme le témoigne le programme de la gauche plurielle et sa déclaration de politique générale.

CHIRAC, son rival, au contraire, affiche un engouement pour cette thématique de la décentralisation. La raison est à chercher dans le champ politique occupé après l'échec subi par cette autorité en voulant dissoudre, à sa faveur, l'Assemblée Nationale en 1997. Il s'incline alors vers des élus locaux pour compenser la défaite, pour restaurer son leadership.

Il promet donc qu'il étendra la démocratie jusqu'au niveau local dans le but d'être fidèle à la préoccupation du moment ; celle qui constitue à écouter, à consulter les concernés en premier lieu et cela pour éviter des lois générales alors que les réalités et les besoins diffèrent d'un lieu à l'autre.

II.2.3. Les actants 2 des auxiliaires modaux

P ⟶ SN + SV

SN ⟶ { Dét +N1 / Pron.pers }

N1 ⟶ Notre République

Pron.pers. ⟶ Je

SV ⟶ mod + { SN2 / V inf. + SN2 }

Où mod ⟶ { vouloir / Souhaiter / Devoir }

SN2 ⟶ Dét +N2

1. Je souhaite une démocratie de proximité. (Rennes, p.8)
2. Je veux instaurer la démocratie sociale. (Lyon, p.5)
3. Notre République doit être une vraie démocratie. (Rennes, p.10)

Les énoncés relevés contiennent également trois verbes modaux à savoir : vouloir, souhaiter, devoir.

Pour le dernier énoncé, le locuteur essaie de valoriser son pays. C'est une nation qui a fait preuve et qui fera preuve de la démocratie. Plusieurs candidats se sont présentés au premier tour des élections présidentielles et se sont inclinés devant le verdict des urnes. Cet acte inclusif et le respect de l'expression populaire font de la France un pays démocratique par excellence.

Pour le deuxième énoncé, le locuteur affiche son intention de donner une place de choix au dialogue social ; il fustige le gouvernement de JOSPIN qui a

pris une lourde décision de réduire le temps de travail sans demander les avis et considérations des partenaires sociaux. Son innovation sera de réformer par le dialogue que par le la contrainte, de privilégier la concertation, négociation à la place de l'obligation.

Pour le premier énoncé, le locuteur veut renverser la tendance de la démocratie centralisée qui refait surface à partir de 1997 année de l'entrée dans de grandes proportions de la gauche dans le gouvernement et dans l'Assemblée Nationale. Il parle de lourdeur, de découragement pour les citoyens, de déresponsabilisation pour les services locaux. C'est le moment propice d'instaurer la démocratie de proximité qui implique la participation des citoyens eux-mêmes dans la prise des décisions là où elles doivent s'appliquer.

II.2.2.4. Les associations

Nous pouvons classer les associations retenues dans deux catégories. La première englobe les associations de type « SN1 de SN2 ». La deuxième admet l'association inverse « SN2 de SN1 ». Dans l'une comme dans l'autre, la préposition « de » suggère une possession de SN2 ou de SN1. Les traits sémantiques correspondant aux substantifs associés à la démocratie sont les suivants :

N ⟶ [- animé, - concret, - comptable]

A. - Les énergies de notre démocratie. (Lille, p.2) ;
- Les fondements de la démocratie. (Lille, p3) ;
- La supériorité de la démocratie. (Lille, p.4) ;
- Ce rendez-vous de la démocratie. (Rennes, p.1) ;
- L'honneur de la démocratie. (Rennes, p.1) ;
- Le propre de grandes démocraties. (Rennes, p.2) ;
- Un temps fort de notre démocratie. (Bordeaux, p.2) ;

- Au renouveau de la démocratie (Rennes, p.2) ;

B. – Une grande démocratie de l'alternance (Rennes, p.4) ;

- Une démocratie de proximité. (Rennes, p.9).

A partir de ces énoncés, nous remarquons que la « démocratie » est associée à des substantifs qui évoquent des objets abstraits, non comptables et non animés. Etant donné que ces énoncés comportent les traits [- animé, - concret, -comptable], les substantifs associés à la « démocratie » relèvent des principes, des systèmes ou des idées impossibles à vérifier empiriquement, ce qui maintient l'auditeur dans une forme de contemplation béate.

Le locuteur rappelle les failles qui menacent la démocratie. Les dépits sécuritaires, le dialogue social étouffé ne font que reculer la démocratie. C'est pourquoi il interpelle les Français à se lever pour changer la situation en lui faisant confiance, lui, qui pourra redorer la démocratie de son pays.

De plus, il propose d'aller beaucoup plus loin en instaurant une démocratie décentralisée qui vise la participation directe des citoyens dans la prise de décisions qui les concernent. Cette politique est une négation de la démocratie centralisée en vogue qui accapare tous les pouvoirs au détriment des élus locaux témoins directs des aspirations et des besoins des Français.

II.2.2.5. Les circonstants

SP ⟶ prép + SN

SN ⟶ Démocratie

Prép ⟶ { pour, dans }

1. Il y aura une leçon utile pour notre démocratie. (Lyon, p.1) ;
2. Dans une démocratie, il est vital de ne pas rester sourd à ce que chacun veut dire. (Lyon, p.2) ;
3. En démocratie, le vote c'est avant tout une décision. (Lyon, p.1).

Les prépositions « pour » et « en » donnent respectivement les traits [+ possess] et [+ lieu] au lexème « démocratie ».

Le locuteur veut mentionner que, dans une démocratie, il est impératif de répondre aux préoccupations des Français. Ce sont notamment la question de la violence et de la criminalité qui monte en flèche, celle des impôts et charges élevés, des tracasseries administratives.

Le locuteur exhorte les Français à privilégier la candidature de celui qui pourra retrouver des remèdes à ces problèmes évoqués ci-haut. Ce choix contribuera à préserver la démocratie.

II.2.2.6. Les qualifications

Dans cette rubrique, nous pouvons avoir deux types d'énoncés. Ceux du premier groupe montrent que l'adjectif qualificatif est formé à partir du lexème « démocratie ». Il acquiert alors le trait [+ adjectif]. Tous les qualifiants recueillis sont des épithètes, ils qualifient les substantifs qu'ils suivent directement.

1. Dans les périodes d'immobilisme gouvernemental, la vie démocratique s'assouplit. (Lille, p.3) ;
2. ...que cette question de l'insécurité soit laissée en dehors du débat démocratique ? (Poitiers, p.2) ;
3. Notre débat démocratique est riche, actif, vigoureux. (Lyon, p.8) ;

4. Il appartient à la France de mener le combat de la tolérance et de l'idéal démocratique. (Lyon, p.8) ;
5. Je veux saluer le formidable réflexe démocratique. (Rennes, p.2) ;
6. Chacun s'attachera à l'exigence démocratique dans son choix. (Rennes, p.5) ;
7. J'aborde l'élection présidentielle dans la force de nos convictions démocratiques. (Rennes, p.2) ;
8. Tous les Français sont attachés au respect de l'alternance démocratique.

Dans tous ces énoncés, les substantifs ont les traits suivants :

N ⟶ [- concret, - animé, - humain, - comptable]

Le locuteur fait mention d'une démocratie mise en mal. La montée de l'insécurité que le gouvernement JOSPIN n'a pas pu arrêter, les impôts et les charges élevés, la lourdeur administrative sont des éléments prouvant le recul de la démocratie.

Le locuteur veut, donc, dire que le peuple français doit comprendre que le débat démocratique porte sur ces questions. C'est ce peuple qui est appelé à œuvrer pour le changement en le désignant comme le candidat favori pour atteindre l'idéal démocratique.

Quant au deuxième type d'énoncés, il comporte lui aussi une épithète. Contrairement aux énoncés précédents, ici, l'épithète qualifie le lexème. Elle est donc accolée à celui-ci :

1. La richesse démocratique c'est la démocratie sociale. (Rennes, p.10) ;
2. Ce projet pour la France, je m'engage à le faire vivre dans une démocratie rénovée et rassemblée. Une démocratie vivante, participative. (Bordeaux, p.9).

La démocratie est rattachée à des qualifiants que lui confère une particularité par rapport à la réalité du moment. C'est d'abord le dialogue social qui fait défaut. On se rappelle de l'imposition des heures de travail fixé désormais à 35 heures par semaine. C'est ensuite la concentration du pouvoir au main de l'autorité pyramidale au détriment de l'autorité locale.

Partant de cet état, le locuteur trouve que la démocratie en vigueur est indigne d'un grand pays comme la France et il prévoit de la rénover pour qu'une France nouvelle prenne son envol. La clé du mystère ne résidera que dans la mobilisation des forces sociales autour d'un débat avant la prise des décisions, dans la décentralisation du pouvoir pour donner une place de choix aux autorités de base.

Bref, le locuteur veut instaurer une démocratie locale qui privilégie la décentralisation du pouvoir pour mettre en cause la démocratie centralisée en vogue depuis 1997, année de la dissolution de l'Assemblée Nationale qui s'est soldée par la victoire de la gauche dirigée par Lionel JOSPIN.

C'est en plus un cri d'alarme lancé par le locuteur pour dire que la démocratie dans son pays est menacée par le dialogue social étouffé par la monté en flèche de la violence et de la criminalité, par les impôts et charges élevées et les réglementations embarrassantes.

II.3. L'Etat

Le lexème « Etat » avec une lettre minuscule signifie la manière d'être ou un ensemble des services généraux. Il signifie l'institution qui détient le pouvoir et son (ses) territoire(s) avec la lettre majuscule.
Notons que ni la religion, ni la langue n'interviennent dans sa définition.

II.3.1. Les actants 1

En actant 1, nous avons les verbes d'état et les verbes d'action.

II.3.1.1. Les actants 1 des verbes d'état

P ⟶ SN + SV

SN ⟶ Dét + N, Dét [Déf, masc., sing]

SV ⟶ V + { Adv + comparatif + SN2 | SN2 + SP | SP + SN2 }

V ⟶ [+ Etat]

1. Face aux intérêts catégoriels, l'Etat est bien plus qu'un arbitre. (Lille, p.3) ;
2. L'Etat est le bras de la nation. (Lille, p.3) ;
3. Seul un Etat fort, moderne, efficace sera à la hauteur de ces missions. (Poitiers, p.6).

Le locuteur culpabilise l'Etat d'avoir failli à ses missions, car il n'a pas réussi à défendre l'égalité des droits et des chances. Contraindre certains jeunes à vivre de l'assistanat et d'autres à être occupés pendant une durée déterminée et certains travailleurs à laisser les activités suite aux impôts et charges élevés et aux lourdeurs administratives c'est créer les inégalités sociales.

Même si ces reproches sont dirigés vers l'Etat qui est accusé d'y assister impuissamment ou de croiser les bras, c'est ce même Etat qui doit jouer un rôle pivot pour renverser la vapeur. Le locuteur estime par ailleurs la nécessité d'un Etat fort, efficace pour garantir les mêmes avantages à tous les français.

II.3.1.2. Les actants 1 des auxiliaires modaux

Les énoncés relevés contiennent un même verbe modal, à savoir : « Devoir ».

V——→ [- action, - sujet humain, - sujet humain]

1. L'Etat doit redevenir facteur de dynamisme. (Poitiers, p.6) ;
2. L'Etat doit libérer les énergies de notre pays. (Poitiers, p.6) ;
3. L'Etat doit renoncer à sa prétention de tout régenter. (Rennes, p.9) ;
4. L'Etat doit renoncer à ses habitudes de recentralisation. (Rennes, p.9).

Comme on le constate, les traits lexico-sémantiques montrent qu'il y a absence d'action dans les énoncés produits.

En exigeant des charges et impôts élevés aux entreprises, certaines d'entre elles ferment et d'autres se délocalisent de peur d'être amenées à payer l'argent qu'elles n'ont pas gagné.

Ces mêmes entreprises sont entravées par des cercans réglementaires témoignant de l'emprise de l'Etat sur l'entreprise.

Le locuteur trouve que c'est le même Etat qui redynamise l'économie en assouplissant les réglémentations et en abaissant les charges et impôts.

De plus, depuis 1997, année où J. CHIRAC soucieux de redonner de la légitimité à son pouvoir, opte pour dissoudre l'Assemblée Nationale, dissolution qui s'est soldée par la victoire écrasante de la gauche représentée par Lionel JOSPIN, on assiste à un mouvement de recentralisation du pouvoir qui prive les collectivités locales de leurs responsabilités, de leurs compétences, de leurs ressources. Au lieu d'associer les acteurs de la vie locale à l'action de l'Etat, au lieu de déconcentrer résolument afin que les décisions soient prises là

où elles doivent s'appliquer, tout est concentré entre les mains du pouvoir central.

Le locuteur s'inscrit en faux contre la pratique de l'Etat de recentralisation du pouvoir et trouve que le même Etat doit plutôt contribuer à sa décentralisation.

II.3.2. Les actants 2

II.3.2.1. Avec les auxiliaires modaux

P ⟶ SN + SV

SV ⟶ mod + inf + { SN2 / SN2 + SP }

Mod ⟶ { devoir / vouloir }

Dans les énoncés du corpus, l'infinitif a les traits suivants :

V inf ⟶ { + action / + transitif / ± sujet humain / - compl. Concret }

1. Je veux libérér l'Etat des carcans. (Rennes, p.9) ;
2. La nation doit réformer son Etat. (Poitiers, p.2).

Les modalités « devoir et vouloir » sont en construction positive. Il apparaît donc que le locuteur évoque les difficultés rencontrées par l'Etat dans son fonctionnement. Elles sont dues aux impôts et charges élevés, aux lourdeurs administratives imposés aux entreprises qui finissent par s'installer dans d'autres cieux ou par rompre l'activité. Les conséquences sont d'abord sur le dos de l'Etat qui verra ses recettes diminuées.

Il assimile donc sa propre personnalité à celle de son pays dans la suppression de ces entraves pour que l'Etat s'acquitte convenablement de ses tâches.

II.3.2.2. Avec les verbes d'action

P ⟶ SN + SV

SV ⟶ { V + prop.sub. complétive ; SN1 + prop. sub.relative ; SN1 + adj. + SP }

V ⟶ { + transitif ; + action ; ± sujet humain ; - compl. Concret }

1. Vous voulez que l'Etat réaffirme son autorité, assume ses missions. (Lille, p.1) ;
2. Les Français ont besoin que l'Etat leur ouvre la route. (Poitiers, p.1) ;
3. Je veux un Etat qui accepte le dialogue social. (Poitiers, p.7) ;
4. Je veux un Etat qui accepte de déléguer. (Poitiers, p.7) ;
5. Je veux un Etat économe des derniers publics. (Poitiers, p.7).

Le locuteur est en train de relever les défaillances de l'Etat. En effet, on prend note des atteintes contre les forces d'ordre, des rixes et des actes divers, des vols à main armée, des coups et blessures volontaires. Le cas le plus choquant est l'agression médiatisée d'un retraité à Poitiers.

Donc le locuteur annonce que la préoccupation de l'Etat sera de donner un coup d'arrêt à la violence. Les Français croient en cet Etat vers qui leurs yeux restent braqués.

En outre, le locuteur plaide en faveur de l'Etat qui reconnaît la participation des partenaires sociaux aux décisions prises. Cela n'a pas toujours été ainsi. Les Français ont été obligés de travailler 35 heures/semaines indépendamment de leurs secteurs d'activité.

L'Etat qui sera instauré sera modeste dans ses pratiques car il privilégiera la concertation, le dialogue avec les acteurs sociaux avant de prendre une décision qui les régira.

C'est aussi un Etat respectueux de la démocratie locale qui sera mise en place. A la concentration du pouvoir aux mains de l'autorité pyramidale qui décide de tout, il oppose une nouvelle architecture des responsabilités qui aménuise le pouvoir de l'autorité centrale au profit de l'autorité locale.

Enfin, le locuteur a la finalité de créer un Etat qui maîtrise ses dépenses. Après la baisse des impôts et charges qui pèsent lourdement sur les entreprises, l'assouplissement des réglementations qui freinent la création des entreprises, le locuteur a le projet de mieux gérer les services, de mieux utiliser les ressources humaines, de motiver et impliquer les personnels, de regrouper des services.

II.3.3. Les actants 3

$$P \longrightarrow \left\{ \begin{array}{l} SN \\ Pron.impers + SV \end{array} \right\}$$

$$SV \longrightarrow V + \left\{ \begin{array}{l} SP + GI \\ SP \end{array} \right\}$$

V ⟶ { + transitif ; + action ; -sujet huamin ; -compl.concret }

SP ⟶ prép + SN2

1. Il revient à l'Etat de conforter les forces de l'ordre. (Rennes, p.6) ;
2. Les Français ont plus que jamais besoin de l'Etat. (Poitiers, p.6) ;
3. Ce n'est pas l'Etat de choisir à votre place entre salaire et temps libre. (Lille, p.6).

L'Etat est ici considéré comme un objet indispensable dans le fonctionnement de la nation. Les Français attendent l'intervention effective de l'Etat pour mettre fin à l'insécurité qui monte d'un cran mais elle se heurte à un obstacle.

En effet, depuis 1997, c'est la restriction du budget militaire. Les conséquences sont entre autres. Les programmes militaires retardés, la condition militaire dévalorisée, la désertion de certains militaires.

Le locuteur promet donc que l'Etat fixera la priorité de la défense dans son budget pour éviter les conséquences ci-haut citées. Cela est d'autant plus fondé que l'Etat doit impérativement recourir à son armée et plus spécialement à sa police pour assurer la sécurité, une de ses attributions régaliennes que les Français attendent de l'Etat.

Le locuteur parle enfin de la liberté du salarié dans la fixation du nombre d'heures à travailler, fixation qui influe sur le revenu. Il proteste la mesure prise en faveur de la réduction du temps de travail désormais fixé à 35 heures par semaine pour tous les secteurs.

II.3.4. Les associations

Toutes les associations rencontrées sont de type « SN1 de SN2 », le SN1 et le SN2 étant séparés par la préposition « de » distinguant le possédé du possesseur. Les substantifs auxquels est associé l'Etat ont les traits suivants :
N ⟶ [± S. animé, ± S. concret, ± comptable]

1. L'autorité contre le laisser aller pour restaurer la capacité d'arbitrage d'Etat. (Poitiers, p.1) ;
2. Le principal devoir de l'Etat. (Lyon, p7) ;
3. Faire le choix de l'Etat contre l'étatisme. (Poitiers, p.7) ;
4. Il faut une grande réforme de l'Etat. (Poitiers, p.6) ;
5. Le rôle de l'Etat reste essentiel pour la croissance. (Lille, p.6) ;
6. Il n'est pas vrai que l'affirmation des pouvoirs locaux rende caduque l'action de l'Etat. (Rennes, p.4).

L'Etat est associé à des notions presque toutes abstraites, ce qui met l'auditeur dans une confusion totale non favorable au jugement. Ainsi, si ce que le locuteur s'engage à faire de l'Etat n'est pas réalisé, il est difficile que les gens s'en rendent compte.

Le locuteur révèle, à travers les deux premiers énoncés, que l'Etat a failli à sa première mission : celle de garantir la sécurité des citoyens. A titre illustratif, des bandits armés s'introduisent dans les ménages, s'emparent des biens, tuent les gens qui s'y trouvent s'il y a résistance. Dans certains recoins de Poitiers, les gangs attendent sur leur passage les passants pour les dépouiller de leurs avoirs. C'est le moment opportun pour le locuteur de rappeler que l'Etat doit à tout prix mettre fin à cette instabilité en mettant les citoyens sous sa protection.

Concernant les 3è, 4è et 5è énoncés, le locuteur met en évidence les défaillances de l'Etat actuel. C'est d'abord la volonté affichée de s'ingérer dans l'organisation du travail en déterminant le nombre d'heures à travailler pour tous les salariés. C'est ensuite sa volonté de peser lourdement sur les entreprises en exigeant des impôts et charges élevés et en imposant des réglementations gênantes. C'est enfin le manque d'intérêt de réorganiser le fonctionnement de l'Etat.

A ces manquements, il propose des voies de sortie. L'Etat se gardera d'imposer le nombre d'heures de travail, opération que ne tient pas compte des aspirations et des besoins de chacun salarié. Il sera également de sa tâche d'abaisser les impôts et taxes, de rendre souple les réglementations pour créer un environnement favorable à l'essor économique des entreprises.
Il n'oubliera pas de réformer l'Etat, secteur par secteur, ministère par ministère pour rendre au public un service de qualité.

Dans le dernier énoncé, le locuteur se présente comme un défenseur de l'idée de décentralisation du pouvoir. Au lieu que l'autorité centrale détienne tous les pouvoirs, il propose le partage de ces derniers avec les élus locaux. Cela renforce le pouvoir plus qu'il ne l'affaiblit.

II.3.5. Les qualifications

Les énoncés relevés comportent une qualification positive de l'Etat. C'est dire une forme d'Etat que le locuteur veut instaurer dans son pays. Cela transparaît dans ces énoncés :

1. Un Etat fort, décidé à assumer ses missions. (Poitiers, .7) ;
2. Un Etat respectueux de la démocratie locale. (Poitiers, 7) ;
3. Un Etat économe des derniers publics. (Poitiers, p.7).

L'Etat souhaité par le locuteur est celui qui mène à bien ses tâches. Dans le cas d'espèce, il s'agit de la sécurisation des Français et de l'assurance de l'égalité des Français. Or, la sécurité est perturbée car il est signalé l'existence des bandits armés et les gangs dans plusieurs endroits.
A propos de l'égalité des Français, on s'aperçoit qu'elle est mise en mal parce que la fracture sociale est entretenue. Ce sont des Français qui sont contraints de vivre dans le chômage, d'autres dans l'assistance. Donc, ils ne sont pas considérés comme les Français qui ont un travail fixe.

C'est donc un appel lancé par le locuteur pour qu'il y ait un Etat capable de donner un coup d'arrêt à l'insécurité grandissante, d'assurer à tous les Français les mêmes droits. (cf le premier énoncé)

Dans le second énoncé, le locuteur prône la hiérarchisation du pouvoir depuis la haute sphère jusqu'au niveau local. Il fait fi de la concentration du pouvoir dans les mains des autorités centrales pour souhaiter l'Etat qui défendra le partage du pouvoir avec les autorités locales.

Dans le dernier énoncé, le locuteur notifie qu'il s'attèlera à réduire les impôts et charges, à adoucir les lois sur les entreprises pour rendre à la nation son dynamisme économique. Mais cette mesure a besoin d'être accompagnée par une autre consistant à revoir comment les dépenses sont utilisées.

En conclusion, le locuteur s'efforce de faire des reproches à l'état actuel. Il met en avant la concentration du pouvoir aux mains de l'autorité centrale au détriment de l'autorité locale. Il s'est révélé incapable d'arrêter la criminalité et la violence. C'est un Etat qui pèse lourdement sur les entreprises et qui s'ingère dans le fonctionnement du travail.

II.4. L'Europe

La définition de l'Europe est d'une extrême difficulté, ses limites géographiques incertaines sont à l'image de la complexité du concept qu'elle recouvre. Le mot de J Delors, « l'Europe, objet politique non identifié » illustre cette profonde incertitude.

Néanmoins, il est indéniable que la notion de l'Europe puisse être développée autour de deux dynamiques : celle des peuples et nation aspirant à l'existence reconnue et celle d'une volonté plus vaste d'organisation de l'ensemble de l'espace.

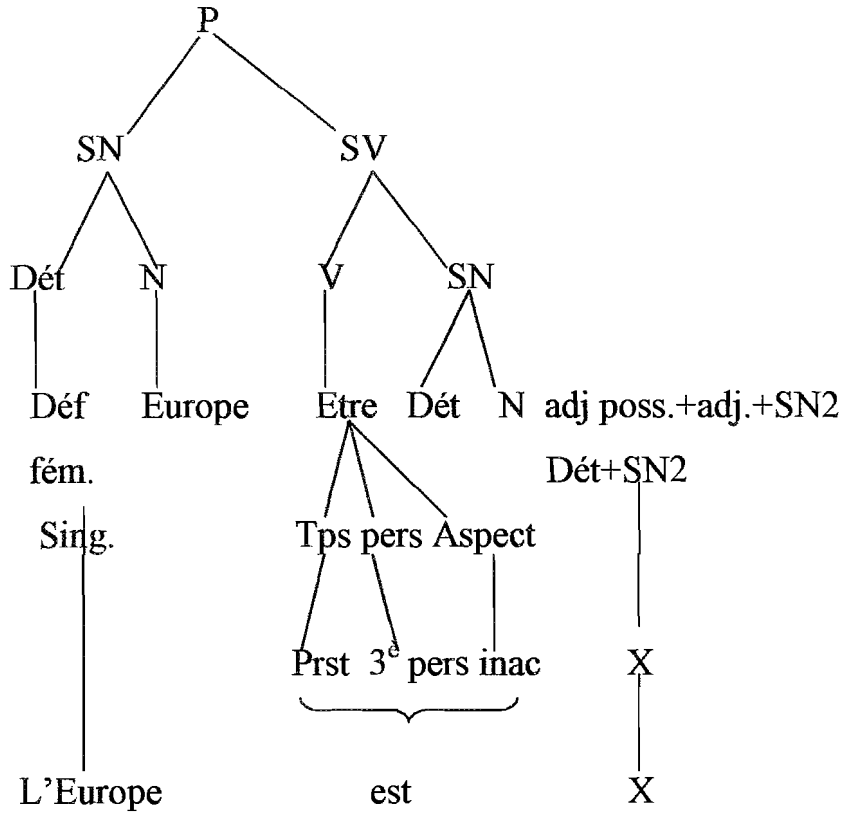
II.4.1. Les actants

Selon la nature du verbe de l'énoncé, l'Europe rentre dans les réseaux des actants 1, actants 2, actants 3.

II.4.1.1. Les actants 1

Comme actants 1, l'Europe se combine, surtout avec les verbes d'état en l'occurrence le verbe « être ». On le trouve encore, en combinaison avec des verbes d'action. Dans notre analyse, afin de mieux cerner la notion, nous dégagerons chaque fois les traits du verbe qui donnent à l'actant sa nature. C'est en effet le verbe qui gouverne tous les autres éléments de l'énoncé.

II.4.1.1.1. Les actants 1 des verbes d'état



Il s'agit d'une caractérisation de l'Europe.

V..... → { + état ; ± action ; ± sujet huamin ; ± sujet concret ; ± sujet animé }

V.... ⟶ Etre

X définit un état ou une situation en rapport avec l'Europe. Au verbe d'état est donc rattaché un attribut dont les traits sémantiques permettent le regroupement suivant :

1° SN2 ⟶ Dét + N2

N ⟶ { - humain ; - concret ; - animé }

Les attributs de l'Europe apparaissent dans cette catégorie comme des concepts abstraits. Il s'agit des valeurs sociopolitiques attachées à l'Europe. Grâce à la copule être, le locuteur établit la relation entre l'Europe et ses valeurs.

1. L'Europe, c'est la démocratie. (Rennes, p.2) ;
2. L'Europe, c'est la liberté. (Rennes, p.2) ;
3. L'Europe, c'est la prospérité. (Rennes, p.2).

Par le biais d'un présentatif, le locuteur est en train de caractériser l'Europe. La position de l'Europe dans le monde est illustrée par les définitions que le locuteur donne à celle-ci. Par la démocratie, la liberté, la prospérité, il révèle la place de l'Europe au sein d'autres continents de la planète. Aussi s'efforce-t-il à convaincre le public que la France n'est pas prête à se retirer de l'Union Européenne comme le voudrait Jean Marie LEPEN disant que la construction européenne va à l'encontre de la souveraineté nationale ou qu'elle est à la base des malheurs que la France connaît que ce soit dans le domaine agricole ou industriel.

Le locuteur propose alors d'y rester car quitter l'Europe est synonyme de perdre les valeurs ci-haut évoquées.

2° SN2 ⟶ adj. Possessif + adj + N2

N ⟶ { - humain ; - concert ; - animé }

L'attribut de l'Europe, dans l'énoncé relevé, est un concept abstrait. Le locuteur précise que la France n'a pas à s'enfermer sur soi comme le souhaite

Jean Marie LEPEN. Il trouve plutôt que la France doit rester favorable au choix de l'ouverture jusqu'à l'ensemble européen.

1. L'Europe est notre nouvelle frontière. (Lyon, p.7).

II.4.1.1.2. Les actants 1 des verbes d'action

P ⟶ SN + SV

SV ⟶ V + { SN2 / GI }

V ⟶ { + action / - sujet humain / - sujet concret / + transitif / -compl.concret }

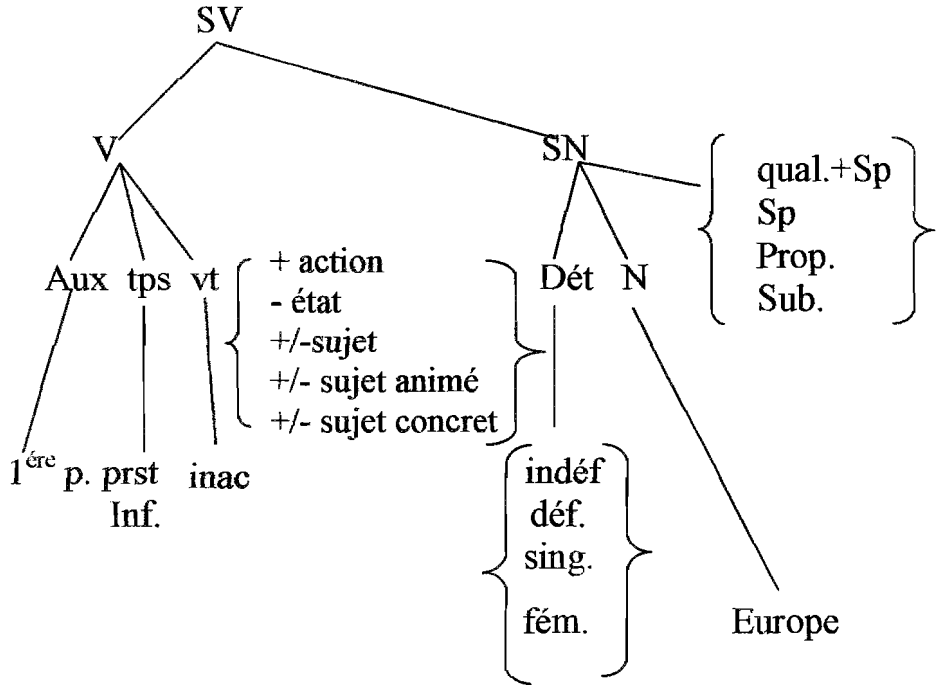
1. L'Europe garantit la paix, la liberté, le progrès, la prospérité. (Lyon, p.1) ;
2. Une Europe qui nous aide à garantir nos valeurs, nos intérêts, notre niveau de vie, nos emplois. (Rennes, p.5).

Avec les verbes à traits [+ action], l'Europe est l'agent d'une action. Etant donné que les énoncés sont affirmatifs, l'action exercée par l'Europe est positive. Le trait [+ transitif direct] du verbe confère à l'Europe une action directe sur le SN2 ou GI. Ces compléments sont des entités positives, d'où des verbes d'action positive comme « garantir et aider ».

Il est question, ici, pour le locuteur de souligner qu'il est inopportun de se mettre en marge de l'Europe comme le laisse entendre le leitmotiv du Front National puisque elle est bénéfique à plus d'un titre aux Français et à la France.

II.4.1.2. Les actants 2

En tant qu'actant 2, l'Europe est l'objet d'une nation incarnée par des verbes dont le trait essentiel est [+ action]. L'actant 2 se retrouvant uniquement dans le SV nous n'étudierons que ce syntagme.



Deux verbes sont particulièrement récurrents dans notre corpus. Il s'agit des verbes « souhaiter, construire ». Dans la conjoncture politique de notre période d'étude, ces verbes qui sont sémantiquement très distincts, ont pris une grande importante dans les discours de Jacques CHIRAC. Il s'agit, pour l'orateur, de déclarer le type d'Europe qu'il va mettre en place et qu'il sera appelé à bâtir, à construire.

1.Avec le verbe « souhaiter »

1. Je souhaite une Europe proche des citoyens, de leurs préoccupations. (Lyon, .7) ;
2. Je souhaite une Europe de la croissance. (Lyon, p.7).

Loin de se méfier de l'Europe qualifiée par Jean Marie LEPEN de supra-nationale, de supra-étatique donnant lieu à violer les souverainetés nationales pour plaider les réflexes de repli sur soi de la France, le locuteur trouve que la France doit rester attachée à l'Europe.

Il fonde son argument sur le fait que de grandes questions qui se posent à des sociétés modernes comme la leur ne pourraient pas avoir de solutions à l'échelle nationale. C'est notamment la lutte contre le terrorisme, les grands trafics internationaux, la protection de l'environnement, etc.

De plus, l'isolement de la France ne va pas de pair avec le rêve des pays européens de travailler en synérgie. Ils veulent procéder à l'harmonisation fiscale, à la politique agricole commune et à la politique de la pêche etc.

Compte tenu de tout cela, la France a, donc, pour son intérêt et sa belle image en Europe et dans le monde entier, le choix de ne pas tourner le dos à l'union européenne.

2. Avec le verbe « construire »

Le locuteur quitte le stade de souhait ou de vœux pour se tourner vers le stade de l'action. Au lieu de se plier face à la demande de retrait de la France au sein de l'Union Européenne, il se dit déterminé dans la mise en place d'une Europe capable de résoudre les préoccupations des citoyens.

1. Construire l'Europe que veulent les citoyens. (Rennes, p.4).

II.4.1.3. Les actants 3

1. Beaucoup de nos compatriotes proclament leur attachement à l'Europe. (Lyon, p.1) ;
2. Vos regards se tournent vers l'Europe. (Lyon, p2) ;
3. L a France ne veut pas d'une Europe lointaine et abstraite. (Lyon, p.7) ;
4. Nous devons nous engager pour l'Europe. (Rennes, p.4) ;
5. La France est ouverte sur l'Europe. (Rennes, p.5).

L'Europe n'est pas directement l'objet d'une action mais ce au profit de quoi l'action est exercée comme en témoignent les prépositions précédant le SN3 ou le SN2.

Le locuteur rappelle aux Français que leur pays a déjà adhéré à l'union européenne. Il soutient dur comme fer cette adhésion. C'est le moment opportun pour le locuteur d'exprimer son opinion contraire à celle de Jean Marie LEPEN qui rejette avec fracas la construction européenne qui est pour ce dernier une attaque frontale à la souveraineté nationale.

Il interpelle alors les Français à manifester toujours un attachement sans failles à l'Europe. Plein d'optimisme que les Français ne vont pas s'écarter d'autres Européens, le locuteur exprime, pourtant, sa volonté selon laquelle l'Europe doit être proche des citoyens.

II.4.1.4. Les circonstants

SV ⟶ V + SP

SP ⟶ prép + SN

SN ⟶ Europe

Prép ⟶ { en / dans }

1. L'image que nous donnons de nous-mêmes en Europe et dans le monde. (Lyon, p.1) ;
2. Faire vivre en Europe et dans le monde l'ambition française. (Lyon, p.6) ;
3. L'ambition française doit se déployer en Europe et par l'Europe. (Lyon, p.7) ;
4. En Europe comme en France, il faut affirmer le primat du politique et l'exigence d'efficacité. (Lyon) ;
5. Seule une France forte, moderne, apaisée qui occupe toute sa place en Europe. (Lyon, p.8) ;
6. La France sera plus forte dans une Europe puissante. (Lyon, p.7) ;
7. La France forte et solidaire dans une Europe puissante. (Rennes, p.5) ;
8. Pour que la France joue son rôle en Europe et dans le monde. (Rennes, p.5) ;
9. Dans une Europe qui réclamera plus que jamais... (Bordeaux, p.2) ;
10. Afin que nous soyons fiers de notre influence en Europe et dans le monde. (Bordeaux, p.3).

La préposition « en » utilisée dans la plupart des énoncés relevés confère à l'Europe le trait [+ lieu]. Il s'agit d'un lieu concret présenté par le locuteur et qui est pris comme un lieu d'action. La préposition « dans » donne également au même lexème le trait [+ lieu].

Le locuteur a eu à mentionner que la France ne saurait être une grande puissance dont la voix porte si loin si elle se détache de l'Europe. C'est en guise de réponse aux déclarations de Jean Marie LEPEN qui crie à l'éclatement de la

nation au profit de la promotion de l'entité supranationale au cas où la France venait à demeurer dans le vaste ensemble européen.

Le locuteur réalise que le repli sur soi de la France est lourd de conséquences. Non seulement elle perdrait sa puissance en tant que grande nation mais également elle ne se montrerait plus comme influente, rayonnante en Europe voire dans le monde.

II.4.1.5. Les qualifications

Dans les énoncés ci-après, le lexème « Europe » précède les adjectifs « ambitieuse », « généreuse », « puissante » jouant le rôle de qualification.

1. La France est solidaire dans une Europe puissante. (Bordeaux, p.2) ;
2. Comment faire pour que la France soit le moteur d'une Europe plus ambitieuse, plus généreuse ? (Bordeaux, p.2).

Le locuteur met en cause les sollicitations de tendance réflexive de la France prônées par Jean Marie LEPEN pour affirmer la nécessité pour la nation de rester intégrée au sein de l'Europe. Il en profite pour demander la contribution de la France dans la mise en place d'une Europe ambitieuse et généreuse.

Dans d'autres énoncés, pourtant, nous retrouvons le terme « Europe » qui devient l'adjectif qualifiant le nom précédent.

1. A ce que la France soit l'un des principaux moteurs de la construction européenne. (Lyon, p.2) ;
2. C'est une France débout au cœur de l'aventure Européenne. (Lyon, p.7) ;
3. Le projet Européen doit se faire au bénéfice des citoyens. (Lyon, p.7).

A la pensée lepéniste plaidant pour le retrait de la France au sein de l'Union Européenne, le locuteur y oppose la détermination pour que la France continue à donner sa pierre angulaire dans sa construction car l'Europe sert aux intérêts de tous les européens.

II.4.1.6. Les associations

Les associations de la notion de l' « Europe » sont divisées en deux groupes. D'un côté, elles se placent en SN1 et sont suivies de la préposition « de ». La préposition, quant à elle, est suivie de la notion de l' « Europe ». Donc, on aura la formule suivante : Association + prép + l'Europe
D'un autre, elles se mettent en SN2 et le terme « Europe » vient en première position et il est suivi d'une préposition qui est suivie à son tour par les associations.
Commençons par le SN1 où :
A) Les SN1 sont les associations et le SN2 représente la notion de l' « Europe ».
Dans cette catégorie, on a l'association ayant le trait [+ lieu].
1. Les solutions relèvent d'une volonté politique à l'échelle de l'Europe. (Lyon, p.7) ;

Nous avons également une association ayant comme trait [+ action].
2. La profonde réforme de l'Europe. (Lyon, p.7).

Au lieu de s'isoler du reste du continent, la France est appelée à rester intégrée au sein du vaste européen car il y a des défis qui ne peuvent pas être résolus au niveau national.

Si la France continue à faire partie de l'Union Européenne, elle pourra rendre possible la réforme de l'Europe notamment la dotation d'une même constitution pour tous les pays de l'Europe.

B. Les associations en position de SN2 du terme « Europe »

P ⟶ SN1 + prép + SN2

P ⟶ Dét + N1 + Dét + N

1. Une Europe de la croissance. (Lyon, p.7) ;

2. L'Europe de la culture et de l'éducation. (Lyon, p.7).

Le locuteur plaide pour le maintien de la France au sein de l'Union Européenne, ce qui permettra de s'attaquer aux problèmes qui hantent le continent.

Il découle de l'étude que le locuteur a l'ambition de caractériser l'Europe, d'évoquer ses valeurs. De là, il exprime son extrême nécessité de voir la France restée intégrée au sein du continent car se retirer est lourd de conséquences. Certains problèmes doivent être résolus au niveau européen, voire mondial.

II.5. Le gouvernement

Le terme « gouvernement » signifie l'action de gouverner. Il peut renvoyer à une constitution politique quand on parle de gouvernement républicain par exemple. Dans le cas d'espèce, il signifie ceux qui gouvernent un Etat. Le locuteur est en train d'incriminer le gouvernement socialiste à qui il reproche de n'avoir pas pu résoudre les problèmes des Français.

II.5.1. Les actants 1

Notons que nous avons trouvé dans le corpus, pour cette catégorie, des actants 1 construits avec des verbes d'action.

II.5.1.1. Les actants 1 des verbes d'action

1. L'actuel gouvernement a pris une lourde responsabilité en ne faisant rien. (Bordeaux, p.5) ;
2. Le gouvernement socialiste a laissé s'aggraver la violence. (Lille, p.4) ;
3. Sur l'insécurité, les retraites, la santé le gouvernement a escamoté les difficultés. (Poitiers, p.1) ;
4. Le gouvernement socialiste n'a été animé d'aucune vision de l'intérêt national. (Poitiers, .1) ;
5. Le gouvernement a laissé de gouverner pour ne plus penser qu'à durer. (Poitiers, p.1).

Avec les verbes au passé, nous pouvons donner les traits suivants.

V ⟶ [+ action, + sujet humain, + sujet concret, sujet animé, + résultatif].

De tous ces traits, un seul est plus éloquent et coiffe les autres. Il s'agit du trait [+ action]. Il confère au lexème « une vivacité humaine » pour l'accomplissement d'un fait. Par conséquent, le gouvernement devient l'agent d'une action et acquiert par là, le trait [+ humain].

Notons que l'action est, dans tous les cas, négative. Ainsi, par l'emploi du passé, le locuteur témoigne de l'incompétence ou de l'indifférence du gouvernement JOSPIN à trouver des remèdes aux problèmes de santé, de sécurité et de retraite.

Au chapitre des retraites, le locuteur accuse ouvertement le gouvernement JOSPIN de ne pas avoir procédé à la réforme même s'il a commandé des rapports à cette fin. Les données de ces rapports lui ont été fournies mais elles sont restées lettres mortes. Il rassure donc les Français

qu'une fois élu, il mettra en place un gouvernement qui ne pourra plus hésiter à réformer ce secteur.

Concernant la santé, les pauvres bénéficient de la couverture maladie universelle (CMU). Mais à côté d'eux, il y a des retraités modestes, de petits salariés du public ou du privé et d'autres encore qui n'ont pas droit à la CMU et qui ne peuvent s'offrir une mutuelle. Ces gens sont considérés comme des oubliés du gouvernement Jospin.

Le locuteur part de cette réforme jugée de lacunaire pour déclarer que son gouvernement assurera un égal accès aux soins de santé pour éviter qu'aucune catégorie de personnes ne soit laissée à elle-même.

A propos de l'insécurité, les chiffres publiés par le Ministère de l'intérieur font état de la montée de la violence. On a évoqué la reprise d'agressions antisémites, des attaques contre des lieux de culte, …

Le gouvernement socialiste a été englué dans la culture de l'excuse et il est accusé d'être naïf.

Face à cette insécurité qui monte en flèche, le locuteur affirme sa capacité d'y mettre un terme.

En plus de ces énoncés « aux actions négatives », on a d'autres énoncés à l'action positive. Ils mettent en exergue l'action envisagée dans le futur.

1. Le gouvernement engagera l'indispensable réforme des retraites. (Lyon, p.5) ;
2. Le nouveau gouvernement engagera la concertation sur la réforme des retraites. (Lyon, p.9) ;

3. Le gouvernement mettra en jeu son exigence en engageant sa responsabilité. (Bordeaux, p.9).

On peut dire que ces énoncés sont caractérisés par les traits [+ action, ± résult, + humain]. Dans ce sens, le lexème est l'agent d'action orientée vers un but d'une politique propre au gouvernement entrant. Contrairement au gouvernement Jospin qui a joué la montre sur la réforme des retraites, le nouveau gouvernement aura dans ses priorités de rendre effective la réforme tant attendue par les Français.

A côté de ces énoncés évoqués ci-haut, il y en a d'autres mais qu'on qualifierait peut être d'inclassables à cause de leur structure morphologique. Ils sont constitués par des verbes autres que ceux d'action. Il s'agit des phrases réflexives.

1. Le gouvernement socialiste s'est désintéressé de la santé et des retraites. (Lille, p.4) ;
2. Le gouvernement qui se dérobe face aux difficultés. (Lille, p.6) ;
3. Le gouvernement ne s'est pas donné les moyens de combattre ce fléau. (Bordeaux, p.3).

Dans ces phrases, le locuteur continue de qualifier de répulsive, d'inefficace l'action du gouvernement sortant. C'est un gouvernement qui n'a pas assuré à tous les Français les mêmes conditions d'accès aux soins de santé, qui a retardé la réforme des retraites.
De ces manquements, il exprime implicitement l'extrême nécessité d'un autre gouvernement capable de remédier à ces défis.

II.5.2. Les actants 2

P ⟶ SN + SV

SV ⟶ V + SP

SN2 ⟶ dét +N

SN2 ⟶ un gouvernement

V ⟶ [+transitif, ± résultat, + action, -compl. animé, + action, + sujet humain].

1. Je veux pour la France un gouvernement qui cesse de se défier des Français (Bordeaux, p.6)

Comme on le voit, le lexème « gouvernement » est l'objet d'action dont le sujet se dote du trait [+ humain]. Le trait [+ transition] exprime le fait que le verbe admet le lexème comme complément d'objet direct.

En plaçant «le gouvernement » en actant 2, le locuteur fait référence au gouvernement socialiste qui s'est limité au stade de commande de rapports sur la réforme des retraites et profite de l'occasion pour rassurer les Français que son gouvernement réglera cette question qui n'a fait que trop durer.

II.5.3. Les actants 3

P ⟶ SN + SV

SV ⟶ V + { SP / + SN2 / SP }

prép ⟶ { sur }

au ⟶ { à + le }

V ⟶ [+ attribut, + transitif, + compl.animé, action, ± sujet humain].

1. Le président de la République doit s'appuyer sur un gouvernement (en qui il puisse avoir confiance). (Lille, p.1) ;
2. Ce n'est plus une obligation de moyens qui devra s'imposer au gouvernement de la France. (Bordeaux, p.3).

Le locuteur fait allusion au gouvernement sortant où ses membres sont pour la plupart de la gauche et cela depuis 1997 où Jacques CHIRAC attendait un succès considérable mais en vain. Ce gouvernement ne lui a pas permis de réaliser les promesses faites en 1995.

Il interpelle donc l'électorat à élire l'UMP, parti de Jacques CHIRAC, à un score qui s'impose aux élections présidentielles et législatives, ce qui lui permettra de constituer un gouvernement voué à sa cause.

De plus, il réaffirme la capacité de son gouvernement à mettre fin à l'insécurité que le gouvernement JOSPIN n'a pas pu stopper. C'est ainsi que des stratégies seront arrêtées à cette fin pour mettre les Français à l'abri de l'instabilité.

II.5.4. Les associations

Elles sont de type : SN ⟶ SN1 de SN2

prép ⟶ de

1. Les socialistes ne peuvent se détacher des échecs de cinq années de gouvernement. (Lille, p.4) ;
2. Le gouvernement de la République sera comptable. (Lille, p.4).

Associé à d'autres substantifs, le lexème se place en position soit de SN1, soit de SN2. Le locuteur révèle que le gouvernement sortant a été incapable

d'arrêter l'insécurité grandissante, de réformer le système de retraite, d'assurer la santé pour tous, de favoriser l'essor économique. Donc, ses réalisations sont au rouge. Le locuteur promet que son gouvernement pourra redresser la situation en apportant des réponses à ces problèmes fondamentaux de la société française.

II.5.5. Les qualifications

La notion d'adjectif qualificatif peut être appréhendée sous deux angles : celui d'attribut et celui d'épithète. Le premier est attaché au substantif grâce à la copule alors que le second qualifie le substantif qu'il suit directement. Signalons que par hasard, on a des énoncés concernant uniquement ce dernier cas.

1. Nous sortons de cinq ans de gouvernement socialiste. (Lille, p.1) ;
2. Un gouvernement plus soucieux de durer que d'agir. (Lille, p.7).

Dans ces énoncés, le locuteur qualifie les cinq dernières années. Le lexème se rattache à des qualifiants qui le spécifie ou le dénigrent. C'est un gouvernement à majorité socialiste depuis 1997 l'année où Jacques CHIRAC a subi une défaite cuisante aux législatives précipitées. Le bilan de ce gouvernement de la gauche est négatif. Pour illustrer, il prend les domaines de la santé, de la retraite et de la sécurité.

On ressent la nécessité d'un autre type de gouvernement qui se distingue du précédent, qui ferait preuve de performance. C'est ce qui est consigné dans ces énoncés :

1. Un gouvernement plus soucieux d'agir que de durer (Lille, p.3)
2. Un gouvernement respectueux de l'intérêt général (Lille, p.4)
3. Les ministres du prochain gouvernement (Poitiers, p.6)

Dans ces énoncés, les substantifs ont comme traits :

N ——→ [± concret, + comptable, - animé, - humain]. Le lexème sert d'adjectif à n'importe quel genre de substantifs. Celui-ci dénote l'existence d'un nouvel appareil de l'Etat.

Le locuteur est en train de valoriser le gouvernement entrant. Il part des manquements enregistrés dans les domaines de la sécurité, de la santé et de la retraite sous le gouvernement JOSPIN pour rassurer les Français que le nouveau gouvernement connaîtra du succès vis-à-vis de ces questions sociales.

Notons que le locuteur accuse le gouvernement socialiste de ne pas être à la hauteur de ses tâches. Il a laissé prospérer la violence et la criminalité. Il a hésité à réformer le système des retraites. Il n'a pas assuré la santé pour tous même s'il a créé la couverture maladie universelle. C'est donc l'expression de la nécessité d'un autre gouvernement qui pourra réussir là où le premier a échoué.

II.6. Les Français

Les Français ou les Françaises sont les habitants de la France. Ils comprennent les Français de souche et les autres peuples venant d'autres pays qui se sont installés dans le pays.

II.6.1. Les actants

Sous cette rubrique, nous avons distingué les actants 1, les actants 2 et les actants 3.

II.6.1.1. Les actants 1

Les Français ou les Françaises jouent la fonction de sujet. Cette notion s'accorde parfaitement avec :

- Les verbes d'état
- Les verbes d'action
- Les auxiliaires modaux

Nous profitons de l'occasion pour signaler que la difficulté de fixer une ligne de démarcation entre les catégories est rencontrée de façon intermittente dans notre analyse.

II.6.1.1.1. Les actants 1 des verbes d'état

P ⟶ SN + SV

SN ⟶ Dét + N

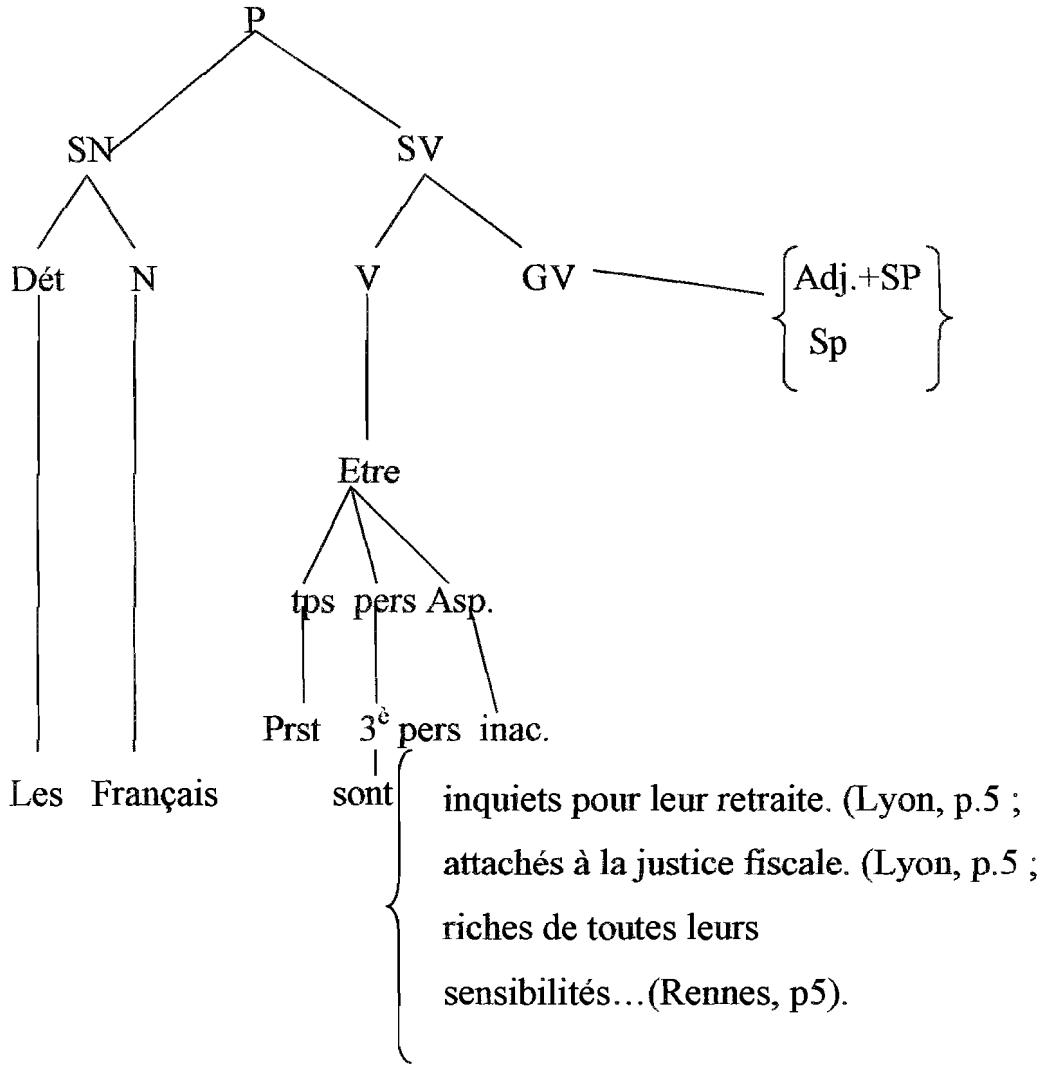
SV ⟶ V + { adj+ SP ; SP (prép.dét N) ; adj + SP ; SP (N ; prép. adj ind dét ind) }

V ⟶ Etre

V ⟶ [+ état, + sujet humain, + sujet concret, + sujet animé].

1. Les Français sont inquiets pour leur retraite. (Lyon, p.5) ;
2. Les Français sont attachés à la justice fiscale. (Lyon, p.5) ;

3. Les Français sont riches de toutes leurs sensibilités, de toutes leurs appartenances, de tous leurs engagements. (Rennes, p.5).



Cette structure illustre une caractérisation des Français. Le verbe « être » constitutif de ces phrases est très éloquent pour ce qui est de la situation sociale des Français avant le premier tour des élections présidentielles.

En effet, c'est le problème des retraites dont la réforme semble être limitée au stade de commande de rapports. Ce sont également des charges fiscales différentes pour les habitations imposées aux Français. C'est aussi la

lutte acharnée des Français pour le triomphe de telle ou telle autre idéologie oubliant qu'ils ont en commun le fait d'être Français.

Le locuteur veut donc, dire d'une façon non manifeste qu'il est au courant de cette réalité sociale et qu'il envisage y apporter des remèdes. Il s'efforcera de rendre effective la réforme des retraites, de garantir la même fiscalité à toutes les habitations, de rassembler tous les Français apparemment divisés sans distinction aucune.

En outre, d'autres énoncés décrivent l'état des Français après le premier tour des élections présidentielles. C'est le séisme électoral qui a englouti le candidat socialiste laissant face à face pour le second tour Jacques CHIRAC et Jean Marie LEPEN. C'est donc dire la déception de la gauche et l'élimination d'office de JOSPIN dont ses partisans se sentent orphelins du débat démocratique.
A côté des Français de la gauche, il y a d'autres Français qui voulaient faire entendre leur colère ou faire comprendre les difficultés de leur vie en votant pour le changement.

A ces deux peuples qui se situent dans un cadre inédit, le locuteur les rassure en disant que les solutions existent, que l'avenir leur est ouvert. Ils les invitent alors à se rassembler pour voter pour lui pour le second tour des élections présidentielles.

1. Beaucoup de Français ont été traumatisés par les résultats du premier tour. (Rennes, p.12) ;
2. D'autres sont troublés par un résultat qui dépasse leur intention. (Rennes, p.12).

II.6.1.1.2. Les actants 1 des auxiliaires modaux

$$P \rightarrow SN+S.V.$$

$$S.V. \rightarrow \text{mod} + \text{inf} + \left\{\begin{matrix} SP+SP \\ SN2 \end{matrix}\right\}$$

$$\text{mod.} \rightarrow \left\{\begin{matrix} \text{devoir} \\ \text{vouloir} \end{matrix}\right\}$$

$$\text{inf} \rightarrow \left\{\begin{matrix} +\text{action} \\ +\text{sujet humain} \end{matrix}\right\}$$

1. Les Français veulent pouvoir compter sur des services proches. (Lyon p.5) ;
2. Les Français doivent recueillir les fruits de leur travail. (Bordeaux p.8) ;
3. Les Français vont se déterminer en fonction de l'idée qu'ils se font de l'homme, de sa liberté, du respect dû à chaque personne. (Lyon p.1) ;
4. Ils (les Français) devront se déterminer en fonction de l'idée qu'ils se font de la nation, de sa cohésion, de son histoire. (Lyon p.1) ;
5. Chaque Français devra bénéficier d'un compte personnel de formation. (Lyon p.6).

Avec l'auxiliaire modal « vouloir », le locuteur appelle de ses vœux la décentralisation du pouvoir. Devant la multiplicité des lieux de décision qui caractérise le monde, il veut rompre avec la politique de concentration du pouvoir au main de quelques autorités et veut faire descendre le pouvoir jusqu'au niveau local.

Dans le 2ème énoncé, le locuteur emploie l'auxiliaire modal « devoir » pour rassurer les Français. C'est un message qui se veut rassurant car ils sont assaillis par les impôts et charges élevés. Il s'ensuit qu'ils n'ont plus de raisons de travailler, ne consentent plus d'efforts, ne prennent plus de risques dans l'entreprenariat.

Donc, pour redonner de l'espoir aux Français, il est urgent d'abaisser les taxes et impôts pour que les effets se répercutent sur la vie quotidienne.

Dans le but de se préparer au chômage qui repart à la hausse, le locuteur a un projet dans l'avenir : créer un compte personnel de formation pour tout citoyen français et qui se révèle être le moyen le plus sûr de donner aux travailleurs formés de nouvelles garanties face à l'évolution des technologies et des marchés qui peuvent mettre en péril leur emploi (cf le 5ème énoncé).

Enfin, le locuteur fait prévaloir l'idée de concertation entre les autorités et les citoyens sur les questions des leurs. Il tiendra compte de leur expression sur l'homme et ses droits, sur la nation et ses valeurs. Or, ces derniers temps, les droits de l'homme sont bafoués et la cohésion de la nation mise en mal. On se souvient de l'imposition des heures de travail, de la fracture sociale entretenue du fait qu'il y a des Français contraints de bénéficier de l'assistance et d'autres encore de subir les effets du chômage (cf les énoncés 2, 3, 4).

Le locuteur trouve alors que la contribution des Français est d'une importance capitale pour en découdre avec cette situation et pour se réinsérer dans les valeurs intrinsèques à la nation française.

II.6.1.3 Les actants 1 des verbes d'action

P→SN + SV

N1→ Français

N1 → { + humain, + propre, + animé }

SV → V+ { SN2, SN2 + SP, SP, Prop sub. compl }

V → { + action, ± transitif, + sujet humain, + sujet animain }

SN2 → Dét + N2

N2 → { + commun, - concret }

SP → prép + SNK (K étant une variable)

NK → { ± humain, ± concret }

Nous nous proposons de passer à l'analyse détaillée des verbes d'action compte tenu des temps (passé, présent, futur) dans lesquels ces verbes sont conjugués.

1. Au passé

1. Les Français ont dit leur profond désarroi. (Lyon p.2) ;
2. Les Français ont voulu exprimer un triple message. (Rennes p.3).

L'analyse nous amène à rappeler que le premier tour des élections présidentielles a éliminé d'office Lionnel JOSPIN laissant la place à Jean Marie LEPEN pour affronter Jacques CHIRAC pour le second tour.

Ce vote fut considéré comme un vote-sanction à l'endroit de JOSPIN à cause de ses manquements. Il n'a pas pu arrêter l'insécurité qui prenait une grande ampleur, il n'a pas garanti la solidarité entre les Français car certains sont contraints de vivre de l'assistance et d'autres encore dans le chômage. Et il n'a pas mis en avant le dialogue avant la prise des décisions. Ici, il faut se rappeler de la fixation des heures de travail à 35h/semaine.

D'où le triple message exprimé par les Français. Il s'agit d'abord d'un message de mécontentement face à l'inaction et l'impuissance publique, ensuite d'un message de rejet du système politique traditionnel, enfin d'un message de désarroi traduisant l'insatisfaction des français par les prestations de la gauche.

2. Au présent

1. Les Français travaillent, innovent, créent, conquièrent des marchés. (Poitiers, p.1) ;
2. Les Français s'engagent, expérimentent de nouvelles solidarités. (Poitiers, p.1) ;
3. Les Français ont besoin que l'Etat leur donne la route, qu'il leur dégage le chemin. (Poitiers p.1) ;

4. Les Français ont plus que jamais besoin de l'Etat. (Poitiers p. 6) ;
5. Les Français s'interrogent de plus en plus sur leur condition de vie. (Bordeaux p.2).

Le locuteur montre que les Français ne désarment pas même si les conditions de vie sont devenues difficiles. L'insécurité grandissante, les impôts et charges imposés aux entreprises sociales, la fracture sociale qui fait que certains Français vivent dans l'assistance et d'autres dans le chômage n'ont pas poussé les Français à abandonner les activités économiques et l'assurance de nouvelles solidarités.

Il est demandé alors à l'Etat de prendre le devant dans la protection des Français, dans l'impulsion des Français aux activités économiques, dans le renforcement de solidarités entre tous les Français.

3. Au futur

1. Les Français diront leur volonté. (Rennes p.2) ;
2. Les Français le feront en conscience dans le calme et la dignité. (Rennes p.2) ;
3. Les Français ne nous jugeront pas sur nos intentions. Ils nous jugeront sur nos résultats. (Lille p.4).

Le locuteur se montre rassuré que les Français voteront en faveur de lui car il s'est révélé que la gauche a été incapable d'arrêter l'insécurité, d'éviter la fracture sociale, d'abaisser les impôts et charges.

Se basant sur ces défaillances, les Français seront amenés à prendre une décision conséquente dans les bureaux de vote. S'ils optent pour lui, il les rassure qu'il donnera le signal à l'action.

II.6.1.2. Les actants 2

P → SN +SV

SN → Dét +N

V→ [+ transitif, + action, +sujet humain, +complément animé]

En actant 2, « les Français » subissent l'action des verbes affectés du trait [+ sujet humain]. Les traits [+ action] et [+ transitif] signifient que l'action dont les Français sont l'objet est réalisée par les personnes.

De plus, les traits [+ transitif] et [+compl. animé] montrent que le complément d'objet direct (COD) est un agent humain. Celui-ci est justement « les Français. »

1. Nous ne saurions accepter que certains conflits dressent sur notre sol des Français contre des Français. (Poitiers, p.2) ;
2. J'appelle toutes les Françaises et tous les Français à se rassembler. (Lyon p.2) ;
3. Rassembler les Français dans leur diversité. (Lyon, p.2) ;
4. La solution n'est pas dans la tentation communautaire qui dresse les Français les uns contre les autres. (Lyon, p.5) ;
5. Nous ne le faisons pas en dressant les français les uns contre les autres. (Rennes, p.2).

Les verbes « dresser », « appeler » et « rassembler » incarnent des actions menées en faveur ou en défaveur des Français et ceux-ci subissent l'action exprimée par ces verbes.

Le locuteur se présente comme un rassembleur de peuples menacés par la division. Déjà en 2000, la gauche plurielle qui s'était constituée en un corps uni et indivisible pour remporter les élections législatives de 1997, porte les germes

de mésentente. Il s'ensuit que plusieurs candidats se présentent aux élections présidentielles de 2002.

Face au manque d'unité entre les partis de gauche se répercutant sur leurs membres, le locuteur se porte comme un candidat-rassembleur de tous les Français. S'il réussit ce pari, il pourra s'attacher à résoudre les problèmes laissés par le gouvernement de la gauche.

Dans la logique de toujours préserver l'unité des Français, il se révèle déterminé à œuvrer pour que les conflits politiques du Moyen-Orient, du Proche-Orient, de l'Afrique etc. ne soient pas à la base des divisions des Français.

II.6.1.3. Les actants 3

$$P \rightarrow SN + SV$$

$$SV \rightarrow V + SP$$

$$V \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} + \text{action} \\ + \text{sujet humain} \\ + \text{attribut} \\ + \text{complément animé} \\ + \text{transitif (indirect)} \end{array} \right\}$$

$$SP \rightarrow \text{prép} + \left\{ \begin{array}{l} SN2 \\ V \text{ inf.} + SP2 \end{array} \right\}$$

$$\text{Prép} \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} \text{à/aux} \\ \text{des (de + les)} \\ \text{pour} \end{array} \right\}$$

SP2 → prép +SN2

Prép. → {à}

SN2 → {ø +N2 / Dét +N2}

N2 → Français ou Françaises

N2 → {- commun / + animé / + concret / + humain}

1. L'élection présidentielle est l'occasion de dire ce que nous voulons pour les Français. (Lyon, p.3) ;
2. Je veux donner la parole aux Français. (Lyon, p.5) ;
3. Permettre aux Français qui le souhaitent de travailler davantage. (Lille, p.6) ;
4. La baisse de l'impôt permettra aux Français de profiter des fruits de leur travail. (Lille, p.7) ;
5. Permettre aux français de profiter des fruits de leurs efforts. (Rennes, p.9) ;
6. Je veux un gouvernement qui cesse de se défier des Français. (Bordeaux, p.6) ;
7. Une France qui apporte à tout Français en difficulté le soutien de la communauté nationale. (Lille, p.3).

Grâce aux prépositions « à », « aux », « des », « pour » et surtout au trait du verbe [+ transitif indirect] sont au carrefour de l'action qu'accomplira le candidat CHIRAC. Les Français sont considérés comme les bénéficiaires des réformes politique, sociale, économique qu'il projette réaliser.

Avec la préposition « à », « aux », le lexème remplit la fonction de complément d'attribution. Il devient le centre de toutes les actions. C'est dire qu'elles sont orientées vers les Français.

Le locuteur fait allusion à la consultation avec les partenaires qui guidera son pouvoir. Tout en promettant de réviser la loi imposée par le gouvernement JOSPIN, celle relative à la fixation de la durée maximale de travail pour tous les salariés, le locuteur tiendra compte de la contribution des Français avant la prise des décisions.

En plus, le locuteur manifeste son intention de réduire les impôts et charges élevés qui freinent l'essor économique et partant l'épanouissement individuel. C'est donc urgent de briser ce fardeau fiscal pour redonner de l'espoir au peuple Français, pour stimuler le peuple français à l'amour du travail.

C'est en outre le locuteur qui accuse le gouvernement socialise de ne pas avoir révisé le système des retraites même si les données fournies par les rapports commandés sont disponibles.

Il rassure, donc, les Français que son gouvernement videra cette question qui reste en suspens et qu'il ne pourra pas reculer devant l'action.

C'est enfin le locuteur qui plaide en faveur du renforcement de la solidarité entre les Français. Cet appel intervient au moment où la France connait tant de pauvres, tant d'exclus vivant sous le seuil de la pauvreté.
A cette catégorie de malheureux, il demande le secours ou l'assistance de tous les Français pour que tout Français, ne se sente pas délaissé à lui –même.

II.6.1.4. Les qualifications

P→ SN + adj.

SN→ dét. + N

N→ Français

$$N \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} + \text{commun} \\ \pm \text{animé} \\ + \text{Concret} \end{array} \right\}$$

1. Chaque citoyen détient une parcelle du pouvoir souverain du peuple français. (Lyon p.2) ;
2. La décision du peuple français. (Lyon p.1) ;
3. Le génie français. (Poitiers p.2) ;
4. Préserver le rayonnement français. (Lille p.7).

L'emploi de la qualification « français » pour attribuer une qualité aux termes qui précèdent l'adjectif est une astuce discursive pour mettre en alerte l'interlocuteur sur l'importance du lexème français. Il va de soi que plus l'attention est réservé à cette notion, plus le Français en est fier.

Le locuteur met au centre de l'action le peuple à qui il confie le pouvoir de sanctionner le gouvernement de JOSPIN qui a été incapable d'arrêter l'insécurité dans le pays, de stopper la montée des impôts et charges, d'assurer l'égalité aux soins de santé etc.

Donc pour mettre fin à ces maux, le peuple joue un rôle non négligeable, celui consistant à privilégier la candidature du locuteur.

CHAPITRE III. ASPECTS ENONCIATIFS DU DISCOURS ETUDIE

Ce chapitre ne constitue pas une analyse des procédés énonciatifs employés par Jacques CHIRAC dans ses discours de campagne. C'est plutôt une étude des procédés énonciatifs jugés récurrents dans les discours faisant objet de l'analyse. Nous nous sommes intéressé à l'analyse de ce discours en passant par les fonctions du langage. Nous avons en outre relevé des énoncés qui correspondent aux concepts théoriques déjà développés dans le premier chapitre de ce travail.

III.1. Les fonctions du langage

Toute communication orale ou écrite exige un ou plusieurs types d'énonciation pour traduire les différentes intentions du locuteur. Celles-ci sont manifestes ou dévoilées vis-à-vis du destinateur. Elles sont décelées à travers les techniques de persuasion.

Les fonctions du langage sont au nombre de six. Nous distinguons la fonction poétique, la fonction phatique, la fonction expressive, la fonction impressive, la fonction référentielle et la fonction métalinguistique.

Jacques CHIRAC a beaucoup plus utilisé deux fonctions du langage pour pouvoir convaincre son électorat. Ce sont la fonction expressive ou émotive et la fonction impressive ou conative.

III.1.1. La fonction expressive ou émotive

La fonction émotive est centrée sur le locuteur. Celui-ci exprime ses propres sentiments, ses jugements. Il peut en outre manier cette fonction en dévoilant ses émotions et sa personnalité. C'est donc ici la subjectivité.

KERBRAT-ORCCHIONI qualifie une expression d'objectivité comme suit :

> *« L'objectivité peut être comprise sans qu'on ait besoin de prendre en considération la personne qui l'exprime »*[47].

Les marques énonciatives de cette fonction sont notamment la première personne du singulier et du pluriel, les verbes de sentiment à la première personne.

- Je pense aux enseignants et aux chefs d'établissements parce que tout commence souvent par l'absentéisme, les conduites d'échecs, les violences verbales vis-à-vis des camarades, des surveillants ou des professeurs. Je pense aux agents sociaux et aux éducateurs qui connaissent les familles, la vie des quartiers. Aux gardiens d'immeubles, premiers témoins de ce qui ne va pas. Aux associations notamment sportives et culturelles. Je pense aux forces de l'ordre, qui doivent remplir une fonction de dissuasion ainsi qu'aux juges pour les enfants. (Poitiers, pp.2-3) ;

- Je crois aux idéaux de la France, berceau des droits de l'homme, fer de lance de la démocratie, terre de générosité et de liberté. Je crois en notre nation, en notre communauté nationale qui s'est enrichie au fil des siècles de femmes et d'hommes venus de partout. (Rennes, p.3) ;

- Je crois en l'action politique pour tracer le chemin, permettre et accompagner les changements, faire vivre et faire des principes qui fondent la nation. (Rennes, p.3) ;

- Je souhaite une Europe de la croissance. (Lyons, p.7) ;

[47] KERBRAT-ORCCHIONI, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Arman colin, 1980, p.150.

- Je souhaite une Europe proche des citoyens, de leur préoccupation, des grandes questions qui se posent à nos sociétés modernes. (Lyon, p.7) ;

- Tous, nous voulons dire notre refus de quitter l'Europe. (Rennes, p.2) ;

- Ensemble, nous devons nous engager pour la France, pour l'Europe, pour une France forte et solidaire dans une Europe croissante, une Europe qui aide à garantir nos valeurs mais aussi nos intérêts, notre niveau de vie, nos emplois. (Rennes, p.2) ;

- Tous, nous voulons dire notre refus de quitter l'Europe car l'Europe c'est la paix, l'Europe c'est la démocratie, l'Europe c'est la prospérité. (Rennes, p.2) ;

- Je veux pour la France un gouvernement qui cesse de se défier des Français au point de reculer toujours devant l'action. (Bordeaux, p.7) ;

- Nous vivons un temps fort de notre vie nationale. C'est le temps du dialogue et du débat avant le temps fort de l'action. Celui où se forge une vision commune de l'avenir, une vision fondée sur une conviction et une ambition française. (Poitiers, p.1).

Avec l'usage du « je » et du « nous », le locuteur s'investit pleinement dans son discours. Il assume de façon effective ses responsabilités. Ces énoncés révèlent la personnalité du locuteur, ses vœux et sa position personnelle.

En effet, nous sommes à une époque propice au débat autour des grandes questions qui hantent les Français. Ces derniers se heurtent à la montée de la violence et de la criminalité, au problème des retraites qui tardent à être réformées, à l'appel incessant de Jean Marie LEPEN en faveur du retait de la France vis-à-vis de l'Union Européenne.

Le locuteur admet qu'il procédera à l'arrêt de l'instabilité, qu'il réformera le système des retraites qui reste en suspens, qu'il fera tout pour que la France reste membre de l'Union Européenne. Bref le locuteur fait renaître un sentiment d'espoir au sein des Français.

Notons que la fonction émotive a permis de montrer comment le locuteur s'investit dans son discours ou s'en écarte. Il assume tantôt ce qu'il dit tantôt il s'en éclipse et cela dans l'intention de pouvoir persuader son récepteur.

III.1.2. La fonction impressive ou conative

La fonction impressive est centrée sur le destinataire. Les marques spécifiques de cette fonction sont la deuxième personne du singulier et du pluriel, le déterminant possessif, les questions oratoires, …

- On rendra courage à tous ceux qui déploient déjà toute énergie pour aider les jeunes et leurs familles dans un travail de prévention souvent magnifique. (Bordeaux, p.4) ;
- Je vous invite à vous rassembler, à vous mobiliser. (Lille, p.1) ;
- Je me présente à vos suffrages fort de principes d'action clairs, d'une vision et d'un projet. (Lille, p.1) ;
- Pour dire clairement que vous voulez plus du laxisme face à l'insécurité devenue, ici comme partout, une préoccupation, une inquiétude de chaque jour. (Lille, p.1) ;
- Vous voulez que le dynamisme des énergies puisse s'exprimer librement. (Lille, p.2) ;
- Vous n'acceptez pas que votre niveau de vie soit aujourd'hui parmi les plus faibles d'Europe, nos impôts parmi les plus lourds, notre chômage parmi les plus élevés. (Lille, p.2) ;

- Cette France que vous incarnez si bien, vous la voulez ouverte sur l'extérieur. (Lyon, p.3) ;
- Je sais combien le problème des retraites vous inquiète. (Lyon, p.4) ;
- Vous vous intéressez aussi sur l'avenir des retraites. (Rennes, p.8) ;
- Vos regards se tournent résolument vers l'Europe, vers l'Allemagne, vers l'Espagne qui sont depuis longtemps vos partenaires. (Lyon, p.7) ;
- Voulez-vous que cette question de l'insécurité soit laissée en dehors du débat démocratique ? (Lille, p.4).

Le locuteur veut impliquer son destinataire dans sa communication et surtout le mettre de son côté. Il fait pression sur lui pour le faire réagir. Ici, son interlocuteur est désigné par « vous », « ce », « vos/votre ».

Nous sommes à une période où l'on constate la recrudescence de la violence et de la criminalité, la revue à la hausse des impôts et des taxes, l'incitation au recroquevillement sur soi de la France par Jean Marie LEPEN, etc.

A ces défis, le locuteur admet qu'il trouvera des solutions. Il lui appartiendra de stopper l'insécurité, d'abaisser les impôts et taxes qui handicapent l'économie, de plaider toujours en faveur du maintien de la France au sein de l'Union Européenne.

Bref, le locuteur se montre comme un politicien qui est au courant des préoccupations du peuple et qui est déterminé à trouver des réponses adéquates. Il interpelle donc le récepteur à gagner son camp. Pour y arriver, il manie toutes les procédures du discours argumentatif.

III.2. Les formes énonciatives

Dans les énoncés relevés dans le discours soumis à l'analyse, on prouve que le locuteur s'efforce à assumer ce qu'il dit ou en prend distance. C'est également l'occasion de montrer qu'il essaie d'établir un lien entre lui et son destinataire. On révélera aussi que le message livré est opaque ou transparent.

III.2.1. La distance

Pour le concept de distance, nous avons ciblé les énonciatifs y relatifs :

- Le gouvernement engagera dans la concertation avec tous les acteurs concernés l'indispensable réforme des retraites. (Lyon, p.8) ;
- Dans la concertation, le gouvernement engagera la nécessaire réforme pour la sauvegarde de nos systèmes de retraites par répartition. (Rennes, p.11) ;
- Le gouvernement mettra en jeu son existence en engageant sa responsabilité. (Bordeaux, p.9) ;
- Ce que doit faire la nation, c'est de donner à chaque jeune les moyens de prendre sa vie en main, de trouver sa place, d'accéder à un premier emploi. (Lille, p.5) ;
- Tous, nous voulons dire notre refus de quitter l'Europe. (Rennes, p.2) ;
- Ensemble, nous devons nous engager pour la France, pour l'Europe, pour une France forte et solidaire dans une Europe puissante, une Europe qui aide à garantir nos valeurs mais aussi nos intérêts, notre niveau de vie, nos emplois. (Rennes, p.5) ;

Le locuteur s'écarte de ses propos. Il veut faire comprendre que ce qu'il dit n'engage que le gouvernement, la nation, tous les Français. Il y a donc un manque d'engagement personnel du locuteur à son discours.

Aux yeux du peuple, le locuteur n'assume pas tous ses propos car il y a des balises entre l'énoncé et son sujet.

C'est le gouvernement qui s'efforcera à régler, par le biais de concertation avec les partenaires sociaux, la question des retraites. Sa tâche ne consistera plus à commander uniquement des rapports comme cela a été fait par le gouvernement précédent. Il ira loin en les exploitant pour rendre effective la réforme.

Face au problème du chômage qui frappe surtout des Jeunes qui ont été concentrés dans les centres d'assistanat, le locuteur trouve que cette solution est inefficace et veut faire impliquer la nation dans la recherche de l'emploi, dans l'assurance de leur vie.

Tous les Français sont interpellés par l'orateur pour rester intégrés au sein de l'union européenne car se retirer comme le veut Jean Marie LEPEN ne présente que des inconvénients à leur égard.

III.2.2. La modalisation

Le concept de la modalisation a attiré notre attention et nous avons consacré une place à une courte étude des énoncés relevant de ce concept. Nous avons analysé la modalisation sous deux angles :
La modalisation où nous avons une adhésion nuancée du locuteur à son énoncé et la modalisation où le locateur adhère de façon prononcée.

a. Adhésion nuancée du locuteur à son énoncé

Elle se caractérise par l'emploi des auxiliaires modaux des verbes comme : penser, croire, espérer, souhaiter, etc. Ce procédé fait apparaître un certain doute affiché par le locuteur vis-à-vis de ses propos.

- Je pense aux enseignants et aux chefs d'établissements parce que tout commence souvent par l'absentéisme, les conduites d'échecs, les violences verbales vis-à-vis des camarades des surveillants ou des professeurs. Je pense aux agents sociaux et aux éducateurs, qui connaissent les familles, la vie des quartiers. Aux gardiens d'immeubles, premiers témoins de ce qui ne va pas. Aux associations notamment sportives et culturelles. Je pense aux forces de l'ordre, qui doivent remplir une fonction de disuasion, ainsi qu'aux juges pour les enfants. (Poitiers, pp.2-3).
- Je crois aux idéaux de la France, berceau des droits de l'homme, fer de lance de la démocratie, terre de générosité et de liberté. Je crois en notre nation, en notre communauté nationale qui s'est enrichie au fil des siècles de femmes et d'hommes Venus de partout. (Rennes, p.3) ;
- Je crois en l'action politique pour tracer le chemin, permettre et accompagner les changements, faire vivre et faire des principes qui fondent la nation. (Rennes, p.3) ;
- Je crois en la force intacte de nos traditions républicaines, en la solidité de nos institutions, en vigueur de notre Etat de droit. (Rennes, p.4) ;
- Je souhaite que les partenaires sociaux ajustent la mise en œuvre des 35 heures aux exigences des différentes activités et à la diversité des attentes des Français. (Rennes, p.9) ;
- Je souhaite une Europe de la croissance ;
- Je souhaite une Europe proche des citoyens, de leurs préoccupations des grandes questions qui se posent à nos sociétés modernes. (Lyon, p.7).

Au regard de ces énoncés, nous constatons que le locuteur emploie des verbes de doute pour signifier qu'il ne croit pas totalement à ce qu'il dit.

Mais ce moyen est mis en œuvre par l'orateur pour chercher l'adhésion de l'électorat aux énoncés. Il revient donc aux Français d'épouser ou pas les idées véhiculées par ces énoncés.

A la violence qui monte d'un cran et auquel le gouvernement Jospin n'a pas pu mettre un terme, le locuteur compte d'abord prévenir en associant toutes les forces de la nation qui peuvent contribuer à l'arrêt de ce fléau.

Le locuteur manifeste son intention de mettre fin à l'escalade de la violence, à la concentration des jeunes dans l'assistanat suite à la reprise du chômage. Mais, son action est soumise à un doute car il croit beaucoup plus aux valeurs qu'incarne le pays, en la nation, aux institutions qu'a lui-même dans la conduite de l'opération.

Face à l'imposition des heures hebdomadaires de travail pour tous les salariés fixées désormais à 35 h, le locuteur exprime son souhait, selon lequel, l'application doit tenir compte des besoins de chaque secteur d'activité.

A la demande de l'extrême-droite consistant à se retirer de l'union européenne, le locuteur répond par la négative et profite pour exprimer le type d'Europe qui le tient à cœur.

b. Adhésion prononcée du locuteur à son énoncé

Cette adhésion se remarque à travers l'emploi des auxiliaires modaux tels que : devoir, falloir, vouloir, s'engager,...

- Pour créer la différence, il faut avoir l'esprit de décision, se tourner vers l'avenir, exprimer avec force une exigence, une espérance, (Lille, p.1) ;
- Un sentiment de relâchement s'est diffusé. Je veux y mettre fin. Je veux ranimer la passion de la France. Je veux réinscrire les valeurs de la

République au cœur de notre société. Je veux mettre plus d'humanité, de générosité, de respect dans les relations entre les Français. (Poitiers, p.1) ;

- Une grande nation comme la nôtre doit d'abord garantir l'égalité des chances : égalité face à la santé, égalité devant l'éducation. (Poitiers, p.2) ;
- Les Françaises et les Français devront se déterminer d'abord en fonction de l'idée qu'ils se font de l'homme, de la liberté, du respect dû à chaque personne. Ils devront se déterminer en fonction de l'idée qu'ils se font de la nation, de son unité, de sa cohésion, de son histoire, ... (Lyon, p.1) ;
- Ensmble, nous devons convaincre. (Rennes, p.4).

En plus de l'utilisation des auxiliaires modaux, notons qu'il y a recours aux pronoms personnels « Je » ou « Nous » et au pronom impersonnel « Il » ainsi qu'au nom.

Cependant, l'appel lancé par le locuteur à son récepteur de faire une rétrospection doit commencer par le locuteur lui-même. D'où l'emploi du pronom personnel « Nous ». Pour ce faire nous pouvons dire que tout Français est appelé à apporter sa pierre angulaire dans la construction d'un même pays.

Dans d'autres énoncés, le locuteur fait mine de se retirer de sa haute responsabilité pour placer aux mains des Françaises et des Français l'autorité de décision sur l'homme et ses droits, sur le pays et ses valeurs.

En parlant de sa capacité à mettre un terme à la violence qui ne cesse d'augmenter, de sa volonté d'assurer à tous les Français surtout les jeunes un bon avenir au lieu de les concentrer dans l'assistanat, du devoir de la nation d'assurer à tous Français les mêmes conditions d'accès aux soins de santé et d'éducation, de la liberté qui sera accordée aux Françaises et Français de

s'exprimer sur ce qui est de l'homme et de son pays, le locuteur affiche une implication totale à son énoncé.
Il prouve qu'il est pertinemment persuadé de ce que ses énoncés contiennent. Cet attachement aura des effets, évidemment, sur le destinataire du message.

Après avoir analysé la position du locuteur face à son énoncé, il importe d'examiner le niveau de transparence ou d'opacité du message devant le récepteur dudit message.

III.2.3. Transparence et opacité

III.2.3.1. La transparence

Pour être compris, le locuteur préfère mettre en œuvre certaines lois du discours développées précédemment.
Pour le moment, la loi de l'exhaustivité, qui suppose l'apport de toutes les informations dont l'on dispose à l'énoncé, nous semble mieux placée pour illustrer la transparence de l'énoncé. L'emploi de l'adjectif démonstratif « ce », de la conjonction de coordination « car », de la locution conjonctive « parce que » montre en quoi les énoncés ci-après sont exhaustifs.

- Nous vivons un temps fort de notre vie nationale. C'est le temps du dialogue et du débat avant le temps fort de l'action. Celui où se forge une vision commune de l'avenir, une vision fondée sur une conviction et une ambition française. (Poitiers, p.1) ;
- Nous vivons un temps fort de notre démocratie. C'est le temps de l'écoute et de la réflexion partagée. C'est le temps de la proposition politique et de la réponse des Français. C'est le temps de l'espoir et de volonté. C'est le temps de l'action. (Bordeaux, p.2) ;
- Votre vote est essentiel, parce que le travail à accomplir pour notre nation, les réformes à mener, le mouvement à lancer, exigent l'élan, exigent la force, exigent l'union. (Lille, p.1) ;

- Le socle de la maison France, c'est l'autorité de l'Etat, c'est la puissance, c'est le respect des règles et le respect de l'autre. (Lille, p.5) ;
- La supériorité de la démocratie c'est le suffrage universel, la liberté, l'égalité mais c'est aussi la capacité à répondre efficacement aux attentes des citoyens. (Lille, p.4) ;
- Ce que doit faire la nation, c'est donner à chaque jeune les moyens de prendre sa vie en mains, de trouver sa place, d'accéder à un premier emploi. (Lille, p.5) ;
- Ce qui est en cause aujourd'hui, c'est le respect des valeurs qui sont au cœur de notre pacte républicain. C'est notre capacité à résister aux fausses évidences de la démagogie. C'est notre capacité à résister aux fausses évidences de la démagogie. C'est notre volonté de nous rassembler autour de l'essentiel, notre aptitude à trouver les voies d'une action responsable au service de l'intérêt national. (Lyon, p.1) ;
- Tous, nous voulons dire notre refus de quitter l'Europe car l'Europe c'est la paix, l'Europe c'est la démocratie, l'Europe c'est la liberté, l'Europe c'est la prospérité. (Rennes, p.2) ;
- Baisser les impôts c'est permettre aux Français, non pas à quelques-uns, à quelques privilégiés mais à 16 millions de foyers, de profiter des fruits de leurs efforts, d'épargner, de consommer, de créer à leur tour de la richesse. C'est aussi reconnaître pleinement la valeur que notre société attache au travail. (Rennes, p.9).

En analysant ces énoncés, force est de constater que le locuteur engage une sorte de défense. En effet, dans une campagne présidentielle, il est tout à fait compréhensible que le locuteur s'attaque implicitement ou explicitement à ce que son rival n'a pas pu réaliser ou prétend réaliser ou tout simplement à ce qui est pris comme un fardeau à l'électorat.

Il attaque la gauche plurielle de ne pas arrêter la violence, de ne pas favoriser les citoyens surtout les jeunes dans l'emploi, de revoir à la hausse les impôts et charges. Ce qui freine la compétivité économique française.
C'est aussi la voix discordante de Jean Marie LEPEN voulant que la France se retire de l'union européenne

.

Son engagement est de faire retourner la sécurité, faciliter l'accès à l'emploi, de réduire les impôts et charges élevés pour stimuler le dynamisme économique, de toujours défendre le maintien de leur pays au sein de l'ensemble continental.

Notons en passant qu'au regard des énoncés ci-haut, nous constatons que cette forme d'énumération vise à éclairer davantage les énoncés et par conséquent éviter tout malentendu qui surgirait dans le discours.

III.2.3.2. L'opacité

- On rendra courage aux forces de l'ordre, policiers et gendarmes qui prennent tant de risques et qui doivent être davantage soutenus et considérés. (Bordeaux, p.4) ;
- On rendra courage à tous ceux qui déploient déjà toute énergie pour aider les Jeunes et leur famille dans un travail de prévention souvent magnifique. (Bordeaux, p.4) ;
- Demain, ce n'est plus une obligation de moyens qui devra s'imposer au gouvernement de la France mais une obligation de résultats. (Bordeaux, p.4) ;
- Il revient au responsable public, à l'homme d'Etat de construire l'Europe que veulent les citoyens, d'organiser la démocratie de proximité, de rétablir l'Etat dans son autorité. (Rennes, p.4) ;

- Le gouvernement engagera, dans la concertation avec tous les acteurs concernés, l'indispensable réforme des retraites. (Lyon, p.8) ;
- Dans la concertation, le gouvernement engagera la nécessaire réforme pour la sauvegarde de nos régimes de retraite par répartition. (Rennes, p.11) ;
- Je veux pour la France un gouvernement qui cesse de se défier des Français au point de reculer toujours devant l'action. (Bordeaux, p.6).

C'est grâce au pronom neutre (on) que nous constatons la place de l'opacité dans les énoncés ci-haut cités ; mais aussi c'est grâce à l'utilisation de certains procédés discursifs pouvant susciter des confusions au niveau de l'interprétation de l'énoncé.

En effet, le locuteur ne veut pas assumer à lui seul la responsabilité de ses propos. Pour ce faire, il y inclut un langage obscur de façon à semer la confusion chez le récepteur. Ce procédé a entre autres avantage de freiner les réclamations parce qu'on ne voit pas à qui s'adresser directement. Autrement dit, le locuteur met son récepteur dans une salle d'attente tout en espérant une bonne issue après leur entretien.

Face à la violence qui prend une grande ampleur, le locuteur utilise le pronom neutre pour verser dans la confusion. Il est question de combiner toutes les forces pour y mettre fin. Mais, on ne voit pas bien le sujet de l'action.

Devant la multiplicité des lieux de décision qui caractérisent le monde, le responsable public qui est imprécis doit pouvoir galvaniser la décentralisation du pouvoir pour éviter qu'il se concentre aux mains d'une autorité centrale. Il doit assurer aussi la stabilité du pays.

Tout le gouvernement est appelé à rendre effective la réforme des retraites qui a été impossible sous le gouvernement précédent. Ce langage est imprécis parce que tout le gouvernement n'est pas chargé de ce secteur.

De tout cela, nous pouvons dire que le récepteur du message ne sait pas à qui s'adresser quand les promesses ne sont pas réalisées car le locuteur parle d'une façon implicite.

III.2.4. La tension

- Il faut baisser les impôts et les charges parce que c'est un coup d'accélérateur donné à la croissance. (Rennes, p.9) ;
- Il faut que nos compatriotes aient des raisons de travailler, de consentir des efforts, de prendre des risques. (Bordeaux, p.8) ;
- Il faut assouplir les réglementations à commencer par les 35 heures. (Rennes, p9) ;
- Le président de la République doit pouvoir s'appuyer sur un gouvernement en qui il puisse avoir confiance. (Lille, p.3) ;
- Les Français doivent pouvoir recueillir les fruits de leur travail, trop souvent confisqués par des prélèvements obligatoires excessifs. (Bordeaux, p.8) ;
- Ensemble, nous devons nous engager pour la République, pour la France, pour l'Europe, pour une France forte et solidaire dans une Europe puissante. (Rennes, p.5) ;
- Tous, nous voulons dire notre refus de quitter en Europe car l'Europe c'est la paix, l'Europe c'est la démocratie, l'Europe c'est la liberté. L'Europe c'est la prospérité. (Rennes, p.2) ;
- Je veux donner plus souvent la parole aux Français. (Lyon, p.5) ;
- Je veux aussi restaurer la démocratie sociale de plus en plus étouffée depuis quelques années. (Lyon, p.5) ;

- Le président de la République doit pouvoir s'appuyer sur un gouvernement en qui il puisse avoir confiance. Un gouvernement plus soucieux d'agir que de durer. Un gouvernement respectueux de l'intérêt général, soucieux de la cohésion de la nation, courageux dans l'exercice de ses responsabilités nationales et internationales. Un gouvernement qui permettra au chef de l'Etat de déployer toute la puissance d'efficacité dont le vote des Françaises et des Français l'aura rendu porteur. Un gouvernement qui pourra s'appuyer su l'autorité du président de la République pour entraîner les Français, mobiliser leurs forces vives, fédérer leurs formidables énergies. Un gouvernement qui n'aura pas à marchander jour après jour sa propre autorité avec les composantes multiples d'une coalition de partis minoritaires et concurrents que seuls les intérêts politiques réunissent. (Lille, p.4).

Grâce à l'emploi de l'impératif et de l'auxiliaire « falloir », le locuteur cherche une participation massive à l'action qu'il propose.
Il invite ses allocutaires à apporter, chacun en ce qui le concerne, leur pierre dans la réalisation des programmes de sa campagne présidentielle.
Pour le cas d'espèce, c'est le moment opportun de lever les contraintes fiscales et la rigidification réglementaire qui pèsent lourdement sur l'économie et qui engendrent le découragement et l'abandon par des Français des activités génératrices de revenus.

C'est donc un plaidoyer en faveur de la régression des taxes et impôts et de l'adoucissement des lois pour mettre aux Français de vivre de la sueur de leur front.

Par l'emploi de l'auxiliaire modal « devoir », le locuteur cherche à convaincre ses allocutaires des préoccupations du président de la République et

de tous les Français. Ceci pour interpeller les Français à donner le plein pouvoir au président de contrôler le gouvernement qui, hier, était sous la supervision de la gauche. Ce qui a provoqué des difficultés de fonctionnement car le président de la République était dépourvu de soutien gouvernemental.

L'utilisation de l'auxiliaire modal « vouloir » montre que l'allocutaire est mis au courant de la réalité du moment. Ce sont les Français qui ne sont pas consultés avant la mise en place des décisions qui les concernent. On se souvient de l'improvisation des 35 heures de travail pour tous les salariés indépendamment de leurs secteurs d'activité. C'est l'appel incessant de Jean Marie LEPEN de se retirer de l'Europe qui préoccupe ensuite le locuteur.

C'est ainsi qu'il prône le dialogue, la concertation avec les partenaires sociaux qui présidera à la prise des décisions et le maintien de la France au sein de l'Europe qui est bénéfique à la France à plusieurs égards.

Après l'analyse de quelques procédés utilisés dans quelques discours de Jacques CHIRAC prononcés pendant la campagne présidentielle de 2002, il paraît indispensable de faire l'étude des personnes.

III.2.5. Les personnes et la forme possessive

Comme nous l'avons énoncé au début, le discours étudié est un discours officiel, politique. C'est pour cette raison que nous avons réservé une place à l'analyse des pronoms.

III.2.5.1. Les personnes

III.2.5.1.1. Je

- Je vous invite à vous rassembler, à vous mobiliser (Lille p.1) ;
- Je me présente à vos suffrages forts de principes d'action clairs, d'une vision et d'un projet. (Lille, p.1) ;
- Je veux que la France défende l'égalité des droits et l'égalité des chances. (Lille, p.3) ;
- Je veux que partout en France, les Français soient soignés de la même façon. (Poitiers, p.4) ;
- Je veux donner plus souvent la parole aux Français. (Lyon, p.5) ;
- Je veux un Etat fort, décidé à assurer ses missions mais modestes dans ses pratiques. (Poitiers, p.7) ;
- Je veux également rapprocher les pouvoirs des lieux de vie en libérant la démocratie locale. (Lyon, p.5) ;
- Voilà mes chers amis, la France que je veux construire avec vous. (Lille, p.8) ;
- Un grand combat nous attend, je suis heureux de le mener avec vous. (Bordeaux, p.9).

Je → locuteur.

La personne « je » indique le locuteur. Cela montre celui qui prend la parole et l'adresse à ses interlocuteurs.

« « Je » se réfère à l'acte de discours individuel où il est prononcé et il en désigne le locuteur »[48].

« Je » désigne celui qui parle en impliquant l'énoncé sur son compte. L'instance contenant « Je » n'est valable que dans son unicité. C'est donc le plus haut degré de l'implication individuelle d'un locuteur dans son énoncé.

[48] BENVENISTE (E.), *op.cit.*, p.262.

Dans notre corpus, le recours à la personne « Je » est très fréquent dans la mesure où celui qui prend la parole prend le devant dans la résolution des défis auxquels fait face le peuple français.

En effet, le locuteur rassure les Français qu'il s'efforcera à garantir l'égalité des droits. Les démunis, les blessés de la vie qui sont oubliés par le Gouvernement socialiste sont tranquillisés car ils seront réconfortés par le nouveau régime. C'est aussi l'assurance des Français qui n'avaient pas accès aux soins de santé faute de moyens, ces derniers seront facilités pour y accéder.

C'est également la concertation avec les partenaires sociaux qui présidera à la prise des décisions. A la réforme par la contrainte de la législature passée, le locuteur oppose la réforme par le dialogue de l'ère nouvelle.

C'est enfin la décentralisation du pouvoir que le locuteur compte instaurer. Au lieu de concentrer le pouvoir dans les mains des autorités centrales, il propose de le partager avec les élus locaux.

III.2.5.1.2. Nous (Je+tu+il...)

Le « nous » qui semble intéressant permet au locuteur de mettre dans le coup ses auditeurs :

> *« Il contraint le destinataire à accepter cette identification des points de vue »*[49].

- L'élection présidentielle est l'occasion d'affirmer cette ambition et de dire ce que nous voulons pour la France et les Français. (Lyon, p.2) ;
- Tous, ici, rassemblés, nous voulons que la France continue à s'ouvrir au monde et ne se replie pas sur elle-même. (Lyon, p.2) ;

[49] GUESPIN (L.), *op.cit.*, p.53.

- Tous, nous voulons dire notre refus de quitter l'Europe car l'Europe c'est la paix, l'Europe c'est la prospérité, l'Europe c'est la liberté l'Europe c'est la prospérité. (Rennes, p.2) ;
- Nous vivons un temps fort de notre démocratie. (Bordeaux, p.2)
- Ensemble, nous devons convaincre. (Rennes, p.4) ;
- Pour retrouver le vrai visage de notre nation, nous devons nous donner les moyens de conduire le changement. (Lyon, p.3) ;
- Une nouvelle France est en marche. Tous ensemble, dès demain, nous pouvons la construire. (Poitiers, p.7) ;
- Nous ne pouvons continuer durablement à être parmi les derniers en Europe pour l'emploi et le niveau de vie et parmi les premiers pour les impôts et charges et les déficits. (Bordeaux, p.7).

Le locuteur s'associe à ses interlocuteurs. Ces derniers se joignent implicitement à lui dans la prise en main de la destinée de leur pays, de leur continent. Il est conscient de toutes les préoccupations nationales et internationales. Il les partage par conséquent avec ses allocutaires issus de toutes les catégories sociales.

Nous voudrions attirer l'attention de nos lecteurs qu'en plus de l'emploi de « nous » désignant le couple locuteur-allocutaire, pour des raisons de courtoisie, cet emploi s'accompagne de « nous » désignant le locuteur lui-même.

D'ores et déjà, nous constatons que les énoncés ci-après font appel au locuteur. Il exhorte ses allocutaires à accomplir ses objectifs.

Signalons, que de part sa nature, le « nous », ici, montre que l'allocution n'est pas tenue par une simple personne mais un grand homme politique, un président sortant qui est en train de briguer un second mandat.

Disons ici, que le locuteur annonce les objectifs qu'il assigne et qu'il compte atteindre si son programme est jugé meilleur.

- Nous aiderons les Jeunes à se préparer au monde du travail et à trouver une place mais aussi à s'épanouir et à habiter leur siècle. (Lille, p.8) ;
- Pour être au rendez-vous de la croissance, nous devons encourager les initiatives des Français. (Lille, p.8) ;
- Nous devons permettre aux Français qui, malgré leurs revenus modestes, ne bénéficient pas de la CMU (Couverture Maladie Universelle) d'adhérer à une mutuelle ou à une assurance complémentaire. Ainsi, nous conforterons la protection sociale et nous répondrons à un besoin très fort de sécurité. (Lyon, p.4).

III.2.5.1.3. Vous

Les discours politiques ne recourent pas souvent à Tu. Notre corpus est un champ d'énoncés prononcés par un chef d'Etat lorsqu'il s'adresse à toute la nation. Il recourt à cet effet à « vous » désignant un groupe de destinataires auquel il s'adresse.

- Je vous invite à vous rassembler pour dire clairement que vous ne voulez plus de l'étatisme qui bride et entrave vos énergies en décidant d'en haut tout ce qui doit s'appliquer sur le terrain. (Lille, p.1) ;
- Pour dire clairement que vous ne voulez plus du laxisme face à l'insécurité devenue, ici comme partout, une préoccupation, une inquiétude de chaque jour. (Lille, p.1) ;
- Vous voulez que le dynamisme, les énergies puissent s'exprimer librement ;
- Vous n'acceptez pas que votre niveau de vie soit aujourd'hui parmi les plus faibles d'Europe, nos impôts parmi les plus lourds, notre chômage parmi les plus élevés. (Lille, p.1) ;

- Vous voulez une France puissante, écoutée capable de porter le rêve européen. (Lille, p.1) ;
- Cette France que vous incarnez si bien, vous la voulez ouverte sur l'extérieur. (Lyon, p.3) ;
- Je veux vous remercier, vous toutes et vous tous, qui avez répondu nombreux ce soir, à ce rendez-vous de la démocratie et des convictions partagées. (Rennes, p.1) ;
- Je sais combien le problème des retraites vous inquiète. (Lyon, p.4) ;
- Vous vous intéressez aussi sur l'avenir des retraites. (Rennes, p.8).

III.2.5.1.4. Les formes possessives : notre/nos, votre/vos

III.2.5.1.4.1. La forme possessive : notre (nos)

Beaucoup de lecteurs peuvent se poser la question de savoir pourquoi le choix de cet adjectif. Ce choix est le résultat d'une simple curiosité parce que nous rencontrons une récurrence de cette notion capable de susciter des interrogations :

- Vous n'acceptez pas que notre niveau de vie soit aujourd'hui parmi les plus faibles d'Europe, nos impôts parmi les plus lourds, notre chômage parmi les plus élevés. (Lille, p.1) ;
- Notre économie n'a pas vocation à tourner au ralenti, entravée par le poids des impôts, des charges et des contraintes de tous ordres qui freinent nos entreprises. (Lyon, p.3) ;
- Beaucoup de nos entreprises se délocalisent et les investissements se feront ailleurs que chez nous. (Lyon, p.3) ;
- Le gouvernement socialiste s'est désintéressé de la santé et des retraites. Je veux au contraire renforcer notre protection et donc notre cohésion sociales. (Lille, p.4) ;
- Vous vous interrogez aussi sur l'avenir de nos retraites. (Rennes, p.8) ;

- Vos regards se tournent résolument vers l'Europe, vers l'Allemagne, vers l'Italie vers l'Espagne qui sont depuis longtemps vos partenaires. (Lyon, p.7) ;
- L'Europe est notre nouvelle frontière. (Lyon, p.7) ;
- Sans l'Europe, nos perspectives de développement seraient plus étroits. (Lyon, p.7) ;
- C'est l'attente de nos compatriotes les plus modestes qui vivent dans des quartiers exposés et qui sont les premiers victimes de l'insécurité. (Bordeaux, p.4) ;
- Les Français ne nous jugeront pas sur nos intentions et nous jugeront sur nos résultats. (Lyon, p.4) ;

Le locuteur fait usage de l'adjectif possessif (sing : notre ; plur. : nos) pour révéler que les préoccupations et les objectifs de sa campagne sont les mêmes que de ses allocutaires. Cette manière de s'identifier au récepteur met à découvert le but du locuteur de provoquer la confiance en lui et en la France ainsi que l'adhésion de ses interlocuteurs dans son projet de société. En conséquence, ses interlocuteurs peuvent se ranger derrière lui.

En plus de la forme notre/nos, on constate l'emploi de la forme votre/vos.

III.2.5.1.5. La forme votre/vos

- Vous vous interrogez aussi sur l'avenir de vos retraites. (Rennes, p.8) ;
- Défendre la protection sociale, c'est préserver votre droit à la santé. (Lyon, p.4) ;
- Plus que jamais votre choix déterminera notre capacité d'avancer. (Lille, p.4) ;
- Demain, par votre vote, vous voulez choisir le chemin dans lequel la France va s'engager pour cinq ans. (Bordeaux, p.8).

L'adjectif possessif (sing : votre ; pl. : vos) est utilisé par le locuteur pour montrer qu'il s'intéresse visiblement au peuple Français. C'est donc à ce dernier qu'il revient de le responsabiliser dans la gestion de ses problèmes.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de ce travail, il s'impose à nous de remonter le cours du chemin parcouru afin de rechercher l'adéquation entre les hypothèses posées et les résultats effectifs de l'analyse.

Dans un premier temps, nous avons montré nos motivations qui sont exprimées par une volonté manifeste de travailler sur le vocabulaire politique du discours de campagne de Jacques CHIRAC, candidat à la présidence de la République Française en 2002.

Cela nous a conduit à une formation des hypothèses lesquelles ont été exprimées par un certain nombre de questions.

Toute étude supposant des objectifs, nous n'avons pas manqué de fixer et nous avons précisé qu'ils ne sont pas susceptibles d'être totalement satisfaits compte tenu de la problématique de l'analyse du discours.

Toute recherche qui se veut scientifique doit être située dans le temps et dans l'espace. C'est pourquoi nous avons centré notre analyse sur les discours prononcés, pendant la campagne présidentielle de 2002, par le candidat de l'U.M.P à l'Elysée. Nous aurions aimé nous focaliser sur tous ces discours, mais nous n'avons mis la main que sur quelques uns.

Nous avons à notre disposition, des discours de campagne du premier tour, prononcés à Lille, à Poitiers et à Bordeaux. Nous avons en outre des discours, pour le second tour, prononcés à Rennes et à Lyon. Nous estimons que l'absence de certains de ses discours ne constitue en aucun cas une entorse à

nos conclusions étant donné que tous ces discours ont en commun les mêmes conditions de production.

Notre travail est subdivisé en trois chapitres. Dans le premier chapitre intitulé « cadre général de l'étude », nous avons montré que l'analyse du discours est une discipline encore balbutiante. Un aperçu des différentes approches ayant déjà vu le jour a été effectué. Nous avons dégagé le cadre méthodologique qui précise la nature du corpus et la méthode mise en œuvre pour le traiter. Dans le cadre sociopolitique du discours analysé, il a été question de relever les défis internes et externes auxquels la France de 2002 devait faire face. Cela a été fait dans le souci de dégager les conditions de production du discours soumis à l'analyse.

Le gros de notre travail a été réservé à l'analyse proprement dite qui n'est autre qu'une application de la combinaison des approches syntaxique, lexicologique et sémantique étayées par l'approche énonciative sur le corpus : ce sont les deux derniers chapitres qui l'illustrent.

A toutes fins utiles, nous avons tenu, en premier lieu, à décrire ces approches sachant qu'elles allaient être nos principaux instruments théoriques de base. Si la grammaire de texte n'a pas fait l'objet de description, ce n'est nullement pas par inattention, mais par un souci de précision.

Nous reconnaissons l'intérêt de l'approche lexicologique qui nous a permis de déceler au sein de notre corpus toute une série de réseaux : celle des associations, des qualifications. S'agissant de l'énonciation, l'étude des concepts énonciatifs nous a permis de découvrir les diverses manœuvres du locuteur pour se faire entendre. Quant à l'approche syntaxique, elle nous a servi à établir les liens entre les éléments constitutifs des phrases de base, celles-ci

ayant été mises en exergue par le processus de réduction-transformation. Nous nous sommes évertué à dégager le contenu du discours de campagne de Jacques CHIRAC soumis à l'étude par le biais de l'analyse lexico-sémantique touchant sémantiquement chacune des notions identifiées.

S'agissant de la notion de « France », l'analyse démontre que le locuteur indique que la France risque de perdre son image de marque si elle adhère favorablement aux sollicitations de l'extrême droite visant l'isolationnisme de la France vis-à-vis de l'U.E. Il propose alors de couper court avec cette idée de tendance réflexive pour que la France préserve sa place de choix aussi bien en Europe qu'au monde entier. De plus, le locuteur suggère à la France de résoudre des défis internes pour qu'elle reste une grande nation. Il évoque entre autres les contraintes fiscales, les réglementations embarrassantes qui handicapent l'économie, l'insécurité grandissante qui préoccupe les Français.

Quant à la démocratie, le locuteur veut instaurer la démocratie locale qui amenuise le pouvoir de l'autorité centrale au profit de l'autorité de base. Ce type de démocratie est en opposition avec la démocratie en vogue depuis 1997, année de la prédominance dans les institutions, de la gauche dirigée par Lionel JOSPIN. C'est en outre un cri d'alarme du locuteur pour signifier qu'on ne saurait parler de démocratie quant le dialogue social est étouffé, quant la violence et la criminalité continuent à monter en flèche.

Concernant le lexème « Etat », le locuteur parle du devoir de cette institution dans la résolution des problèmes de la société française de l'époque. L'Etat doit se garder de peser lourdement sur les entreprises par l'exigence des impôts et charges élevés, par l'imposition des lois gênantes, de chercher à concentrer le pouvoir aux mains de l'autorité centrale, d'assister impuissamment à la montée de l'insécurité, etc.

A propos du terme « Europe », le locuteur veut montrer que l'Europe est bénéfique à plus d'un titre à la France. Cela lui sert de référence pour convaincre les Français sur la nécessité de voir la France restée intégrée au sein de l'Europe. Un de ses arguments est que certains problèmes tels l'immigration, le réchauffement climatiques, etc. ne peuvent pas être résolus au niveau national.

Le terme « gouvernement » n'est pas moins récurrent dans le discours. Le locuteur soulève les manquements du gouvernement socialiste. Il n'a pas pu arrêter l'insécurité grandissante. Il a hésité à réformer le système des retraites. Il n'a pas réussi à garantir l'égalité des Français devant les soins de santé même s'il a mis en place la couverture maladie universelle (C.M.U). C'est donc dire la nécessité d'un autre gouvernement qui pourra résoudre ces défis.

L'autre lexique repris sans cesse par le locuteur est « les Français ». Il est utilisé pour décrire l'état des Français que ce soit avant le premier tour, que ce soit avant le deuxième tour des élections présidentielles. Les Français sont inquiets pour leurs retraites. Ils sont assaillis par les impôts et taxes élevés. Ils ne sont pas consultés avant la prise de décision. Ils sont dans l'insécurité grandissante, etc. C'est la déception chez les partisans de la gauche, le désespoir chez les Français qui voulaient se débarrasser de la gauche mais qui n'ont pas totalisé le quorum après le premier tour des élections. Pourtant, le locuteur met dans les mains des Français la capacité du changement. Ils sont donc interpellés à prendre une décision conséquente dans les bureaux de vote.

Dans la dernière partie de notre travail, notre attention s'est focalisée sur les procédés énonciatifs permettant de déceler les différentes manières, pour le locuteur, de prendre en charge ou non les énoncés produits. Dans un premier temps, le locuteur s'investit pleinement dans son discours. Dans un deuxième

lieu, il lui arrive de ne pas assumer ses propos. A ce niveau d'analyse, les concepts de l'énonciation nous ont révélé les diverses attitudes prises par le locuteur vis-à-vis de l'énoncé. Les différents procédés utilisés par le locuteur visent à persuader, à convaincre le peuple français pour voter le candidat de la droite française.

Quant à nos objectifs, nous pensons qu'ils ont été atteints parce que les cinq questions que nous nous sommes posées ont eu des réponses. A la question de savoir celui qui parle, nous avons précisé qu'il s'agit de Jacques CHIRAC, candidat du parti de la droite française, l'U.M.P. Concernant la question de savoir le destinataire, nous avons montré que le locuteur s'adresse à la société française de l'hexagone, de la diaspora en particulier ainsi qu'à tous les peuples de la planète en général. S'agissant de la question : De quoi parle le locuteur ? L'analyse lexico-sémantique nous a permis de saisir et de préciser les grandes articulations de son projet de société. Ainsi, il sensibilise le peuple français en rejetant ou en sous-estimant les réalisations de la gauche, en faisant triompher ses idées pour les faire partager avec le public. Il emploie des procédés argumentatifs susceptibles de convaincre et persuader les Français pour privilégier sa candidature.

Quant aux hypothèses, nous espérons qu'elles sont vérifiées. Nous avons montré que le discours analysé reflète les conditions de production. La structure syntaxique nous a permis de décoder le message du locuteur.

Les procédés énonciatifs nous ont permis de répondre à la question : comment et pourquoi ? Nous avons constaté que le locuteur s'implique dans son énoncé dans l'intention de susciter l'intérêt de ses allocutaires.

S'il est vrai que des aspects et conclusions ont été dégagés, nous restons persuadé que tout n'a pas été fait. C'est pourquoi le présent travail pourrait inspirer d'autres chercheurs désireux de pousser plus loin le domaine de notre recherche. Ainsi, une analyse comparative du discours de campagne de Jacques CHIRAC et celui de son successeur Nicolas SARKOZY pourrait être intéressante et être soumise à un traitement analytique.

Nous devons enfin reconnaître que notre travail est loin d'être exhaustif. D'un côté, cela est dû au fait que, comme on l'a maintes fois précisé, l'analyse du discours est un domaine peu connu et peu exploité. D'un autre, l'approche méthodologique empruntée dans le présent travail n'est pas très connu. De plus, le problème de documentation auquel nous nous sommes heurté a constitué un handicap non moins important dans l'accomplissement de ce travail. Toutefois, nous gardons l'espoir que notre travail aura un apport, si moindre soit-il, dans l'évolution de cette discipline encore tâtonnante.

BIBLIOGRAPHIE

I. Le corpus est tiré du site de campagne de Jacques CHIRAC en 2002 :

http://www.vie politique.net.campagne.html.

II. Ouvrages généraux

1. BARDIN, (L.), *L'analyse du contenu*, Paris, P.U.F, 1997, 233p.
2. BENVENISTE, (E.), *Problème de linguistique général*, Paris, Gallimard, 1996.
3. CHOMSKY, (N.), *Aspect de la théorie syntaxique*, Paris, le seuil, 1971.
4. COURDES, (L.), « *Blum et Thorez en mai 1946 : Analyse des énoncés* »
5. DELAYE, (Y.), *La frontière et le texte*, Payot, 1977.
6. DUBOIS, (J.), *Elément de linguistique française : syntaxe*, Paris, Larousse, Payot, 1977.
7. DUBOIS, (J.), *Avant-propos à J.B. Marcellesi : le congrès de Tours, (décembre 1920), étude socio-linguistique*, Paris, Larousse, 1981.
8. DUCROT, (O.), *Les mots du discours*, Paris, Les éditions de Minuit, 1980, 241p.
9. HARRIS, (Z.S.), *La linguistique structurale*, Université de Chicago, Chicago, 1951.
10. KERBRAT-ORECCHIONI, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Arman colin, 1980, 207p.
11. MAINGUENEAU, (D.), *Initiation aux méthodes d'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1976, 191p.
12. MAINGUENEAU, (D.), *Genèse du discours*, Bruxelles, Mardaga, 1984, 197p.
13. MOUNIN, (G.), *Histoire de la linguistique*, Paris, Gallimard, 1978, 268p.
14. MATORE, (G.), *La méthode de la lexicologie*, Paris, Didier, 1953.

15. TESNIERE, (L.), *Eléments de syntaxe structurale,* Paris, Klincsieck, 1976.
16. LYONS, (J.), *Eléments de sémantique*, Paris, Larousse, 1979.
17. ROBIN, (R.), *Histoire et linguistique,* Paris, Arman colin, 1973, 307p.
18. SARFATI, (G.), *Eléments d'analyse du discours*, Paris, Nathan Université, 2001, 128p.

III. Revues et périodiques

1. CHAUVEAU, (G.), *« Analyse linguistique du discours jaurésien », langages 55*, Paris, Larousse, 1976, pp.5-40.
2. GUESPIN, (L.), « *Problématique des travaux sur le discours politique », langages 27,* Paris, Larousse, 1971, pp.3-24.
3. KUENT, (P.), *« Parole/Discours », langue française 15,* 1972, p.20.
4. MALADIDIER, (D.), « *L'avant propos* », in Langages 81, 1982, p.5.
5. MARCELLESSI, (J.), *« Eléments pour une analyse contrastive du discours politique », langages 23,* Paris, Larousse, 1971, pp.5-8.
6. PECHEUX, (M.), *« L'étrange miroir de l'analyse du discours », langages 62,* Paris, Larousse, 1982.
7. PECHEUX, (M.), « *Analyse du discours* » in Langages 62, 1981, p.6.
8. VIGNAUX, (G.), *« Argumentation et discours de la norme », langages 52,* 1978.

IV. Thèses et mémoires

1. BAKIZA, (E.), *Contribution à l'analyse linguistique du discours politique du Burundi*, (1958-1966), Thèse de Philosophae, Doctor, Linguistique, Université de Montréal, Décembre, 1986.
2. BIHIZI, (P.), *Le discours politique et social à travers la presse écrite locale (1953)*, Mémoire, U.B., FLSH, Janvier 1998.

3. HODARI, (D.), *Le discours politique soviétique sur la paix et le désarmement (1983-1986)*, Mémoire, U.B., FLSH, Février 1990.
4. KARISABIYE, (A.J.), *Analyse syntaxique et lexico-sémantique du vocabulaire politique des discours de la Francophonie*, Mémoire, U.B., FLSH, Décembre, 2000.
5. KUBWAYO, (A.M.), *Le jeu pronominal dans un cadre énonciatif : appliacation à des discours politiques burundais (1962-1966)*, Mémoire, U.B, FLSH, Septembre 1990.
6. KWIZERA, (A.), *Analyse linguistique du discours juridique*, Mémoire, U.B, FLSH, Septembre, 1990.
7. MBONERANE, (A.), *Spectre lexico-sémantique et interprétation de quelques mots clés du vocabulaire politique de l'Afrique du Sud à travers la presse occidentale,* Mémoire, U.B., FLSH, Février 1990.
8. NAKINTIJE, (C.), *Analyse linguistique du discours religieux de Monseigneur Julien Gorju (1922-1936)*, Mémoire, U.B, FLSH, Février 1990.
9. NGARAMBE, (P.), *Etude du processus de production d'un genre littéraire rundi. Le discours de circonstance,* Mémoire, UNAZA, LUBUMBASHI, 1977.
10. NKUNZIMANA, (J.), *Analyse du discours de quelques textes engagés : cas des musiciens négro-africains d'expression française et cas des chansons diffusées au Burundi à partir de 1990,* Mémoire, U.B, FLSH, Juin 2005.
11. NSABUMUREMYI, (C.), *Essai d'analyse et d'interprétation socio-linguistique des discours de coup-d'Etat au Burundi*, Mémoire, U.B., FLSH, 2002.
12. NSHIMIRIMANA, (J.), *Analyse linguistique du discours journalistique. L'image du Burundi à travers la presse belge francophone : cas de deux*

journaux écrits « le soir et la libre Belgique », Mémoire, U.B, FLSH, Août 1993.

13. SINDAYIGAYA, (R.), *Le discours politique burundais sur l'unité et la démocratie (1987-1992), Essai d'analyse socio-linguistique*, Mémoire, U.B, FLSH, Septembre 1993.

V. Dictionnaire et encyclopédie

1. *Dictionnaire de la langue française*, France, Larousse, 1998.
2. *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, P.U.F, 1974.
3. *Nouveau Larousse Encyclopédique*, Paris, Larousse, 2001.
4. MOULIN, (G.), *Dictionnaire de linguistique,* Paris, P.U.F, 1974.